

*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



Sou2001-1399

*142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. 01 40 77 85 04
Fax 01 40 77 85 09*

**CREDOC – DIRECTION
IMPORTANT**

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du centre.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE
DIFFUSER**

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Les Français et
l'espace rural. Juillet 2001.**

R8 0505



0000117272/ ex 01

CRÉDOC Bibliothèque

Alexandrie™



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de début 2001

Les Français et l'espace rural

Régis BIGOT et Georges HATCHUEL

Avec la collaboration de Isabelle BERARD

Document réalisé à la demande du Groupe de Prospective « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée »
(Dir. Philippe PERRIER-CORNET, UMR INRA-ENESAD de Dijon),
avec le soutien de la DATAR et du Ministère de l'Agriculture (DERF)

juillet 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Vague de début 2001

Les Français et l'espace rural

Régis BIGOT et Georges HATCHUEL

Avec la collaboration de Isabelle BERARD

Document réalisé à la demande du Groupe de Prospective « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée »
(Dir. Philippe PERRIER-CORNET, UMR INRA-ENESAD de Dijon),
avec le soutien de la DATAR et du Ministère de l'Agriculture (DERF)

juillet 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Document réalisé à la demande du Groupe de Prospective « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée » (Dir. Philippe PERRIER-CORNET, UMR INRA-ENESAD de Dijon) avec le soutien de la DATAR et du Ministère de l'Agriculture (DERF)

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)

- . Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur : Robert Rochefort

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
AVANT-PROPOS.....	11
PREMIÈRE PARTIE - LES FRANÇAIS ET L'ESPACE RURAL : UNE RELATION ÉTROITE.....	13
1.1 L'espace résidentiel : quelques définitions, quelques données de cadrage.....	13
a) Définitions	13
b) <i>Le profil socio-démographique varie sensiblement selon l'espace de résidence</i>	17
1.2 Quatre Français sur dix considèrent habiter dans une zone rurale.....	21
1.3 Seulement un Français sur cinq n'a jamais vécu à la campagne.....	26
a) <i>L'ancienneté de résidence selon la zone habitée</i>	26
b) <i>L'attraction des communes périurbaines depuis une trentaine d'années</i>	27
c) <i>Ancienneté de résidence en ville, selon les groupes</i>	29
d) <i>Ancienneté de résidence en zone rurale, selon les groupes</i>	31
1.4 Un rapport affectif avec l'espace rural	33
1.5 « Seulement » deux actifs sur dix exercent leur activité professionnelle en milieu rural	37
a) <i>Lieu d'activité professionnelle</i>	37
b) <i>Chez les ruraux, un actif sur deux travaille en ville</i>	37
c) <i>Les actifs mettent en moyenne 17 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail</i>	41
1.6 Un quart des urbains a l'intention de s'installer dans une zone rurale dans les prochaines années.....	45
1.7 Ce sont l'environnement et le cadre de vie proposés par les zones rurales qui attirent	49
DEUXIÈME PARTIE - LES FRANÇAIS PERÇOIVENT L'ESPACE RURAL COMME UN PAYSAGE NATUREL PRÉSERVÉ.....	54
2.1 L'image de l'espace rural : la campagne et la végétation ; le calme.....	54
2.2 Les « lieux » de l'espace rural	60
TROISIÈME PARTIE - UNE FRÉQUENTATION DES ZONES RURALES RELATIVEMENT RÉGULIÈRE	63
3.1 La moitié des Français se rend au moins une fois par an à la campagne	63
3.2 Le séjour à la campagne, c'est d'abord un hébergement en maison individuelle	66
a) <i>Un hébergement pour l'essentiel gratuit, chez des proches</i>	66
b) <i>Les plus jeunes sont hébergés chez leurs proches</i>	68
3.3 Marche, sport et relations familiales sont les activités préférées des Français quand ils sont à la campagne.....	71
3.4 Le cadre naturel, charme numéro un de l'espace rural	75
3.5 Dans l'espace rural, les nuisances apparaissent relativement diffuses.....	77
3.6 Les responsables des nuisances : les particuliers, autant que les industries ou les agriculteurs.....	80
QUATRIÈME PARTIE - PRATIQUES SOCIALES ET SOUTIEN AU MONDE RURAL.....	84
4.1 Une certaine proximité avec les municipalités rurales ... et avec les agriculteurs	84
a) <i>Les contacts avec les municipalités rurales</i>	84
b) <i>Les contacts avec les agriculteurs sont fréquents</i>	88
4.2 Une forte volonté de soutien aux activités rurales	91
a) <i>90 % de la population souhaite que l'Etat intervienne pour soutenir l'activité rurale</i>	91
b) <i>Maintenir les activités et préserver l'environnement</i>	91

CINQUIÈME PARTIE – EN GUISE DE CONCLUSION	98
5.1 La proximité entre les périurbains et les habitants de l'espace à dominante rurale	98
5.2 Avoir passé les dix premières années de sa vie à la campagne détermine la perception que l'on a de l'espace rural.....	108
ANNEXES	113
Annexe I La typologie communale retenue.....	114
Annexe II Tableaux complémentaires.....	116
Annexe III Résultats détaillés des régressions logistiques	127
Annexe IV Libellé des questions posées	133

Synthèse

Ce document présente **les résultats** des questions qui ont été insérées, à la demande du Groupe de Prospective « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée », dans la vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur « *Les Conditions de vie et les Aspirations des Français* » (2 000 enquêtés en face à face).

LES FRANÇAIS ET L'ESPACE RURAL : UNE RELATION ETROITE

Les Français entretiennent **un rapport affectif avec l'espace rural**, ne serait-ce que parce que plus du tiers d'entre eux (36 %) y ont vécu leurs premières années.

D'autres chiffres viennent confirmer cette relation privilégiée : **quatre personnes sur dix considèrent y résider**, alors que 25 % y habitent effectivement, si l'on en croit notre « nouvelle » variable communale. Il y a là le signe **d'une conception de l'espace rural assez extensive** : on constate, en effet, que presque la moitié des individus qui estiment vivre dans une zone rurale habitent pourtant dans des « pôles urbains » ou des « communes périphériques et multipolarisées » ; en particulier, **la plupart des périurbains considèrent qu'ils résident à la campagne** (85 %).

Parmi les individus qui résident dans l'espace urbain, mais qui déclarent pourtant habiter en zone rurale, on trouve de nombreux habitants des communes de moins de 2 000 habitants, mais aussi de villes de moins de 20 000 habitants. Une régression logistique montre d'ailleurs que les habitants des communes de moins de 2 000 habitants, classées en zone urbaine, ont 54 fois plus de chances que les habitants des communes de plus de 100 000 habitants de déclarer habiter en zone rurale. En fait, **tout se passe comme si les Français utilisaient encore le critère de la taille de la commune où ils résident pour déterminer leur appartenance à l'espace rural**. Comme si dans l'esprit de nos concitoyens, la ruralité se définissait d'abord par un nombre réduit d'habitants.

Si 42 % des Français disent résider à la campagne, seulement 22 % des actifs déclarent y travailler. En fait, on observe que parmi les ruraux, un actif sur deux travaille en ville. L'enquête

révèle aussi que le temps de parcours moyen entre le domicile et le travail est de 17 minutes, et que le fait de travailler dans une grande ville augmente presque systématiquement le temps de transport depuis son domicile (en l'occurrence, les Franciliens passent, en moyenne, près d'une heure par jour dans les transports).

Autre élément significatif de l'attachement de la population à l'espace rural, seulement un Français sur cinq déclare n'avoir jamais vécu à la campagne. Ceci donne une idée de l'importance des mouvements migratoires existant entre les différentes catégories « d'espace », même si, il faut le rappeler, ces chiffres sont issus de données déclaratives.

L'espace rural semble, en tout état de cause, posséder une véritable force d'attraction pour les résidents des villes : **27 % d'entre eux disent avoir l'intention d'aller habiter dans une petite commune dans les prochaines années.** Il s'agit principalement de personnes relativement jeunes, aux revenus moyens, et ayant des enfants.

Pourquoi un tel intérêt pour l'espace rural dans notre société très urbanisée ? Parce que **la qualité de l'environnement et du cadre de vie dans les campagnes séduit.** Plus précisément, la qualité de **l'environnement** préoccupe les individus dont le niveau de vie est assez élevé et qui ont déjà parcouru une partie de leur vie active : après avoir sans doute investi beaucoup dans leur vie professionnelle, ces personnes aspirent peut-être à une plus grande tranquillité, dans un cadre de vie calme et dépaysant. Les personnes plus sensibles aux **conditions de vie offertes** sont jeunes, plus modestes également, et elles pensent avant tout aux possibilités que leur offre la campagne de mieux **s'occuper de l'éducation de leurs enfants.**

LES FRANÇAIS PERÇOIVENT L'ESPACE RURAL COMME UN PAYSAGE NATUREL PRESERVE

En fait, l'espace rural est perçu de façon très positive dans l'opinion. On le voit surtout comme **un paysage naturel préservé**, comme un havre de calme et de repos. Ainsi, 31 % de la population associent spontanément l'espace rural à la « campagne, aux champs, à la végétation » et 20 % évoquent « le calme, le silence, la tranquillité ». C'est peut-être pour cette raison que les petites communes de haute montagne sont classées sans hésitation dans l'espace rural, alors que c'est moins le cas d'une petite commune située près d'une grande ville. D'ailleurs, en règle générale, il apparaît que c'est à la fois **l'éloignement d'un grand**

centre urbain et le moindre peuplement d'une commune qui « font » l'espace rural. Les diplômés accordent un peu plus d'importance au premier critère, les non-diplômés au second.

Quoi qu'il en soit, la perception de l'espace rural est très bonne : les termes employés sont dans leur grande majorité, à connotation positive, et évoquent généralement une certaine douceur de vivre, des conditions de vie agréables. **L'espace rural se définit d'ailleurs plus, aux yeux des Français, par le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait.**

On pourra s'étonner que, dans cette image de l'espace rural, les agriculteurs n'apparaissent qu'en filigrane. Force est de constater que les Français n'associent pas spontanément l'espace rural à l'agriculture ou au travail agricole : seulement 9 % des premières réponses s'y réfèrent (agriculture, jugements sur les agriculteurs, vache folle...).

UNE FREQUENTATION DES ZONES RURALES RELATIVEMENT REGULIERE

Mais ce « charme » reconnu de l'espace rural ne répond pas seulement à une image idéalisée ; au contraire, il s'appuie sur une expérience réelle : **la moitié de nos concitoyens** ont effectué, ces douze derniers mois, au moins un séjour dans une zone rurale. Un tiers y a même fait plusieurs séjours. Cette attirance joue davantage sur les urbains, mais elle affecte également les habitants du rural eux-mêmes. En fait, les personnes ayant séjourné au moins une fois en zone rurale ces douze derniers mois sont, *grosso modo*, les mêmes que celles qui partent au moins une fois en vacances dans l'année : plutôt jeunes, diplômés et avec des revenus confortables.

Le séjour à la campagne est surtout un hébergement en **maison individuelle**, et le plus souvent **gratuit** (dans la famille ou chez des amis) : **seulement 22 % des personnes** ayant effectué, l'an dernier, un séjour à la campagne **ont eu recours à un hébergement marchand.**

Lors de ces séjours, l'activité principale réside dans **la marche, les randonnées, les activités sportives**, essentiellement parce que c'est cette activité qui permet le mieux de profiter des deux principaux atouts du rural : le cadre de vie, le calme. L'espace rural comme lieu de « promenade » concerne avant tout les 40-60 ans, les diplômés du supérieur et les cadres. Mais certains, notamment les plus jeunes, en profitent également pour renouer avec leur famille ou des amis.

Autre signe de cette perception relativement favorable de l'environnement rural, **31 % des Français considèrent n'y subir aucune nuisance**. Cela n'empêche pas, à l'opposé, que 36 % de la population disent y voir l'effet néfaste des **pollutions** : le bruit d'abord (12 %), la présence de certaines infrastructures ensuite (11 %), voire des odeurs (6 %) ou des pollutions de l'eau (3 %) ou de l'air (4 %).

En tout état de cause, il est intéressant de constater que les individus qui subissent des nuisances dans les zones rurales considèrent que celles-ci proviennent autant **des activités industrielles** (17 %), que **des activités agricoles** (17 %) ou que **des particuliers** (touristes, voisins, autres habitants : 23 %).

PRATIQUES SOCIALES ET SOUTIEN AU MONDE RURAL

Le monde rural ou agricole n'est donc pas, pour les Français, un univers inconnu. C'est même un milieu proche, avec lequel ils sont relativement familiarisés. Deux chiffres en témoignent : 38 % de la population ont, dans l'année, rencontré le maire (ou un adjoint) de la commune rurale qu'ils habitent ou qu'ils fréquentent habituellement (c'est plus précisément le cas pour 20 % des citadins) ; 51 % de la population ont, dans la même période, discuté avec un agriculteur de son activité (c'est le cas pour 40 % des citadins).

Bien sûr, **les indépendants** (et donc les exploitants agricoles), comme **les individus qui exercent leur activité à la campagne**, sont amenés plus souvent qu'en moyenne à rencontrer le maire, ses adjoints, ou tout simplement à faire appel à la mairie des communes rurales. Les personnes âgées semblent également relativement plus proches des services municipaux concernés : on sait bien que les seniors affectionnent les échanges et les relations de convivialité dans leur vie quotidienne (fréquentation des commerces de proximité, du bureau de Poste, du guichet à la banque, etc.).

D'ailleurs, cette proximité avec la « ruralité », et avec les hommes qui la représentent, se retrouve **dans la volonté, affichée par 89 % de la population, de voir l'Etat soutenir les activités dans les zones rurales**. Les urbains y adhèrent, à vrai dire, autant que les ruraux.

Cette attente d'intervention publique a, selon les enquêtés, deux objectifs : d'abord **maintenir l'activité rurale** (64 %), ensuite préserver l'environnement. Les individus qui vivent dans

l'espace rural ou qui y travaillent (notamment les indépendants), ainsi que les gens âgés, sont encore plus favorables aux mesures visant à maintenir l'activité rurale. On les comprend : ils ne tiennent pas à ce que leur milieu se désertifie progressivement. Les jeunes, les diplômés et les cadres supérieurs, en définitive ceux qui résident plutôt en ville, tiennent plutôt à ce qu'on préserve la nature. Pour eux, la campagne est un paysage protégé qui permet de se détendre et de se ressourcer, et cet espace doit être préservé des agressions de l'activité humaine.

LA PROXIMITE ENTRE LES PERIURBAINS ET LES HABITANTS DU RURAL

Au terme de cette analyse, les périurbains apparaissent, sur de nombreux aspects, comme une population aux caractéristiques un peu particulières. La principale surprise tient au fait que 85% d'entre eux, on l'a dit, considèrent vivre en zone rurale, alors que, suivant la nomenclature du zonage territorial utilisée, ils sont considérés comme appartenant à l'espace à dominante urbaine.

Une étude plus approfondie, prenant appui sur l'analyse d'une centaine de questions relatives aux modes de vie, aux caractéristiques socio-démographiques, aux opinions générales et aux perceptions de l'espace rural, montre que **les périurbains se rapprochent bien plus souvent des ruraux que des urbains.**

C'est surtout dans leurs modes de vie et dans leurs relations avec l'espace rural que les périurbains se distinguent franchement des urbains : type d'habitat, équipement du logement, sociabilité, perception du cadre de vie, relations avec les acteurs du monde rural, tous ces éléments rapprochent les périurbains des ruraux. De plus, leurs opinions et leurs aspirations sont plutôt similaires à celles des ruraux. Seules leurs caractéristiques socio-démographiques les définissent comme une population à part : ni vraiment urbaine, ni complètement rurale.

L'INFLUENCE DU LIEU OU ON A PASSE LES DIX PREMIERES ANNEES DE SA VIE

Enfin, on sait bien que le lieu de résidence joue fortement sur la formation des opinions. Mais, ce que nous apprend cette enquête, c'est que le lieu où l'on a passé les dix premières années

de sa vie détermine aussi, toutes choses égales par ailleurs, la perception que l'on a de l'espace rural.

En un mot, **un individu qui a grandi à la campagne noue avec l'espace rural des relations tout à fait différentes de celles d'une personne qui a vécu son enfance en ville** : il séjourne plus souvent en zone rurale pendant ses vacances ou en week-end ; il achète plus souvent des produits alimentaires directement aux agriculteurs, avec qui il discute plus souvent de leur activité, et à qui il fait plus souvent appel pour demander de l'aide ; il habite plus souvent à la campagne ; lorsqu'il vit en ville, il a plus souvent l'intention de s'installer bientôt en zone rurale ; il fait plus souvent appel à la municipalité d'une commune rurale, travaille plus souvent à la campagne, participe plus souvent à une association d'une petite commune, etc.

En vérité, il n'est pas exagéré de parler **d'un véritable rapport affectif de nos concitoyens avec l'espace rural**, dès lors que ceux-ci ont passé les dix premières années de leur vie à la campagne.



Avant-propos

Le groupe de prospective « Espaces naturels et ruraux et société urbanisée » (Dir. Philippe PERRIER CORNET, UMR INRA-ENESAD de Dijon), avec le soutien de la DATAR et du Ministère de l'Agriculture, ont souhaité mieux connaître l'image que les Français ont aujourd'hui de ce qu'on appelle « l'espace rural ». Ils ont donc fait insérer, dans la vague du début 2001 de l'enquête du CREDOC « *Conditions de vie et Aspirations des Français* », une série de questions sur ce sujet. Ce document présente les résultats de cette interrogation¹.

La présentation des résultats s'articule en **cinq parties** :

- Une **première partie** donne quelques indications sur **les relations que les Français entretiennent avec le rural** : combien de nos concitoyens y habitent ? Combien y travaillent ? Combien y ont passé leur enfance ? Quel est le nombre de citadins qui envisagent de s'y installer prochainement ? L'ensemble de ces données met en évidence que les Français ont non seulement des **relations étroites** avec l'espace rural, mais aussi **un rapport affectif** avec lui, ne serait-ce que parce que 36 % d'entre eux y ont vécu les dix premières années de leur vie.
- Une **deuxième partie** est consacrée à **l'image que les enquêtés ont de « l'espace rural »**. Que symbolise-t-il pour eux ? L'agriculture, l'isolement, les animaux, le calme... ? En fait, pour les Français, l'espace rural est **un paysage naturel préservé**.
- La **troisième partie** traite de « **l'usage** » **que les Français font des zones rurales**. Avec quelle régularité s'y rendent-ils ? Comment s'y logent-ils quand ils y vont ? Qu'y font-ils ? Quelles nuisances y subissent-ils éventuellement ? Leurs opinions sont d'autant plus intéressantes à analyser que la moitié de la population se rend au moins une fois par an à la campagne.
- La **quatrième partie** est consacrée **aux « liens »** (sociaux, associatifs...) des Français avec le monde rural et **aux opinions sur l'aide de l'Etat** aux activités menées dans ces

¹ On trouvera, à l'annexe IV, la liste des questions posées sur ce thème.

zones. Signe éclatant de l'attachement de la population au milieu rural : 90 % des Français se disent favorables à un tel soutien étatique.

- Enfin, la **cinquième partie** tente, à titre exploratoire, de donner **quelques éléments d'analyse transversale** sur ces sujets. Nous vérifions, en fait, la validité de deux hypothèses : la première suggère que les habitants des communes périurbaines, bien qu'ils appartiennent à l'espace urbain, adoptent des attitudes et des modes de vie très proches de ceux des ruraux ; la seconde suppose qu'il existe un lien entre la perception que l'on a de l'espace rural et le fait d'y avoir passé les dix premières années de sa vie.

On trouvera par ailleurs, à l'annexe I, la présentation de la variable élaborée pour le groupe de prospective commanditaire de l'étude, variable permettant de qualifier le type de communes où réside chaque enquêté : cette nomenclature permet, en particulier, de traiter séparément les « pôles ruraux » et leur « périphérie », ainsi que les communes appartenant à ce que l'on appelle le « rural isolé ». Notons qu'on trouvera, au chapitre I, une présentation des définitions des principaux termes utilisés dans ce rapport.

Précisons que le terrain a été réalisé pendant les mois de décembre 2000 et janvier 2001, en face à face, auprès d'un échantillon de 2 000 personnes, représentatives de la population âgée de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables suivantes : âge, sexe, PCS et taille d'agglomération².

² Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé : « *Premiers résultats de la vague de début 2001* », CREDOC, mars 2001.

Première partie - Les Français et l'espace rural : une relation étroite

Quelle proportion de la population fréquente ou connaît le monde rural ? Combien de nos concitoyens songent à s'y installer prochainement et pourquoi ? Voilà les principales interrogations auxquelles cette première partie apporte quelques éléments de réponse.

Il en ressort que la population française a une relation étroite, **affective** dirons-nous, avec l'espace rural. C'est peut-être ce lien très affectif qui explique que les zones rurales, nous le verrons plus loin, sont, dans l'opinion, presque idéalisées.

Mais il nous paraît utile en préalable de rappeler quelques éléments de définition, et de cadrage, concernant l'espace résidentiel français.

1.1 L'espace résidentiel : quelques définitions, quelques données de cadrage

L'objectif de ce rapport est d'analyser les perceptions et les représentations que nos concitoyens ont de l'espace rural. Mais il n'est pas inutile auparavant, de présenter quelques données factuelles concernant l'espace résidentiel français. Ce paragraphe rappelle donc les principales caractéristiques des différentes « catégories d'espace ». Sans chercher à être exhaustif, nous donnerons ici les chiffres les plus significatifs caractérisant nos villes et nos campagnes, afin de mieux comprendre, par la suite, les représentations qu'en ont les enquêtés.

a) Définitions

Ville et campagne. Deux termes évocateurs, mais aux contours parfois mal définis.

Car, quels que soient les points de vue, on peine à cerner ces deux termes de manière satisfaisante. Dans le dictionnaire, la ville est le « milieu géographique et social formé par une réunion organique, et relativement considérable, de constructions, et dont les habitants travaillent, pour la plupart, à l'intérieur de l'agglomération »³. En vérité, cette définition n'est pas

³ Dictionnaire *Petit Robert*.

précisément lumineuse, et on reste un peu sur sa faim. Pour évoquer la ville, les statisticiens parlent, quant à eux, d'unité urbaine, ou de commune urbaine (les autres communes étant dites rurales), en se référant au nombre d'habitants : les vocables « ville » et « campagne » sont alors relégués au rang de notions suggérées.

Sans doute faut-il d'ailleurs utiliser ces deux termes avec précaution, en raison du raccourci que l'on fait en les opposant symétriquement : la ville d'un côté, la campagne de l'autre. Notre étude montre précisément que les modes de vie, la composition socio-démographique, les opinions, même, ne sont pas systématiquement opposées, suivant que l'on réside en ville ou à la campagne. On sait aussi qu'une bonne partie des ruraux exercent leur activité en ville.

Cette nébuleuse est précisément l'objet de clarifications, conduites par l'INSEE et l'INRA, qui ont mis au point une « nouvelle » nomenclature permettant de mieux rendre compte de la diversité et de la mixité des différentes catégories d'espace. Sans doute est-il donc utile, pour commencer, de donner la définition précise des différentes catégories d'espace, qui découlent du « zonage en aires urbaines » et de son « complément rural »⁴.

L'encadré suivant rappelle la définition des principaux termes, relatifs au lieu de résidence, qui seront utilisés dans ce document. Principal élément à retenir : le territoire français se décompose en deux catégories, **l'espace à dominante rurale et l'espace à dominante urbaine**. Bien sûr, l'un et l'autre sont eux-mêmes décomposés en sous-ensembles, afin de mieux se rapprocher de la réalité.

⁴ Voir, par exemple, INSEE (1998), *Les Campagnes et leurs Villes*, Collection « Contours et Caractères », Paris, INSEE, 1998.

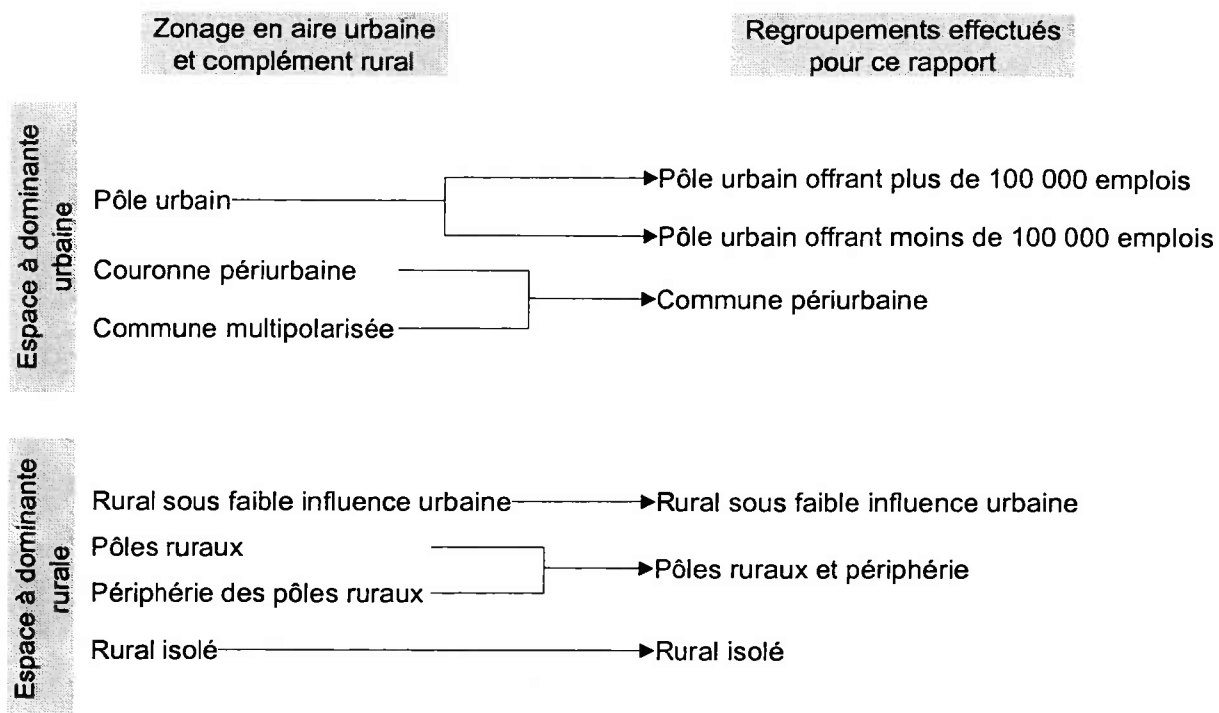
Quelques définitions

- **Pôle urbain** : unité urbaine offrant plus de 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- **Communes périurbaines** : communes des couronnes périurbaines et communes multipolarisées.
- **Communes multipolarisées** : communes rurales ou unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.
- **Aire urbaine** : ensemble des communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidante ayant un emploi travaillent dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.
- **Couronne périurbaine** : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.
- **Espace à dominante urbaine** : ensemble des pôles urbains et des communes périurbaines.
- **Espace à dominante rurale** : ensemble des communes rurales et des unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.
- **Rural sous faible influence urbaine** : ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 20 % des actifs résidants travaillent dans les aires urbaines.
- **Pôles ruraux** : ensemble des communes ou des unités urbaines qui regroupent de 2000 à 5000 emplois, et qui proposent un nombre d'emplois supérieur ou égal au nombre d'actifs résidants.
- **Périphérie des pôles ruraux** : ensemble des communes ou des unités urbaines dont au moins 20 % des actifs résidants travaillent dans les pôles ruraux.
- **Rural isolé** : toutes les autres communes ou unités urbaines.

Compte tenu de ces définitions, à vrai dire pas toujours aisées à assimiler, on a séparé, dans ce rapport, **les pôles urbains en deux groupes** (les pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois et ceux qui en proposent moins de 100 000), et **on a regroupé les pôles ruraux et leur périphérie dans un ensemble intitulé « Pôles ruraux et périphérie »**. La Figure 1 récapitule ces différentes définitions, ainsi que les regroupements effectués⁵.

⁵ On pourra se reporter à l'annexe I pour obtenir plus de précisions quant aux regroupements effectués.

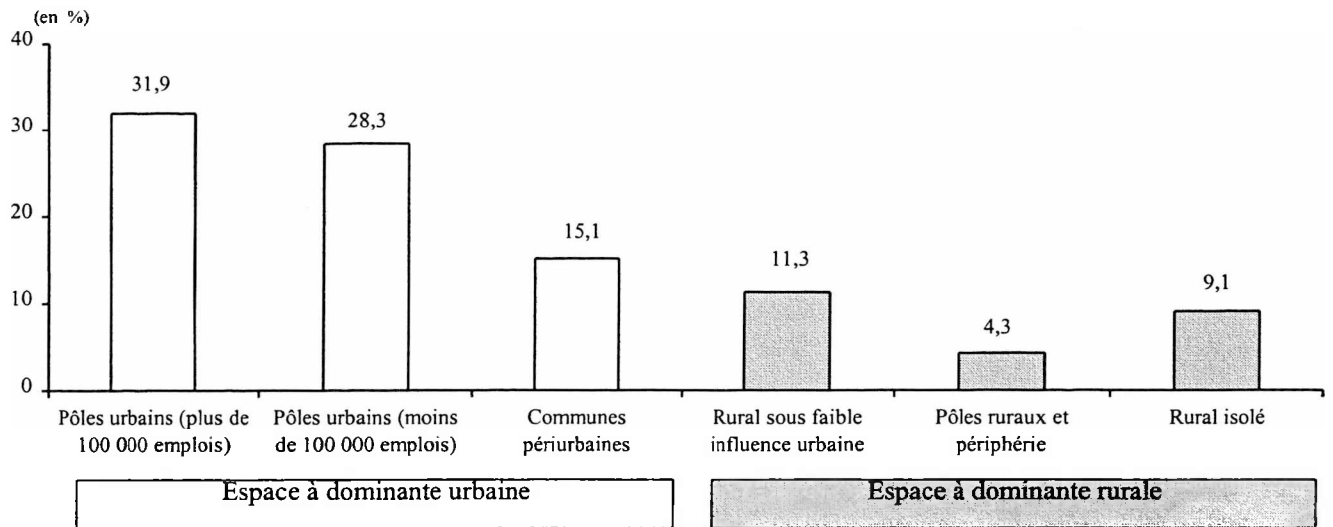
Figure 1 - Les différentes catégories d'espace, et les regroupements effectués



En définitive, les **trois quarts de la population résident aujourd'hui dans l'espace à dominante urbaine** ; seulement 24,7 % des Français vivent dans l'espace à dominante rurale (Graphique 1).

Précisons que 15,1 % de la population habitent dans les communes périurbaines ; suivant la nomenclature INSEE, les périurbains sont considérés comme des urbains, mais compte tenu de leur profil un peu particulier, il est parfois intéressant de les distinguer des habitants des pôles urbains.

Graphique 1
Répartition de la population suivant les différentes catégories d'espace



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

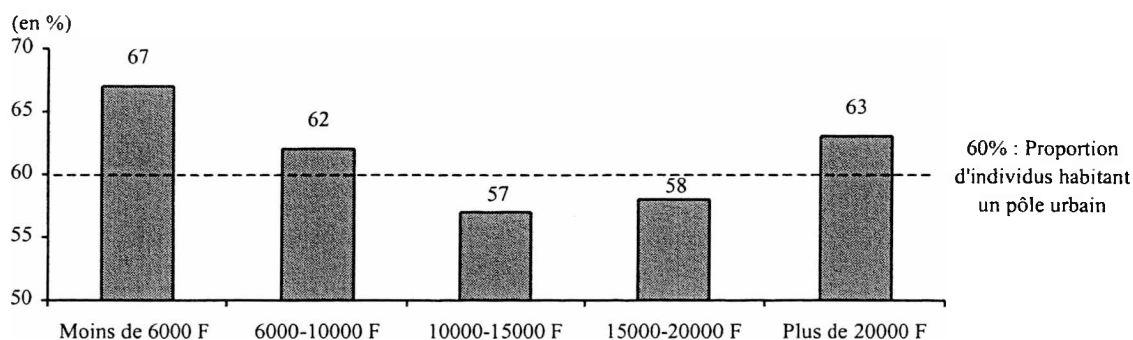
b) Le profil socio-démographique varie sensiblement selon l'espace de résidence

Quel est le profil socio-démographique des habitants de chaque catégorie d'espace ? En fait, ce profil varie très sensiblement selon les zones :

- Tout d'abord, **les pôles urbains** se caractérisent par une sur-représentation des moins de 25 ans (67 % d'entre eux y habitent, contre 60 % des individus en moyenne, Tableau 1), des diplômés du supérieur (70 %), des cadres supérieurs (86 %) et des étudiants (78 %), mais également des individus disposant moins de 6 000 F par mois (67 %). Précisons que l'Ile-de-France, le Nord et la Méditerranée sont trois régions éminemment urbaines. **Les villes présentent donc des contrastes importants : bien qu'elles hébergent près de neuf cadres sur dix, c'est là qu'on y trouve également les deux tiers des individus les plus pauvres.**

Graphique 2 Dans les pôles urbains : de grandes inégalités de revenus

- Pourcentage d'individus habitant dans un pôle urbain, selon le revenu mensuel du foyer -



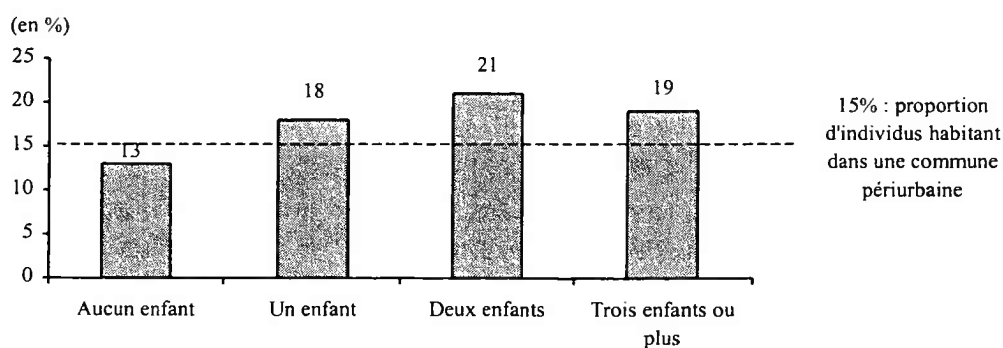
Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 67 % des individus disposant de moins de 6 000 F par mois résident dans un pôle urbain, contre 60 % de la population en moyenne

- Ensuite, **les communes périurbaines** attirent plus particulièrement les familles ayant des enfants (18-21 % d'entre elles y résident, contre 15 % de la population en moyenne), les indépendants (20 %), les ouvriers (18 %), et les personnes dont les revenus du ménage sont compris entre 15 000 et 20 000 F par mois (21 %). Les moins de 25 ans et les plus de 70 ans sont relativement peu nombreux dans ce type de communes, ceci étant bien entendu lié à la **sur-représentation des ménages ayant des enfants**.

Graphique 3 Les périurbains ont plus souvent des enfants qu'en moyenne

- Pourcentage d'individus habitant dans une commune périurbaine, selon le nombre d'enfants dans le ménage -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

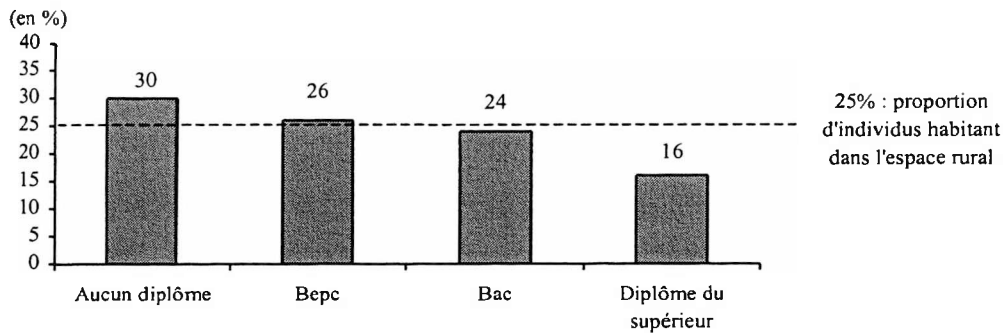
Lecture : 21 % des individus ayant deux enfants résident dans une commune périurbaine, contre 15 % de la population en moyenne.

- Enfin, **près d'un indépendant sur deux habite dans l'espace à dominante rurale** (48 % exactement, contre 25 % de la population) : il s'agit souvent, bien entendu, d'agriculteurs. En outre, les plus de 70 ans y sont relativement plus nombreux (28 %), de

même que les familles comportant plus de deux enfants (29 %), les non-diplômés (30 %) ou les foyers disposant de revenus compris entre 10 000 et 15 000 F par mois (29 %). En règle générale, **le niveau de diplôme des ruraux est nettement moins élevé qu'en moyenne** (Graphique 4). Les régions les plus rurales sont l'Est, le Bassin parisien, l'Ouest et le Sud-Ouest.

Graphique 4
Peu de diplômés du supérieur dans l'espace à dominante rurale

- Pourcentage d'individus habitant dans l'espace à dominante rurale, selon le niveau de diplôme -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 16 % des diplômés du supérieur résident dans l'espace rural, contre 25 % de la population en moyenne.

Voilà donc, en quelques mots, comment se répartissent nos concitoyens sur le territoire. Ces données sont objectives, elles correspondent à la nomenclature issue du zonage en aire urbaine, et elles n'appellent pas vraiment de discussion. En revanche, ce qui mérite d'être analysé plus profondément, c'est le sentiment des Français eux-mêmes sur leur appartenance au monde rural ou au monde urbain. Cela fait l'objet du paragraphe suivant.

Tableau 1
Structure socio-démographique des différentes catégories d'espace

(en %)

	Pôle urbain	Commune Périurbaine	Espace rural	Total
Sexe				
• Homme.....	60	15	25	100
• Femme.....	60	15	24	100
Age				
• Moins de 25 ans	67	13	20	100
• De 25 à 39 ans	59	16	26	100
• De 40 à 59 ans	60	16	24	100
• De 60 à 69 ans	60	15	25	100
• 70 ans et plus.....	59	13	28	100
Nombre d'enfants dans le ménage ⁽¹⁾				
• Aucun.....	63	13	24	100
• Un.....	59	18	23	100
• Deux.....	50	21	29	100
• Trois et plus.....	52	19	29	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	56	14	30	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	57	17	26	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	64	13	24	100
• Diplôme du supérieur.....	70	14	16	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	32	20	48	100
• Cadre supérieur	86	6	8	100
• Profession intermédiaire.....	63	15	22	100
• Employé	63	16	20	100
• Ouvrier	54	18	28	100
• Reste au foyer.....	59	16	25	100
• Retraité	59	14	27	100
• Etudiant.....	78	9	13	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	67	14	19	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	62	13	25	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	57	15	29	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	58	21	21	100
• 20 000 F et plus.....	63	17	20	100
Région d'habitation				
• Région parisienne.....	94	3	3	100
• Nord	72	10	18	100
• Est.....	48	11	40	100
• Bassin parisien	44	18	38	100
• Ouest	43	24	33	100
• Sud-Ouest.....	51	11	38	100
• Centre-Est.....	59	19	23	100
• Méditerranée	68	25	6	100
Ensemble.....	60	15	25	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

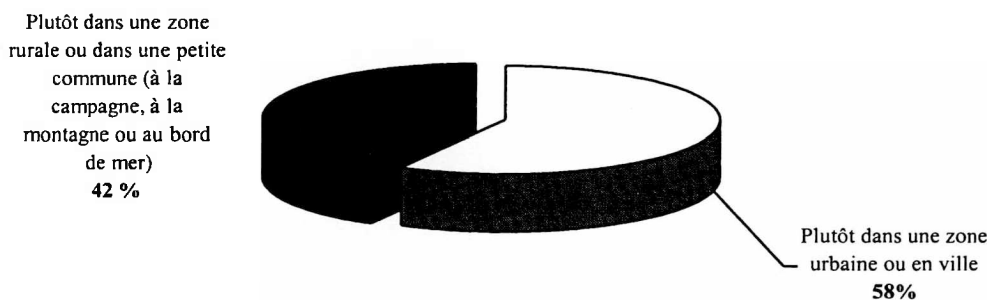
Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

⁽¹⁾ Nombre d'enfants de moins de 20 ans.

1.2 Quatre Français sur dix considèrent habiter dans une zone rurale

Lorsqu'on leur pose directement la question, 42 % de nos concitoyens déclarent habiter dans une zone rurale, et « seulement » 58 % dans une zone urbaine (Graphique 5). Ces chiffres sont étonnants, puisque l'on sait que seulement 25 % des Français résident effectivement dans l'espace à dominante rurale.

Graphique 5
Vous-même, diriez-vous qu'aujourd'hui vous habitez plutôt dans une zone urbaine ou dans une zone rurale ?

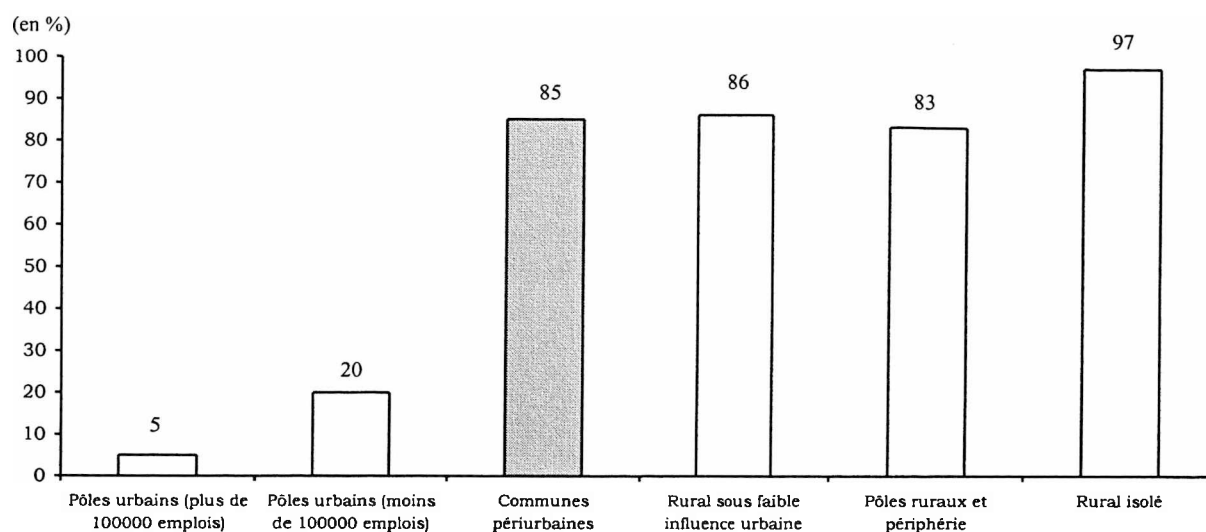


Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Il y a donc là le signe **d'une conception de l'espace rural assez extensive** : on constate, en effet, que presque la moitié (48 % exactement, cf. Tableau A4 en annexe II) des individus qui estiment vivre dans une zone rurale habitent pourtant dans des « pôles urbains » ou des « communes périphériques et multipolarisées » ; en particulier, **la plupart des périurbains considèrent qu'ils résident à la campagne** (85 % d'entre eux, Graphique 6). Or, selon le « zonage en aire urbaine », les périurbains appartiennent bien à l'espace à dominante urbaine.

A vrai dire, on peut même être surpris que 20 % des habitants des pôles urbains offrant moins de 100 000 emplois se considèrent comme résidant dans une zone rurale. Peut-être ces enquêtés se sont-ils plus particulièrement sentis concernés par l'expression « petite commune ». Ou peut-être retrouve-t-on, dans leurs déclarations, la manifestation de leur attachement à l'espace rural. Toujours est-il que la vraie question se pose surtout pour les périurbains : **classés parmi les habitants de l'espace à dominante urbaine, la plupart revendiquent pourtant leur appartenance à l'espace rural.**

Graphique 6
Le pourcentage d'individus considérant vivre en zone rurale,
selon le type de commune où ils résident aujourd'hui



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 85 % des habitants des communes périurbaines déclarent vivre en zone rurale.

A l'inverse, les ruraux qui considèrent habiter en zone urbaine sont beaucoup moins nombreux : ce n'est le cas que de 14 % des personnes résidant dans le rural sous faible influence urbaine, et de 17 % des résidents des pôles ruraux et de leur périphérie (Tableau 2).

Tableau 2
La taille de la commune où l'on réside, selon le sentiment que l'on a d'habiter en zone urbaine ou rurale

(en %)

Commune de résidence ⁶ :	A le sentiment d'habiter :		Total
	en zone urbaine	en zone rurale	
• Pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois	95	5	100
• Pôles urbains offrant moins de 100 000 emplois	80	20	100
• Communes périurbaines	15	85	100
• Rural sous faible influence urbaine	14	86	100
• Pôles ruraux et périphérie	17	83	100
• Rural isolé.....	3	97	100
Ensemble	58	42	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

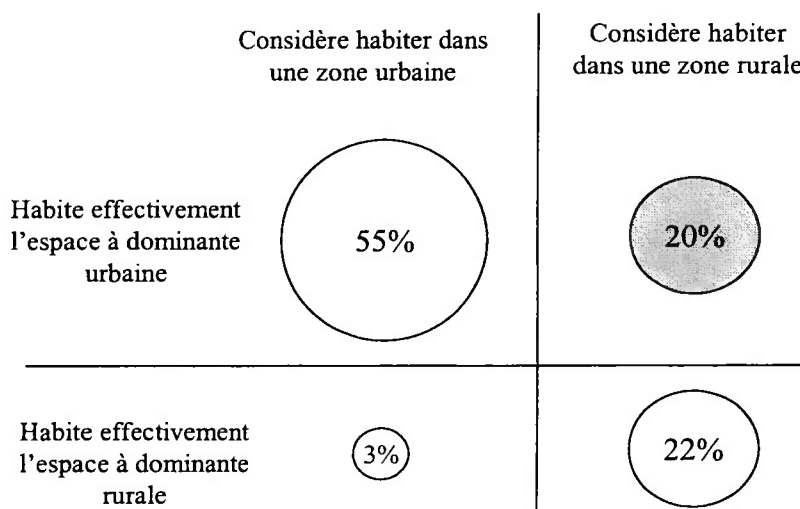
Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

⁶ Voir annexe I.

En définitive, la population peut être répartie en **quatre groupes distincts** (Graphique 7) :

- Les urbains qui pensent habiter dans le rural (ils constituent 20 % de l'échantillon).
- Les urbains qui estiment vivre en zone urbaine (55 %).
- Les ruraux qui considèrent résider à la campagne (22 %).
- Les ruraux qui pensent vivre en ville (seulement 3 % de la population est dans ce cas).

Graphique 7
Les « vrais » et « faux » ruraux



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Qui sont finalement ces urbains qui considèrent vivre à la campagne ? Principalement des périurbains, nous l'avons dit plus haut. On trouve également là des personnes dont le revenu du foyer est compris entre 15 000 et 20 000 F par mois (28 %, Tableau 3). Mais, et ceci est loin d'être anecdotique, **les habitants des communes de moins de 20 000 habitants y sont également sur-représentés (32-35 %)**.

En fait, une régression logistique⁷ montre même que **c'est cet effet de taille d'agglomération qui est prépondérant dans la volonté des enquêtés résidants en zone urbaine de manifester leur appartenance à l'espace rural**. Ainsi, les habitants des communes de moins de 2 000 habitants classées en zone urbaine ont 54 fois plus de chances que les habitants des communes de plus de 100 000 habitants de déclarer habiter en zone rurale. Parallèlement, les

⁷ Voir à l'annexe III, les résultats détaillés de cette régression (tableau A15). Elle porte sur les seuls individus qui habitent effectivement dans les zones à dominante urbaine.

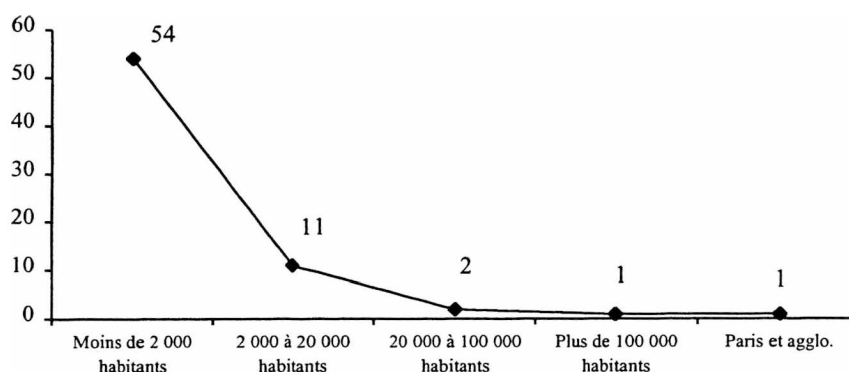
périurbains ont 7 fois plus de chances de se déclarer ruraux alors qu'ils ne le sont pas, au sens de la nomenclature INSEE-INRA.

En définitive, **tout se passe comme si les Français utilisaient encore le critère de la taille d'agglomération pour déterminer leur appartenance à l'espace rural.** En effet, chacun sait, *grosso modo*, quel est le nombre d'habitants de sa commune, et il est aisé de se positionner par rapport à cette indication. Il semblerait donc que, **dans l'esprit de nos concitoyens, la ruralité se définisse d'abord par un nombre réduit d'habitants dans la commune.** Voilà déjà éclairci une première interrogation, même si ces résultats nécessitent bien sûr des analyses complémentaires.

Le chapitre V sera précisément consacré à une analyse des modes de vie et des opinions des résidents des différents types d'espace, afin de vérifier si les périurbains se rapprochent effectivement plutôt des urbains ou plutôt des ruraux.

Graphique 8
La probabilité de déclarer habiter en zone rurale, selon la taille d'agglomération de résidence

- Champ : individus résidant effectivement dans l'espace à dominante urbaine -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : La probabilité que les habitants des communes de moins de 2 000 habitants classées en « aire urbaine » déclarent habiter en zone rurale est 54 fois plus importante que celle des résidents des communes de plus de 100 000 habitants.

Tableau 3
Les habitants de l'espace à dominante urbaine qui considèrent habiter en zone rurale

- Champ : individus résidant dans l'espace à dominante urbaine -

(en %)

	Pourcentage d'habitants de l'espace à dominante urbaine qui considèrent habiter en zone rurale
Sexe	
• Homme.....	19
• Femme.....	21
Age	
• Moins de 25 ans	16
• De 25 à 39 ans.....	20
• De 40 à 59 ans.....	21
• De 60 à 69 ans.....	21
• 70 ans et plus.....	22
Diplôme	
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	21
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	23
• BAC, technique (niveau Bac).....	18
• Diplôme du supérieur.....	17
Profession exercée	
• Indépendant.....	22
• Cadre supérieur.....	8
• Profession intermédiaire.....	18
• Employé.....	21
• Ouvrier.....	24
• Reste au foyer.....	22
• Retraité.....	22
• Etudiant.....	14
Revenu mensuel du foyer	
• Moins de 6000 F.....	17
• De 6 000 à 10 000 F.....	18
• De 10 000 à 15 000 F.....	21
• De 15 000 à 20 000 F.....	28
• 20 000 F et plus.....	21
Taille de l'agglomération	
• Moins de 2 000 habitants.....	35
• De 2 000 à 20 000 habitants.....	32
• De 20 000 à 100 000 habitants.....	19
• Plus de 100 000 habitants.....	8
• Paris et agglomération parisienne.....	6
Région d'habitation	
• Région parisienne.....	9
• Nord.....	23
• Est.....	20
• Bassin parisien.....	18
• Ouest.....	25
• Sud-Ouest.....	16
• Centre-Est.....	31
• Méditerranée.....	29
Ensemble.....	20

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : alors qu'en moyenne, parmi les individus résidant dans l'espace à dominante urbaine, 20 % considèrent habiter en zone rurale, c'est le cas de 35 % des habitants de communes de moins de 2 000 habitants classées en zone urbaine.

1.3 Seulement un Français sur cinq n'a jamais vécu à la campagne

Nous venons de voir que 42 % de la population considèrent habiter en zone rurale. Le chiffre est considérable et, en tout état de cause, très éloigné de ce que nous dit le zonage en aire urbaine. Mais ce chiffre prend tout son sens quand on le confronte avec les déclarations des enquêtés à propos de leur(s) migration(s) d'une zone à une autre. En particulier, on apprend, si l'on en croit les dires des enquêtés, que seulement un Français sur cinq n'a jamais vécu à la campagne.

a) L'ancienneté de résidence selon la zone habitée

Il n'apparaît vraiment pas de différences significatives dans l'ancienneté de résidence, selon que l'on déclare habiter dans une zone rurale (Tableau 4) ou dans un milieu urbain (Tableau 5). En particulier, 51 % des urbains déclarés disent habiter en ville depuis plus de trente ans, contre 43 % des ruraux déclarés (alors que la campagne véhicule traditionnellement une certaine réputation « d'immobilisme »). Néanmoins, plus de la moitié des individus pensant habiter dans le rural y vivent depuis plus de 20 ans (56 % exactement).

Tableau 4
Depuis combien de temps habitez-vous dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : enquêtés déclarant habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale, soit 42 % de la population -

	<i>(en %)</i>
• Moins de 5 ans	15
• 5 à moins de 10 ans	11
• 10 à moins de 20 ans	19
• 20 à moins de 30 ans	13
• 30 ans et plus.....	15
• Depuis toujours	28
• <i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

On pourrait presque dire, au vu de ces données, qu'il existe une certaine « attractivité » de l'espace rural, puisqu'un quart (26 %) des habitants actuels s'y sont installés depuis moins de 10 ans (contre 23 % des gens installés en zone urbaine).

Tableau 5
Depuis combien de temps habitez-vous dans une zone urbaine, en ville ?

- Champ : enquêtés déclarant habiter en zone urbaine, soit 58 % de la population -

	<i>(en %)</i>
• Moins de 5 ans.....	13
• 5 à moins de 10 ans	10
• 10 à moins de 20 ans	14
• 20 à moins de 30 ans	12
• 30 ans et plus	16
• Depuis toujours.....	35
• <i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Mais on peut lire également le Tableau 5 à l'envers : si 35 % des personnes qui déclarent aujourd'hui vivre en ville précisent qu'ils y ont toujours habité, cela revient à dire que 65 % des urbains ont vécu auparavant ailleurs qu'à la ville. Après calcul, il s'avère que ces urbains d'adoption représentent 38 % de la population totale⁸. Si on les additionne avec les 42 % d'individus qui déclarent habiter en zone rurale, cela fait donc 80 % : huit Français sur dix vivent actuellement à la campagne ou y auraient déjà vécu. Autrement dit, **on ne compterait que 20 % de « purs » citadins parmi nos concitoyens**. Même si ces chiffres sont établis à partir de déclarations individuelles – ils sont donc soumis aux erreurs d'appréciation de chacun et peut-être à notre propre interprétation –, leur ampleur mérite considération. En tout état de cause, cela montre à quel point l'espace rural fait partie de l'histoire personnelle de la plupart d'entre nous, même si beaucoup n'y habitent plus aujourd'hui.

b) L'attraction des communes périurbaines depuis une trentaine d'années

Quelles sont les communes les plus attractives depuis une trentaine d'années ? En regroupant les réponses présentées aux Tableaux 4 et 5, on peut savoir depuis combien de temps les enquêtés résident dans la même zone (urbaine ou rurale). Il suffit alors de croiser cette nouvelle

⁸ 65% des urbains × 58% de la population = 38% de la population.

variable avec la commune de résidence pour déterminer l'ancienneté de résidence en fonction du type d'espace habité.

Premier résultat : la majorité de la population a changé de zone de résidence depuis 30 ans (53 %) ; ce sont, soit des urbains qui se sont installés à la campagne, soit des ruraux qui se sont installés en ville. L'importance de ce chiffre traduit l'existence d'un « brassage » considérable, qui explique en partie qu'il n'y ait qu'un faible pourcentage d'individus ayant toujours vécu en ville.

Dans le détail, une majorité (55 %, Tableau 6) des habitants des pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois déclarent résider dans la même zone depuis plus de 30 ans, contre 47 % de la population. A l'inverse, 65 % des périurbains n'y habitent que depuis moins de 30 ans, de même que 61 % des résidents des pôles ruraux et de leur périphérie. **Cette enquête confirme donc que les communes périurbaines et les pôles ruraux avec leur périphérie⁹ bénéficient d'un certain dynamisme migratoire, au détriment des grands pôles urbains.**

Tableau 6
Ancienneté de résidence dans la même zone, selon la commune de résidence

Commune de résidence :	Depuis combien de temps l'enquêté habite-t-il dans la même zone ?		Total (y c. nsp)
	Moins de 30 ans	Plus de 30 ans	
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	45	55	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois....	54	46	100
• Commune périurbaine	65	35	100
• Rural sous faible influence urbaine	55	44	100
• Pôle rural et périphérie	61	39	100
• Rural isolé	49	51	100
Ensemble	53	47	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

⁹ Les données issues des recensements précisent que la périphérie des pôles ruraux croît en effectifs depuis 1975, alors que la population des pôles ruraux décroît depuis 1982.

c) Ancienneté de résidence en ville, selon les groupes

Une autre façon d'approcher la mobilité entre les zones urbaines et les zones rurales consiste à étudier, dans chaque zone, le profil-type des nouveaux arrivants (qui sont là depuis moins de cinq ans) et celui de ceux qui y habitent depuis toujours (Tableau 7).

Parmi **ceux qui viennent juste de s'installer en ville**, qui y résident donc depuis moins de cinq ans, **on trouve essentiellement des étudiants** (35 % des étudiants qui habitent en ville y sont depuis moins de cinq ans, contre 13 % des urbains, Tableau 7) et des individus de moins de 25 ans (33 %). Cela se comprend : **pour suivre des études, bon nombre de ruraux sont obligés de s'installer en ville pour se rapprocher des centres universitaires et des grandes écoles**. La sur-représentation des diplômés du Bac et des titulaires de revenus inférieurs à 6 000 F par mois est très certainement liée à cette migration estudiantine.

Par ailleurs, les personnes âgées et les retraités figurent parmi les groupes les plus nombreux à avoir toujours vécu en zone urbaine.

Tableau 7
Depuis combien de temps habitez-vous en zone urbaine, en ville ?

- Champ : enquêtés déclarant habiter en zone urbaine, soit 58 % de la population -

(en %)

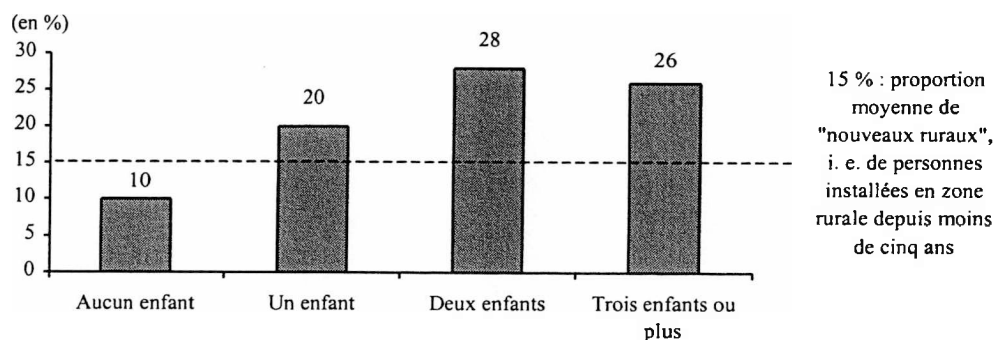
	Depuis moins de 5 ans	Depuis plus de 5 ans	Depuis toujours	Total
Sexe				
• Homme	14	53	34	100
• Femme	11	52	37	100
Age				
• Moins de 25 ans	33	34	33	100
• De 25 à 39 ans	17	52	30	100
• De 40 à 59 ans	6	57	36	100
• De 60 à 69 ans	2	56	42	100
• 70 ans et plus	<i>1</i>	59	40	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP) ..	7	55	38	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac) ..	11	54	36	100
• BAC, technique (niveau Bac)	21	49	30	100
• Diplôme du supérieur	15	50	35	100
Profession exercée				
• Indépendant	6	64	30	100
• Cadre supérieur	11	57	32	100
• Profession intermédiaire	11	55	35	100
• Employé	18	51	31	100
• Ouvrier	15	50	35	100
• Reste au foyer	10	51	39	100
• Retraité	2	57	41	100
• Etudiant	35	36	29	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F	21	45	34	100
• De 6 000 à 10 000 F	13	54	33	100
• De 10 000 à 15 000 F	9	58	32	100
• De 15 000 à 20 000 F	15	52	33	100
• 20 000 F et plus	10	59	32	100
Région d'habitation				
• Région parisienne	12	55	33	100
• Nord	<i>10</i>	30	60	100
• Est	19	51	30	100
• Bassin parisien	10	54	36	100
• Ouest	14	53	34	100
• Sud-Ouest	23	46	32	100
• Centre-Est	9	55	36	100
• Méditerranée	9	60	31	100
Ensemble	13	52	35	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.
Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

d) Ancienneté de résidence en zone rurale, selon les groupes

Les « **nouveaux ruraux** », installés à la campagne depuis moins de cinq ans, présentent un profil tout à fait différent des nouveaux urbains (Tableau 8) : 25-39 ans, un ou plusieurs enfants, diplômés du Bac ou du supérieur, cadres, employés, revenus compris entre 10 000 et 15 000 F par mois. En fait, deux effets entrent en ligne de compte dans le fait d'avoir récemment décidé de s'installer à la campagne : avoir des enfants et disposer d'un diplôme élevé. **Les jeunes parents ayant un niveau de formation élevé semblent donc préférer, pour leurs enfants, un cadre de vie plus « vert », comme si l'environnement de la campagne était jugé plus propice à l'éducation des enfants.**

Graphique 9
Proportion de ruraux installés à campagne depuis moins de cinq ans, selon le nombre d'enfants



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 28 % des ruraux ayant deux enfants sont installés à la campagne depuis moins de cinq ans, contre 15 % de la population rurale en moyenne .

Quant aux ruraux qui ont toujours vécu en zone rurale, il s'agit plutôt de personnes âgées (c'est le cas de 35 à 39 % des ruraux de plus de 60 ans, contre 28 % de l'ensemble des ruraux), de retraités (37 %) et de non-diplômés (39 %). A l'instar de ce qui se passe en milieu urbain, **les anciennes générations sembleraient donc a priori moins mobiles que les nouvelles.** Comme si, autrefois, un urbain ne pouvait pas vivre à la campagne, ni un rural s'installer en ville, alors qu'aujourd'hui, les Français seraient plus enclins à changer d'environnement. Bien entendu, une bonne partie (48 %) **des indépendants** habitent dans ces zones rurales « depuis toujours », ce qui montre bien que le métier d'agriculteur se transmet de père en fils, et qu'on ne devient pas exploitant par hasard.

Tableau 8
Depuis combien de temps habitez-vous dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : enquêtés déclarant habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale, soit 42 % de la population -

(en %)

	Depuis moins de 5 ans	Depuis plus de 5 ans	Depuis toujours	Total (y c. nsp)
Sexe				
• Homme.....	13	57	30	100
• Femme.....	17	57	26	100
Age				
• Moins de 25 ans	17	56	25	100
• De 25 à 39 ans.....	29	53	19	100
• De 40 à 59 ans.....	9	61	30	100
• De 60 à 69 ans.....	7	54	39	100
• 70 ans et plus.....	5	61	35	100
Nombre d'enfants				
• Aucun.....	10	58	32	100
• Un enfant.....	20	63	17	100
• Deux enfants.....	28	48	24	100
• Trois enfants ou plus.....	26	58	16	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	8	53	39	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	13	61	26	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	22	55	22	100
• Diplôme du supérieur.....	28	56	16	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	9	43	48	100
• Cadre supérieur.....	26	64	<i>11</i>	100
• Profession intermédiaire.....	29	51	20	100
• Employé.....	25	57	17	100
• Ouvrier.....	14	66	20	100
• Reste au foyer.....	16	59	25	100
• Retraité.....	7	56	37	100
• Etudiant.....	<i>14</i>	58	24	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	11	60	28	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	17	53	30	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	20	57	24	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	15	59	26	100
• 20 000 F et plus.....	15	64	21	100
Région d'habitation				
• Région parisienne.....	<i>21</i>	64	<i>15</i>	100
• Nord.....	<i>11</i>	36	54	100
• Est.....	12	53	36	100
• Bassin parisien.....	15	59	25	100
• Ouest.....	12	52	35	100
• Sud-Ouest.....	16	61	23	100
• Centre-Est.....	19	55	26	100
• Méditerranée.....	21	73	7	100
Ensemble.....	15	57	28	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

1.4 Un rapport affectif avec l'espace rural

Plus d'un tiers des Français déclarent avoir passé leur enfance à la campagne (36 % exactement) : 20 % à proximité d'une ville et 16 % loin d'une ville (Tableau 9). Cette dimension affective n'est évidemment pas sans influence sur les attitudes et les opinions des Français vis-à-vis de l'espace rural, comme nous le montrerons par la suite.

Tableau 9
Les dix premières années de votre vie, dans quel endroit les avez-vous principalement passées ?

	<i>(en %)</i>	
• Dans une grande ville (plus de 100 000 habitants)	25	
• Dans une ville moyenne (de 20 000 à 100 000 habitants)	21	
• Dans une petite ville (moins de 20 000 habitants)	17	
• A la campagne ou dans une petite commune, près d'une ville.....	20	} 36
• A la campagne ou dans une petite commune, loin d'une ville	16	
• A l'étranger	1	
• <i>Ne sait pas</i>	-	
Total	100	

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

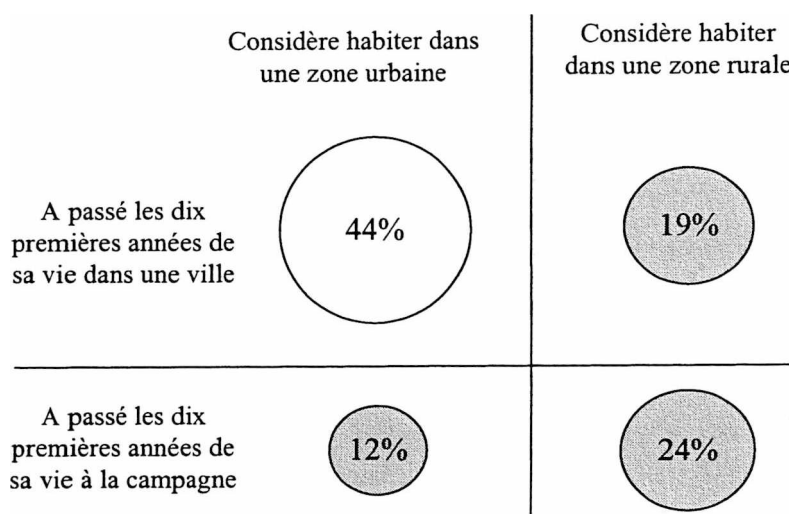
On peut décomposer la population en quatre groupes (Graphique 10) :

- 44 % des Français ont passé les dix premières années de leur vie en ville, et ils y vivent encore aujourd'hui :
- 24 % ont été élevés à la campagne, et y résident toujours à l'heure actuelle.
- Le groupe de ceux qui ont grandi en ville, mais qui habitent aujourd'hui en zone rurale représente 19 % de la population.
- Enfin, 12 % de nos concitoyens ont passé leur enfance à la campagne, mais ils déclarent aujourd'hui vivre en ville.

Si l'on exclut le premier groupe, on observe que 56 % de la population vivent actuellement à la campagne, ou y ont passé les dix premières années de leur vie : **une majorité de nos concitoyens connaissent donc bien l'espace rural.**

On remarque également que les personnes qui ont passé leur enfance en ville, mais qui résident aujourd'hui à la campagne (19 % de la population), sont plus nombreuses que celles qui sont issues de la campagne et qui vivent aujourd'hui en ville (12 % de la population). **Ce chassé-croisé donne une idée de l'inversion des flux migratoires au profit des zones rurales** que l'on constate dans les recensements depuis 1975.

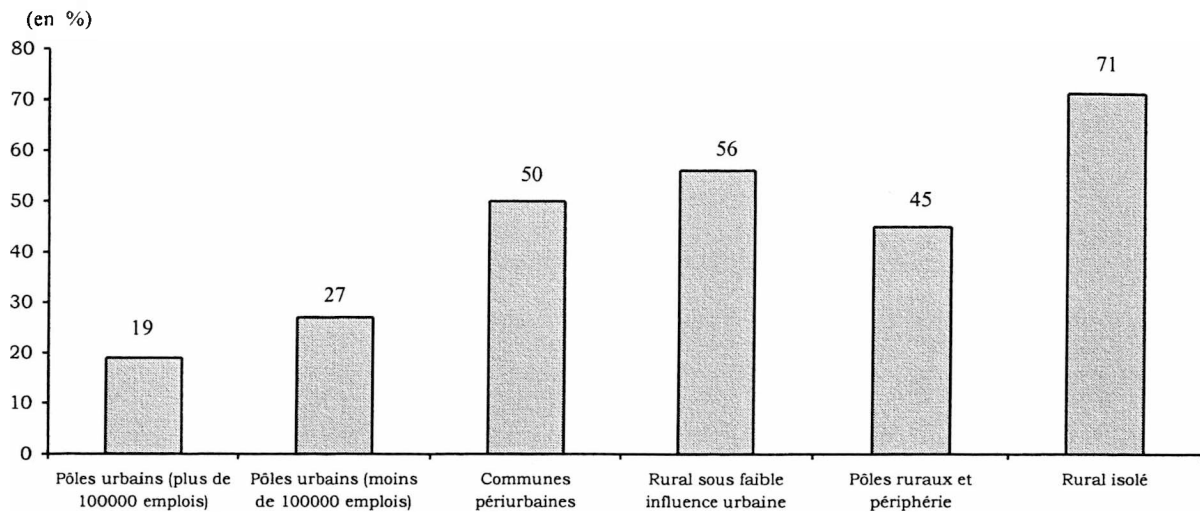
Graphique 10
Enfance à la ville ou à la campagne, et zone actuelle de résidence déclarée



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Il reste que c'est surtout dans l'espace à dominante rurale que l'on trouve aujourd'hui relativement plus d'individus ayant passé leur enfance à la campagne : 19 % des habitants actuels des grands pôles urbains ont vécu à la campagne leurs jeunes années, contre 71 % des habitants du rural isolé (Graphique 11).

Graphique 11
Le pourcentage d'individus ayant passé leur enfance à la campagne,
selon le type de commune où ils résident aujourd'hui



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 19 % des habitants actuels des pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois ont passé leur enfance à la campagne, contre 71 % des habitants actuels du rural isolé.

Cela ne signifie cependant pas que tous les individus ayant vécu leur enfance à la campagne y vivent encore : parmi tous les enquêtés élevés à la campagne, **38 % vivent aujourd'hui dans des « pôles urbains »**, 21 % dans des communes périurbaines et 41 % dans l'espace à dominante rurale.

Malgré ces migrations, l'analyse en fonction des critères socio-démographiques montre que les groupes ayant plus souvent qu'en moyenne passé leur enfance en ville (*respectivement à la campagne*) sont les mêmes que ceux qui sont actuellement sur-représentés dans l'espace à dominante urbaine (*respectivement dans l'espace à dominante rurale*). La confrontation du Tableau 10 avec le Tableau 1 atteste de cette étroite corrélation.

Tableau 10
Les dix premières années de votre vie, dans quel endroit les avez-vous principalement passées ?

(en %)

	En ville	A la campagne	Total (y c. à l'étranger et nsp)
Sexe			
• Homme.....	61	37	100
• Femme.....	64	35	100
Age			
• Moins de 25 ans	68	31	100
• De 25 à 39 ans	67	32	100
• De 40 à 59 ans	61	38	100
• De 60 à 69 ans	57	40	100
• 70 ans et plus.....	57	42	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	55	42	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	63	36	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	65	34	100
• Diplôme du supérieur.....	69	29	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	43	57	100
• Cadre supérieur	74	25	100
• Profession intermédiaire.....	69	29	100
• Employé	68	31	100
• Ouvrier	62	37	100
• Reste au foyer.....	63	36	100
• Retraité.....	57	41	100
• Etudiant	67	32	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	63	34	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	62	36	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	61	38	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	62	37	100
• 20 000 F et plus.....	66	33	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	79	19	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	72	27	100
• Commune périurbaine	48	50	100
• Rural sous faible influence urbaine	44	56	100
• Pôle rural et périphérie	54	45	100
• Rural isolé	28	71	100
Région d'habitation			
• Région parisienne.....	80	18	100
• Nord	73	27	100
• Est.....	50	50	100
• Bassin parisien	54	44	100
• Ouest	52	47	100
• Sud-Ouest.....	62	36	100
• Centre-Est.....	54	46	100
• Méditerranée	76	22	100
Ensemble.....	63	36	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 68 % des moins de 25 ans ont passé leur enfance en ville, contre 63 % de la population.

1.5 « Seulement » deux actifs sur dix exercent leur activité professionnelle en milieu rural

a) Lieu d'activité professionnelle

Si 42 % des Français disent résider à la campagne, seulement 22 % des actifs déclarent y travailler (Tableau 11) : 12 % exercent leur activité dans une petite commune à proximité d'une ville et 10 %, dans une zone éloignée d'une agglomération.

Tableau 11
Où exercez-vous habituellement votre activité professionnelle ?

- Champ : ensemble des actifs, soit 48 % de la population -

	<i>(en %)</i>
• Dans une grande ville (plus de 100 000 habitants).....	32
• Dans une ville moyenne (de 20 000 à 100 000 habitants).....	25
• Dans une petite ville (moins de 20 000 habitants)	17
• A la campagne ou dans une petite commune, près d'une ville..	12
• A la campagne ou dans une petite commune, loin d'une ville..	10
• Travail itinérant.....	4
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

b) Chez les ruraux, un actif sur deux travaille en ville

Cela implique-t-il qu'une partie des habitants des zones rurales effectuent des migrations quotidiennes entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail ? La réponse est positive : seulement 49 % des actifs de l'espace à dominante rurale déclarent travailler à la campagne ; 18 % exercent dans une ville de plus de 20 000 habitants et 28 % dans une petite ville. A l'opposé, 91 % des actifs de grands pôles urbains exercent dans une grande ville ou une ville moyenne (Tableau 12).

Tableau 12
Lieu d'habitation et lieu d'activité professionnelle

- Champ : ensemble des actifs, soit 48 % de la population -

(en %)

Commune de résidence :	Lieu d'activité professionnelle déclaré :				Total
	une ville de plus de 20 000 habitants	une petite ville (moins de 20 000 habitants)	à la campagne	travail itinérant	
• Pôles urbains (+ de 100 000 emplois) ..	91	4	2	3	100
• Pôles urbains (- de 100 000 emplois) ..	65	24	6	5	100
• Communes périurbaines.....	39	17	39	4	100
• Espace à dominante rurale.....	18	28	49	5	100
Ensemble.....	57	17	22	4	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : parmi les actifs résidant dans l'espace à dominante rurale, 49 % disent travailler à la campagne et 18 % dans une ville de plus de 20 000 habitants.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

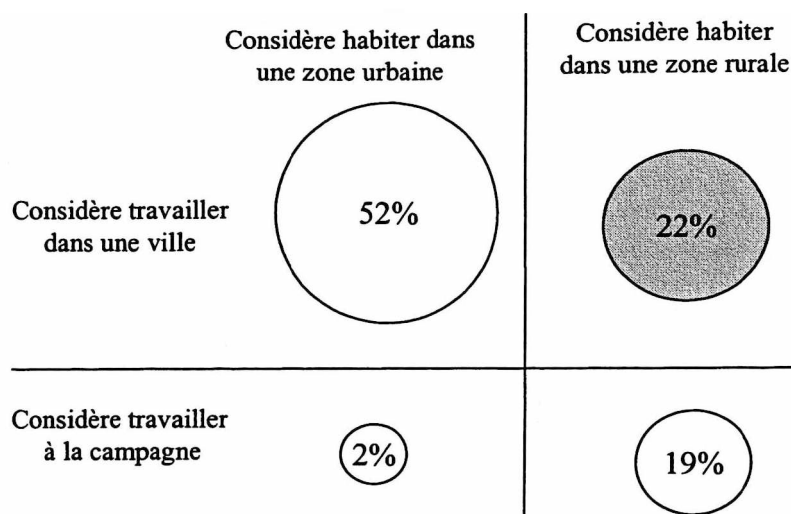
On peut découper encore la population active en quatre groupes (Graphique 12), selon que les individus déclarent travailler en ville ou à la campagne, et vivre en zone urbaine ou en zone rurale :

- 52 % de la population active sont ainsi des urbains travaillant en ville (des jeunes, des diplômés du supérieur, des cadres ou des employés, aux revenus, soit élevés, soit modestes, Tableau 13).
- 22 % sont des ruraux travaillant en ville (plutôt des femmes, des personnes de moins de 40 ans, des ouvriers et des cadres moyens, avec de faibles revenus).
- 19 % sont des ruraux travaillant à la campagne (peu diplômés et indépendants).
- Seulement 2 % sont des urbains travaillant à la campagne.

En définitive, le « chassé-croisé » le plus important concerne les ruraux qui vont travailler en ville : en un mot, **un peu plus d'un actif sur deux qui vit à la campagne travaille en ville.**

Graphique 12
Zone de résidence déclarée, et lieu d'exercice de l'activité professionnelle

- Champ : ensemble des actifs, soit 48 % de la population -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau 13
Lieu d'habitation (déclaré) et lieu d'activité professionnelle (déclaré)

- Champ : ensemble des actifs, soit 48 % de la population -

(en %)

	Urbain, travaillant en ville	Rural, travaillant en ville	Rural, travail- lant à la campa- gne	Total (y c. autres possibilités)
Sexe				
• Homme	52	20	19	100
• Femme	52	26	19	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	58	26	10	100
• De 25 à 39 ans	49	25	19	100
• De 40 à 59 ans	53	18	21	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	55	14	24	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac) .	44	24	23	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	55	22	19	100
• Diplôme du supérieur	61	23	10	100
Profession exercée				
• Indépendant	22	16	49	100
• Cadre supérieur	78	10	5	100
• Profession intermédiaire.....	57	26	11	100
• Employé	58	24	14	100
• Ouvrier	45	27	21	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	51	30	14	100
• De 6 000 à 10 000 F	57	19	19	100
• De 10 000 à 15 000 F	47	24	22	100
• De 15 000 à 20 000 F	47	24	22	100
• 20 000 F et plus	56	21	12	100
Commune de résidence				
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois) .	91	4	<i>0</i>	100
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois) ..	73	16	<i>3</i>	100
• Commune périurbaine	10	46	34	100
• Rural sous faible influence urbaine ..	15	36	45	100
• Pôle rural et périphérie	<i>15</i>	44	30	100
• Rural isolé	<i>1</i>	31	61	100
Région d'habitation				
• Région parisienne.....	87	9	<i>2</i>	100
• Nord.....	62	22	<i>11</i>	100
• Est.....	37	23	31	100
• Bassin parisien.....	46	23	23	100
• Ouest.....	29	38	23	100
• Sud-Ouest.....	49	24	23	100
• Centre-Est.....	38	23	31	100
• Méditerranée.....	56	22	14	100
Ensemble.....	52	22	19	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 58 % des actifs de moins de 25 ans disent habiter en zone urbaine et travailler en ville.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

c) *Les actifs mettent en moyenne 17 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail*

Une question sur les temps de transport entre le domicile et le lieu de travail a été insérée dans l'enquête. Il s'agit donc de données **déclaratives**, sujets à approximation. Elles fournissent néanmoins de précieuses indications.

En moyenne, le temps de parcours déclaré est de 17 minutes (*cf.* Tableau 15). La moitié des actifs (48 %) mettent moins de 15 minutes pour se rendre sur leur lieu de travail ; de plus, 11 % travaillent à domicile. Ce qui signifie, hors travail itinérant, que **36 % des actifs ont un temps de transport supérieur à 15 minutes** pour aller de chez eux sur leur lieu d'exercice. Parmi eux, 11 % mettent même plus de 30 minutes (Tableau 14).

Tableau 14
Combien de temps, en minutes, mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ?

- Champ : ensemble des actifs, soit 48 % de la population -

(en %)

• Moins de cinq minutes.....	16
• De six à quinze minutes.....	32
• De seize à trente minutes.....	25
• Plus de trente minutes.....	11
• Travail à domicile.....	11
• Travail itinérant.....	4
• <i>Ne sait pas</i>	-
Total.....	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Le fait de travailler dans une grande ville augmente presque systématiquement les temps de transports depuis son domicile. Tous les chiffres suivants le confirment : les Franciliens mettent en moyenne 27 minutes pour se rendre au travail (Tableau 15), les habitants des pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois, 22 minutes, et les cadres supérieurs, 24 minutes. Entre parenthèses, cela revient à dire que **les Franciliens perdent, en moyenne, près d'une heure par jour dans les transports** (54 minutes aller/retour).

Tableau 15
Combien de temps mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ?

- Champ : ensemble des actifs, hors itinérants, soit 46 % de la population totale -

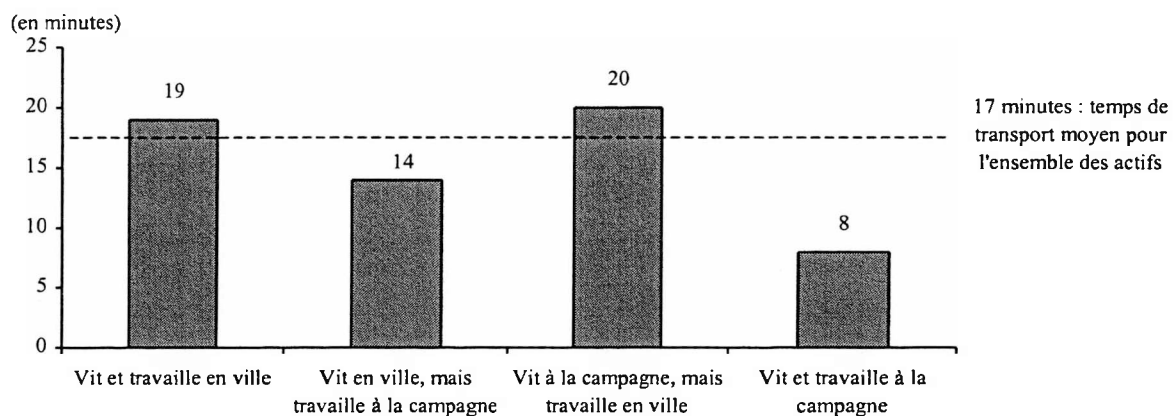
(en minutes)

	Temps moyen
Sexe	
• Homme	17
• Femme	17
Age	
• Moins de 25 ans	20
• De 25 à 39 ans.....	17
• De 40 à 59 ans.....	16
• De 60 à 69 ans.....	12
Diplôme	
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	15
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	16
• BAC, technique (niveau Bac)	15
• Diplôme du supérieur.....	20
Profession exercée	
• Indépendant.....	5
• Cadre supérieur	24
• Profession intermédiaire	19
• Employé.....	16
• Ouvrier.....	18
Revenu mensuel du foyer	
• Moins de 6000 F	17
• De 6 000 à 10 000 F.....	16
• De 10 000 à 15 000 F.....	17
• De 15 000 à 20 000 F.....	17
• 20 000 F et plus.....	18
Commune de résidence	
• Pôle urbain (offrant plus de 100 000 emplois).....	22
• Pôle urbain (offrant moins de 100 000 emplois)....	15
• Commune périurbaine.....	15
• Rural sous faible influence urbaine.....	14
• Pôle rural et périphérie.....	14
• Rural isolé.....	14
Région d'habitation	
• Région parisienne	27
• Nord.....	16
• Est.....	16
• Bassin parisien	15
• Ouest.....	13
• Sud-Ouest	14
• Centre-Est	12
• Méditerranée	16
Ensemble	17

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Mais, répétons-le, ce n'est pas tant le fait de résider en ville que celui d'y travailler qui implique des pertes de temps. Ainsi, lorsqu'on vit en ville, mais qu'on travaille à la campagne, le temps de transport entre le lieu de travail et le domicile est de **14 minutes**, soit un temps inférieur de 3 minutes à la moyenne des actifs (Graphique 13). En revanche, travailler en ville implique un temps de transport moyen plus élevé, que l'on vive en ville (19 minutes) ou à la campagne (20 minutes).

Graphique 13
Les temps de transport entre le travail et le domicile, selon les zones où l'on vit et où l'on travaille
 (lieu de résidence et lieu de travail déclarés)



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

On doit cependant préciser une chose : si l'on fait abstraction des actifs qui travaillent directement à leur domicile (on écarte donc une bonne partie des indépendants), on observe que les **habitants du rural isolé passent plus de temps pour se rendre à leur travail que les habitants des pôles urbains de taille réduite** (19 minutes, contre 16 minutes). En effet, en dehors des agriculteurs qui vivent à proximité de leur exploitation, les habitants du rural isolé sont pénalisés par leur éloignement des pôles ruraux ou des pôles urbains.

Tableau 16
Combien de temps mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ?

- Champ : actifs ne travaillant pas à domicile et hors itinérants, soit 41 % de la population -
(en minutes)

	Temps moyen
Commune de résidence	
• Pôle urbain (offrant plus de 100 000 emplois).....	24
• Pôle urbain (offrant moins de 100 000 emplois)....	16
• Commune périurbaine.....	17
• Rural sous faible influence urbaine.....	17
• Pôle rural et périphérie.....	16
• Rural isolé.....	19
Ensemble	19

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Par ailleurs, **les temps de parcours domicile-travail sont moins longs pour les personnes disposant d'une voiture** : 16 minutes en moyenne, contre 23 minutes pour ceux qui ne disposent pas d'automobile (Tableau 17). Avec ou sans voiture, les temps de parcours sont bien entendu rallongés si l'on va travailler en ville.

Tableau 17
Temps de parcours du domicile au lieu de travail, selon que l'on dispose ou non d'une voiture, et que l'on travaille en ville ou à la campagne

- Champ : ensemble des actifs -

	(en minutes) Temps moyen
Dispose d'une voiture	16
Dispose d'une voiture et travaille en ville.....	18
Dispose d'une voiture et travaille à la campagne.....	9
Ne dispose pas de voiture.....	23
Ne dispose pas de voiture et travaille en ville.....	25
Ne dispose pas de voiture et travaille à la campagne	10
Ensemble des actifs	17

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

1.6 Un quart des urbains a l'intention de s'installer dans une zone rurale dans les prochaines années

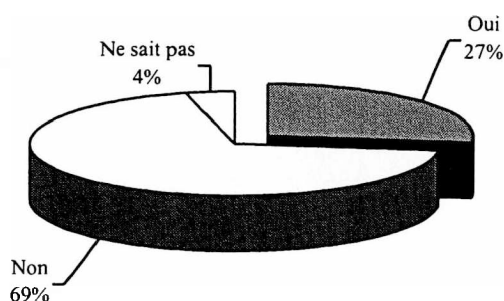
L'espace rural semble posséder une véritable force d'attraction pour les résidents des villes puisque **27 % d'entre eux disent avoir l'intention d'aller habiter dans une petite commune dans les prochaines années** (Graphique 14). Cet intérêt pour les zones rurales donne à penser que le repeuplement des campagnes françaises, amorcé dès 1975, pourrait compter sur un nouvel apport démographique.

Bien sûr, les données dont nous disposons ici sont **déclaratives**. Il est cependant intéressant de noter que quand on interroge, cette fois, non plus les urbains, mais les habitants des zones rurales sur leurs intentions, **seulement 8 % envisagent de s'installer prochainement en ville** (Graphique 15) : l'attractivité de la campagne est donc bien supérieure à celle de la ville, au moins dans les déclarations d'intention.

Graphique 14

Avez-vous l'intention, dans les prochaines années, d'aller habiter dans une petite commune (à la campagne, au bord de la mer ou à la montagne) ou dans une zone rurale ?

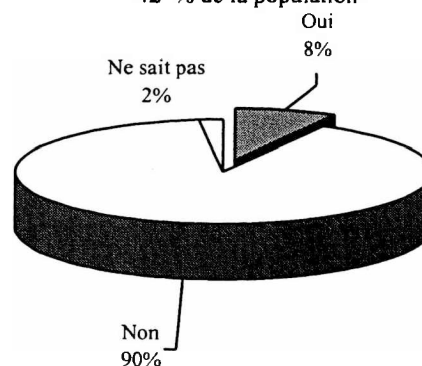
- Champ : enquêtés déclarant habiter en zone urbaine, soit 58 % de la population -



Graphique 15

Avez-vous l'intention, dans les prochaines années, d'aller habiter dans une grande ville ou dans une zone urbaine ?

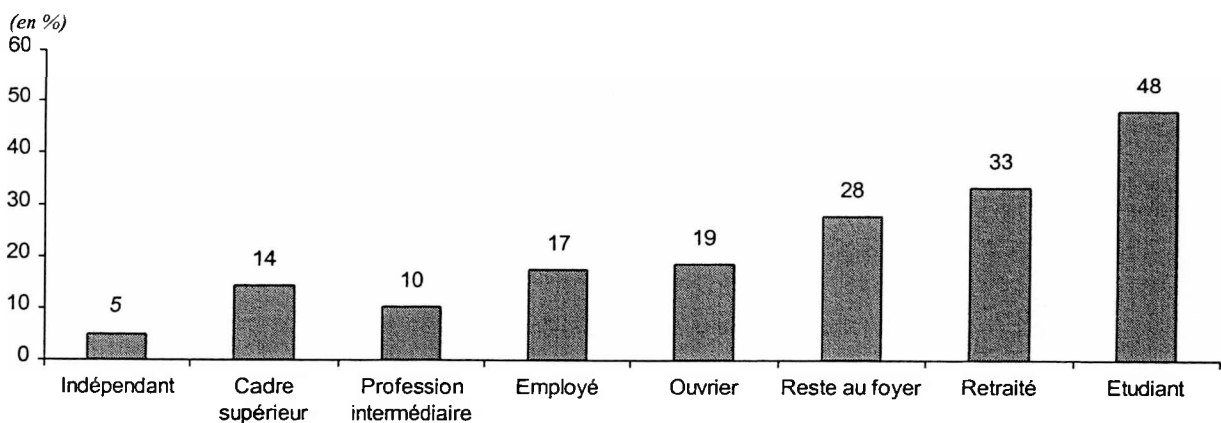
- Champ : enquêtés déclarant habiter en zone rurale, soit 42 % de la population -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Nous avons précisément remarqué que les personnes installées en ville depuis moins de cinq ans étaient principalement des étudiants. Cela se comprend puisque la plupart des centres universitaires, y compris les « antennes » délocalisées, se trouvent nécessairement en ville. La sur-représentation de ces mêmes étudiants parmi les ruraux ayant l'intention de rejoindre la ville procède du même principe : un étudiant peut rarement se permettre d'habiter à la campagne tout en suivant des cours en ville, notamment parce qu'un étudiant sur deux ne dispose pas de voiture (Graphique 16).

Graphique 16
Proportion d'individus ne disposant pas de voiture, selon la catégorie socio-professionnelle



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.
Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Les individus qui veulent quitter la ville pour s'installer à la campagne sont relativement jeunes, disposent de revenus moyens, et ont des enfants (Tableau 18). On retrouve donc là, comme chez les « nouveaux ruraux », de jeunes parents contraints financièrement (*cf.* ci-dessus Tableau 8). Remarquons aussi une envie de « retour aux sources » de certains étudiants, qui, après avoir suivi leur cursus en ville, manifestent leur intention de bientôt revenir « vivre au vert ». **Ce retour aux sources est encore plus vrai pour 35 % des personnes ayant passé leur enfance à la campagne, mais résidant actuellement en ville** (Tableau 18).

Tableau 18
Les intentions de changer de « catégorie d'espace », selon qu'on dit résider en ville ou à la campagne

(en %)

	Avez-vous l'intention d'aller habiter en zone urbaine ? - Champ : ruraux déclarés, soit 42 % de la population -			Avez-vous l'intention d'aller habiter en zone rurale ? - Champ : urbains déclarés, soit 58 % de la population -		
	Oui	Non	Total (y. c. nsp)	Oui	Non	Total (y. c. nsp)
Sexe						
• Homme.....	6	91	100	28	67	100
• Femme.....	9	89	100	25	71	100
Age						
• Moins de 25 ans	29	62	100	37	59	100
• De 25 à 39 ans.....	6	93	100	35	59	100
• De 40 à 59 ans.....	4	95	100	28	67	100
• De 60 à 69 ans.....	7	92	100	11	88	100
• 70 ans et plus.....	5	93	100	3	97	100
Nombre d'enfants						
• Aucun.....	10	87	100	25	72	100
• Un enfant.....	5	94	100	31	61	100
• Deux enfants	3	97	100	33	64	100
• Trois enfants ou plus.....	5	94	100	29	68	100
Diplôme						
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	4	94	100	21	77	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	9	89	100	28	67	100
• BAC, technique (niveau Bac)	8	87	100	30	65	100
• Diplôme du supérieur.....	9	87	100	29	67	100
Profession exercée						
• Indépendant.....	2	98	100	27	61	100
• Cadre supérieur.....	<i>15</i>	80	100	29	67	100
• Profession intermédiaire.....	8	90	100	31	63	100
• Employé.....	7	93	100	32	61	100
• Ouvrier.....	9	90	100	34	60	100
• Reste au foyer.....	7	91	100	32	67	100
• Retraité.....	5	93	100	7	92	100
• Etudiant.....	38	44	100	34	63	100
Revenu mensuel du foyer						
• Moins de 6000 F	8	91	100	28	67	100
• De 6 000 à 10 000 F	8	90	100	29	66	100
• De 10 000 à 15 000 F	8	91	100	35	61	100
• De 15 000 à 20 000 F	6	93	100	27	69	100
• 20 000 F et plus.....	7	92	100	21	77	100
Commune de résidence						
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois)	<i>18</i>	79	100	29	66	100
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois) ..	10	88	100	23	73	100
• Commune périurbaine.....	8	91	100	30	70	100
• Rural sous faible influence urbaine..	4	94	100	27	70	100
• Pôle rural et périphérie.....	9	87	100	27	66	100
• Rural isolé	8	89	100	33	67	100
A passé les dix premières années de sa vie...						
• En ville.....	12	87	100	24	72	100
• A la campagne.....	5	93	100	35	60	100
Ensemble.....	8	90	100	27	69	100

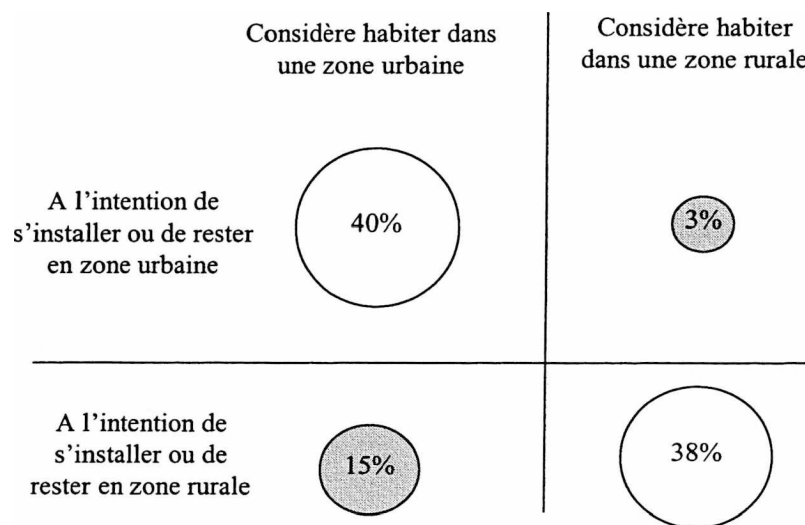
Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Finalement, on peut répartir la population en quatre groupes (Graphique 17) :

- Ceux qui habitent dans une zone urbaine et qui ont l'intention d'y rester (40 %).
- Ceux qui habitent dans une zone rurale et qui ont l'intention d'y rester (38 %),
- Ceux qui habitent en ville et qui envisagent d'aller habiter en zone rurale (15 %).
- Ceux qui habitent à la campagne et qui envisagent de rejoindre la ville (3 %).

Graphique 17
Les intentions de migrations, selon la zone de résidence déclarée



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Si l'on devait prendre à la lettre ces résultats, il faudrait en conclure que, d'ici quelques années, les habitants de zones rurales devraient représenter plus de la moitié de la population (53 % de nos concitoyens) : on imagine l'exode que cela impliquerait ! Bien entendu, ces déclarations ne traduisent que des intentions, parfois des désirs qui ne seront jamais réalisés. **Mais cette subjectivité révèle précisément la très forte attirance de nos concitoyens pour l'espace rural** ; une attirance visible depuis 1975 dans les recensements, encore valable ces dernières années, et toujours manifeste aujourd'hui, au regard des intentions de migration.

En dehors de ces désirs de mobilité, notons qu'au total, 78 % de la population, soit près de huit Français sur dix, ne comptent pas changer prochainement de zone de résidence. **La plupart des ruraux et des urbains sont donc bien là où ils sont, et il n'apparaît pas ce qu'on appellera des « besoins frénétiques » de changer de décor.** Précisons que le changement

tente plutôt des jeunes, des étudiants, des cadres supérieurs, des habitants des grandes villes et donc des Franciliens (voir Tableau A5 en annexe).

1.7 Ce sont l'environnement et le cadre de vie proposés par les zones rurales qui attirent

A quoi tient cette attirance profonde de nos concitoyens à l'égard de la campagne ? Essentiellement au cadre de vie et à l'environnement qu'elle propose.

Car, plus de la moitié des urbains (55 %) qui envisagent de quitter prochainement la ville pour rejoindre l'espace rural mettent en avant le fait **que l'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs** (Tableau 19). Les autres arguments ne sont, en comparaison, que secondaires : la possibilité d'accéder à la propriété prend la deuxième place (11 % des premières réponses). Viennent ensuite les conditions de vie et l'éducation des enfants (9 %), ou l'idée de rejoindre la campagne pour y passer sa retraite (8 %). Les autres justifications au désir d'installation dans une zone rurale sont encore moins citées : le faible prix des locations regroupe 7 % des réponses, la proximité de la famille, 3 % et les raisons professionnelles, 3 % également.

Les deuxièmes réponses apportent quelques modifications ; la principale valorise les meilleures conditions de vie et l'éducation des enfants à la campagne.

Tableau 19
Pour quelle raison principale avez-vous l'intention d'aller habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : urbains déclarant avoir l'intention de s'installer dans une petite commune ou en zone rurale, soit 15 % de la population -

(en %)

<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse	Ensemble
• L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs.....	55	25	80
• Pour pouvoir accéder à la propriété.....	11	6	17
• Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants.....	9	26	35
• Pour la retraite.....	8	11	19
• Les locations sont moins chères.....	7	7	14
• Moi (ou mon conjoint) sommes originaires du milieu rural.....	4	11	15
• Pour la famille, les amis.....	3	6	9
• Pour le travail.....	3	2	5
• Autre.....	<i>1</i>	2	3
• <i>Ne sait pas</i>	<i>0</i>	4	
Total.....	100	100	

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Nous avons posé une autre question avec des modalités identiques, mais cette fois aux personnes qui se sont, plus ou moins récemment, installées en milieu rural, pour leur demander la raison principale de leur venue dans une petite commune. Il est très intéressant de constater que l'ordre des motivations est sensiblement identique, même si le cadre de vie est un peu moins cité que les deux « contraintes » liées au travail ou à l'accession à la propriété (Tableau 20).

Il reste que si l'on observe les deux réponses citées, c'est encore une fois **l'environnement et le cadre de vie** qui s'avèrent être les raisons principales de l'installation (55 % du total des deux réponses). Les meilleures **conditions de vie des enfants** sont citées ensuite (27 %), puis l'accession à la propriété (23 %), juste avant les raisons professionnelles (22 %).

Tableau 20

Pour quelle raison principale vous êtes-vous installé dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : ruraux habitant depuis moins de trente ans dans une petite commune ou en zone rurale, soit 24 % de la population -
(en %)

(Classement par ordre décroissant de la première réponse)	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse	Ensemble
• L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs.....	27	28	55
• Pour pouvoir accéder à la propriété.....	15	8	23
• Pour le travail.....	14	8	22
• Moi (ou mon conjoint) sommes originaires du milieu rural.....	10	7	17
• Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants.....	8	19	27
• Pour la famille, les amis.....	8	10	18
• Les locations sont moins chères.....	8	6	14
• Autre.....	7	5	12
• Pour la retraite.....	3	3	6
• <i>Ne sait pas</i>	0	6	
Total.....	100	100	

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Autrement dit, **l'environnement est, sans conteste, l'argument « choc » de l'espace rural** aux yeux des Français : il est évoqué respectivement par 80 % et 55 % du total de ceux qui font le projet de s'y installer ou de ceux qui sont effectivement venus s'y domicilier.

Au deuxième rang des « charmes » du monde rural, figure le fait qu'**il offre de meilleures conditions de vie aux enfants** (35 % et 27 %). Viennent ensuite les « facilités résidentielles », soit **pour accéder à la propriété**, soit **pour louer à moindre coût**. Enfin, parmi les éléments positifs cités par les Français séduits par la campagne, on trouve **les liens familiaux et affectifs** que cet univers facilite (proximité de la famille, enfance en milieu rural).

En vérité, **ces quatre aspects (environnement, bien-être des enfants, habitat, sociabilité familiale) semblent constituer, pour l'opinion, les éléments fondamentaux du cadre de vie rural.**

On peut d'ailleurs détailler les motivations des intentions de départ vers l'espace rural (Tableau 21). **Le cadre de vie et l'environnement** sont des arguments qui séduisent principalement les 40-59 ans (87 % d'entre eux citent cette option), les diplômés du Bac ou du supérieur, les cadres moyens (96 %), les individus aisés (92 %), les périurbains (92 %) et les propriétaires (87 %) ou accédants à la propriété (90 %). Le cadre de vie et l'environnement pré-

occupent donc des individus dont le niveau de vie est assez élevé, qui ont déjà parcouru une partie de leur vie active : **après avoir sans doute investi beaucoup dans leur vie professionnelle, ils aspirent peut-être à une plus grande « tranquillité », dans un cadre de vie dépaysant, plus confortable et plus calme.**

Les personnes plus sensibles aux conditions de vie et aux possibilités de mieux s'occuper de l'éducation des enfants sont plus jeunes, bien entendu, et plus modestes également : parmi les urbains ayant l'intention de rejoindre l'espace rural pour offrir un meilleur environnement à leurs enfants, on trouve principalement les moins de 40 ans (43-44 %, Tableau 21), les parents ayant deux enfants et plus (52-65 %), les employés et les ouvriers (42-40 %), les titulaires de revenus compris entre 10 000 et 15 000 F par mois (46 %) et les périurbains (72 %). On aurait aimé trouver parmi eux plus de personnes ayant passé leur enfance à la campagne, en un mot qui voudraient transmettre à leurs enfants un peu de cette éducation dont ils auraient gardé le souvenir : force est de constater qu'il n'en est rien ; les personnes ayant passé les dix premières années de leur vie en milieu rural ne sont pas plus nombreuses que la moyenne à évoquer cette motivation. **Le désir de rejoindre la campagne pour mieux élever les enfants est donc profond :** il touche toute la population, et même les individus qui n'ont pas précisément de « souvenirs d'enfance » à la campagne.

Tableau 21
Pour quelle raison principale, avez-vous l'intention d'aller habiter
dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : personnes résidant en zone urbaine et désirant aller vivre en zone rurale dans les prochaines années soit 15 % de la population -
 - Total des deux réponses -

(en %)

	L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs	Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants
Sexe		
• Homme.....	79	34
• Femme.....	80	35
Age		
• Moins de 25 ans.....	72	43
• De 25 à 39 ans.....	80	44
• De 40 à 59 ans.....	87	18
• De 60 à 69 ans.....	60	25
• 70 ans et plus.....	62	41
Nombre d'enfants		
• Aucun enfant.....	82	26
• Un enfant.....	80	37
• 2 enfants.....	68	52
• Trois enfants et plus.....	80	65
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	73	38
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	74	34
• BAC, technique (niveau Bac).....	84	36
• Diplôme du supérieur.....	88	31
Profession exercée		
• Indépendant.....	79	34
• Cadre supérieur.....	84	33
• Profession intermédiaire.....	96	18
• Employé.....	80	42
• Ouvrier.....	71	40
• Reste au foyer.....	70	34
• Retraité.....	82	31
• Etudiant.....	80	35
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6000 F.....	83	31
• De 6 000 à 10 000 F.....	81	26
• De 10 000 à 15 000 F.....	72	46
• De 15 000 à 20 000 F.....	83	31
• 20 000 F et plus.....	92	30
Commune de résidence		
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	80	33
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	77	33
• Commune périurbaine.....	92	72
• Rural sous faible influence urbaine.....	73	26
• Pôle rural et périphérie.....	70	30
• Rural isolé.....	100	0
Statut d'occupation du logement		
• Accédant à la propriété.....	90	54
• Propriétaire.....	87	38
• Locataire.....	77	33
A passé les dix premières années de sa vie...		
• En ville.....	79	35
• A la campagne.....	80	32
Ensemble.....	80	35

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Deuxième partie - Les Français perçoivent l'espace rural comme un paysage naturel préservé

Deux types de questions sur **l'image de l'espace rural** ont été soumises aux enquêtés : l'une concerne les **mots** associés spontanément à cet espace ; l'autre porte sur les **lieux** qui peuvent lui être adjoints. L'une et l'autre aboutissent à une même conclusion : le rural, c'est, aux yeux des Français, un **paysage naturel préservé**.

2.1 L'image de l'espace rural : la campagne et la végétation ; le calme

Qu'est-ce que « l'espace rural » pour les Français ? Ce n'est évidemment pas la mise en œuvre d'une enquête quantitative lourde, basée, par définition, sur une succession de questions « fermées » laissant peu de place au discours et au champ des représentations, qui peut véritablement apporter une réponse à ce type d'interrogations. Il reste que nous avons choisi, **à titre exploratoire**, de nous faire une idée de ce concept en proposant aux enquêtés de répondre à la question suivante : « *Si l'on vous demande de parler de l'espace rural, quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?* ».

Bien entendu, nous n'avons pas proposé de liste-réponses aux enquêtés, afin de les laisser réagir le plus spontanément possible. En fait, les réponses formulées sont relativement riches, signe que ce sujet ne laisse pas indifférent et appelle le commentaire ; il est même **chargé d'une profonde affectivité**.

Il était évidemment exclu de procéder à un post-codage de **toutes** les locutions utilisées. Nous avons donc choisi de réaliser, après recueil, **une post-codification de la première idée formulée**, du premier mot utilisé en réponse à la question¹⁰. Même si cette analyse est sommaire, elle fournit une bonne indication sur la façon dont nos concitoyens « voient » l'espace rural.

La liste des items de post-codage figure ci-après.

¹⁰ Seule une analyse lexicale permettrait de mettre en évidence toute la richesse des locutions utilisées.

Au premier rang des mots cités pour évoquer l'espace rural, on trouve « **la campagne, la végétation** », avec 31 % des citations (Tableau 22). Ces vocables d'acception très large regroupent, en fait, tout ce qui relève d'un paysage agreste et qui « pousse » : la végétation, les arbres et les fleurs, mais aussi les prés, les forêts et les champs.

Au second rang, arrive la notion de « **calme, de silence, de tranquillité** », avec 20 % des citations. A ces notions de silence et de tranquillité s'associent un certain bien-être, une certaine qualité de la vie.

Les autres termes utilisés ne rassemblent jamais plus de 10 % des voix. Ainsi, « la nature, l'environnement » regroupent 9 % des citations et « la désertification, l'isolement », 6 %.

« La vie de village, le bourg » est évoqué spontanément par 5 % des enquêtés et « l'agriculture, le travail agricole », par 5 %.

Tableau 22
Si l'on vous demande de parler de **l'espace rural**, quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?¹¹

(Première réponse seulement)

	(en %)
• La campagne, les champs, la végétation	31
• Le calme, le silence, la tranquillité	20
• La nature, l'environnement	9
• L'isolement, la désertification	6
• Le village, le bourg	5
• L'agriculture, les paysans, le travail agricole	5
• La liberté, l'espace	4
• Autres jugements personnels négatifs	2
• Jugements sur les agriculteurs et sur le monde agricole	2
• La pollution	2
• Autres jugements personnels positifs	2
• Les routes, le stationnement	2
• La vache folle et les risques pour la nourriture.....	1
• Les animaux, les vaches, les bêtes	1
• Autres réponses	1
• <i>Aucun, rien, ne sait pas</i>	7
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

¹¹ Il s'agit d'une question ouverte, sans proposition de réponses. Le post-codage a été effectué après enquête (voir la liste des modalités de réponses retenues, ci-après).

Les modalités de réponses retenues pour le post-codage*

« *Si l'on vous demande de parler de l'espace rural, quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?* »

01. **La campagne, les champs, la végétation, le vert** : les prés, les arbres, la forêt, la garrigue, les paysages, la verdure, les espaces verts, les fleurs...
02. **L'agriculture, les paysans, les agriculteurs, la terre, les fermes** : le travail agricole, le domaine agricole, le monde de l'agriculture, les cultivateurs, les produits du terroir...
03. **Les animaux, les vaches, les bêtes, l'élevage.**
04. **Le village, le bourg** : les petits villages, la vie au village, la distance des maisons, la vie à la campagne, la convivialité, lieu de rencontre entre le citadin et le rural, maison de campagne...
05. **La nature, l'environnement** : ce qui m'entoure, la préservation, le respect de l'environnement, de la nature, surtout qu'on la préserve, un coin de nature...
06. **Le calme, le silence, la tranquillité, la pureté, la qualité de vie, le mieux-être** : propreté, respirer, l'air pur, le bon air, le repos, pas de circulation, le bien-être, l'antipollution, pas de pollution, non-pollué...
07. **La liberté, l'espace, la sécurité, le dépaysement** : espace, grand à perte de vue, avoir de la place, jeux pour enfants, l'évasion...
08. **La désertification, l'isolement** : désert, exode, condamné, de plus en plus petit, ils détruisent tout, la suppression des haies, l'isolement, il diminue, trop isolé, il n'y en a plus beaucoup...
09. **Jugements sur les agriculteurs et sur le monde agricole** : caste privilégiée, travail très dur, ils se plaignent tout le temps, beaucoup de difficultés dans le domaine agricole, subventions insuffisantes, en mutation, porteur d'avenir, crise...
10. **La pollution** : mal entretenu, non respecté, trop d'engrais, pesticide, non à la chasse, saccage...
11. **La vache folle et les risques pour la nourriture.**
12. **Les routes, le stationnement, le réseau routier** : l'aménagement des rues, routes mauvaises, la ville...
13. **Autres jugements personnels positifs** : c'est bon, c'est l'idéal, j'aime, c'est satisfaisant, j'y suis bien, c'est agréable, on ne se sent pas mal, on y est très bien...
14. **Autres jugements personnels négatifs** : lamentable, je m'y sens mal, c'est pas beau...
15. **Autre.**
16. **Aucun, rien**
17. **Ne sait pas, non-réponse** : je ne vois pas ce que vous voulez dire, c'est une colle, il n'y en a pas par ici, ça ne vous regarde pas...

* Codées en ne tenant compte que de la **première idée** exprimée

En vérité, l'observation des résultats (Tableau 22) appelle **quatre remarques principales** :

- D'abord, **la perception de l'espace rural est très bonne** : les termes employés sont, en effet, dans leur grande majorité, à connotation **positive, et évoquent généralement une certaine douceur de vivre, des conditions de vie agréables**. Seulement 13 % des enquêtés affichent des jugements spontanés négatifs (désertification, isolement, pollution, vache folle, je m'y sens mal...).
- Ensuite, **l'espace rural se définit plus, aux yeux des Français, par le cadre qu'il offre que par ce qu'on y fait**. Les enquêtés décrivent en effet l'espace rural comme un « **paysage** », un lieu « vert » où l'on peut voir des champs, des arbres, la forêt, les fleurs..., dans lequel on trouve **silence, calme et tranquillité**.
- Troisièmement, **les Français n'associent pas d'abord l'espace rural à l'agriculture**, au travail agricole. Seulement 9 % des premières réponses s'y réfèrent (agriculture, jugements sur les agriculteurs, vache folle...).
- Enfin, signe que le concept est quelque peu idéalisé, les réponses se référant à une conception **abstraite** de l'espace rural (le calme, la pureté, la nature, la liberté, le dépaysement...) représentent quand même 33 % des citations. A comparer avec le fait que « les animaux, les bêtes » ne sont cités que par 1 % des enquêtés et « les villages, les bourgs, les maisons de campagne », par 5 %.

Les ruraux sont parmi les plus convaincus que l'espace rural offre des conditions de vie agréables : 43 à 54 % d'entre eux mettent en avant le calme, le dépaysement, la convivialité, etc., contre 40 % de l'ensemble de la population (Tableau 23). **Il est intéressant de noter que les périurbains se rangent de leur côté : 46 % d'entre eux soulignent la douceur des conditions de vie dans l'espace rural**. Or, on sait que 85 % des périurbains considèrent vivre à la campagne. Cette proximité entre les périurbains et les ruraux réapparaît donc.

Précisons encore que les jugements négatifs sont plutôt émis par des diplômés (des cadres moyens ou des étudiants), tandis que l'assimilation de l'espace rural au monde agricole est plutôt le fait de personnes âgées, mais aussi de cadres supérieurs ou de titulaires de revenus élevés.

En tout état de cause, dans **tous** les groupes quels qu'ils soient, **l'espace rural, c'est, d'abord et avant tout, des « conditions de vie exceptionnelles » et ensuite, un « paysage privilégié »**. La conception « conditions de vie exceptionnelles » domine nettement sur l'autre chez les travailleurs indépendants, les ouvriers, les revenus moyens-hauts (10 à 20 000 F/mois) et, nous l'avons dit, chez les habitants de l'espace rural eux-mêmes.

Tableau 23
Les principaux thèmes¹² évoqués spontanément à propos de l'espace rural

(en %)

	La douceur des conditions de vie	Les jugements négatifs	L'espace rural comme un « paysage »	L'agriculture
Sexe				
• Homme.....	42	12	37	8
• Femme.....	39	12	38	9
Age				
• Moins de 25 ans.....	39	16	35	4
• De 25 à 39 ans.....	43	12	39	8
• De 40 à 59 ans.....	42	12	36	10
• De 60 à 69 ans.....	43	9	35	9
• 70 ans et plus.....	34	12	42	12
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	37	9	39	8
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	41	12	37	8
• BAC, technique (niveau Bac).....	46	11	37	7
• Diplôme du supérieur.....	41	16	36	13
Profession exercée				
• Indépendant.....	53	5	33	10
• Cadre supérieur.....	40	15	36	12
• Profession intermédiaire.....	41	17	36	10
• Employé.....	41	10	41	7
• Ouvrier.....	43	10	37	6
• Reste au foyer.....	38	11	38	11
• Retraité.....	38	12	37	10
• Etudiant.....	40	19	36	4
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	36	10	41	7
• De 6 000 à 10 000 F.....	43	12	36	7
• De 10 000 à 15 000 F.....	41	14	36	10
• De 15 000 à 20 000 F.....	42	14	33	11
• 20 000 F et plus.....	37	12	43	14
Commune de résidence				
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	35	14	41	9
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	38	13	40	10
• Commune périurbaine.....	46	9	36	10
• Rural sous faible influence urbaine.....	54	10	32	4
• Pôle rural et périphérie.....	51	12	31	9
• Rural isolé.....	43	12	28	8
Ensemble.....	40	13	37	9

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

¹² Regroupements par thèmes des modalités de réponses retenues pour le post-codage « Si l'on vous demande de parler de l'espace rural, quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ? » (Première réponse seulement)

- **La douceur des conditions de vie** : Le calme, le silence, la tranquillité ; la nature, l'environnement ; la liberté, l'espace ; le village, le bourg ; autres jugements personnels positifs
- **Les jugements négatifs** : l'isolement, la désertification ; la pollution ; autres jugements personnels négatifs ; les routes, le stationnement ; la vache folle et les risques pour la nourriture
- **L'espace rural comme un « paysage »** : la campagne, les champs, la végétation ; les animaux, les vaches, les bêtes ; l'agriculture, les paysans, le travail agricole
- **L'agriculture** : les jugements sur les agriculteurs et sur le monde agricole ; l'agriculture, les paysans, le travail agricole ; les animaux, les vaches, les bêtes ; la vache folle et les risques pour la nourriture.

Attention ! Une même réponse pouvant relever de conceptions différentes, certaines réponses figurent en même temps dans plusieurs des types de regroupements effectués dans ce tableau.

2.2 Les « lieux » de l'espace rural

C'est peut-être cette conception générale de l'espace rural, perçu comme **un paysage naturel préservé et calme**, qui explique le mieux les réponses de la population quant à l'appartenance de tel ou tel lieu à cet espace (Tableau 24) :

- Ainsi, neuf enquêtés sur dix (89 %) considèrent qu'**une petite commune de haute montagne fait partie de l'espace rural**. Par opposition, « une grande station de ski » n'en fait pas partie, pour 80 % de la population : le paysage naturel n'y est peut-être plus préservé et le calme y est plus difficile à trouver, compte tenu de la surpopulation saisonnière de ce type de localités.
- Pour 61 % des enquêtés, la **petite commune du bord de mer, ou d'une zone littorale, fait partie de l'espace rural**, tout comme une petite ville de 5 000 habitants, **éloignée d'une grande agglomération**.
- L'hésitation est plus grande pour une petite commune située **tout près d'une grande ville** : 49 % des Français ne la classent pas dans l'espace rural, sûrement à cause de cette proximité préjudiciable au calme et à la préservation de la nature.

En règle générale, sur l'ensemble de ces questions, il apparaît que **c'est à la fois l'éloignement d'un grand centre urbain et le moindre peuplement d'une commune qui « font » l'espace rural**. L'espace rural sous-tend donc quasiment l'idée de faible peuplement ; et c'est ce faible peuplement qui implique notamment la préservation de l'environnement. Cette conception fait, bien entendu, écho à ce que nous relevions dans le premier chapitre, à savoir que le sentiment d'appartenir à une zone rurale est inversement proportionnel à la densité de population de la commune où l'on réside.

Tableau 24
Est-ce que, selon vous, les lieux suivants font partie de l'espace rural ?

	(en %)			
	Oui	Non	nsp	Total
Une petite commune située tout près d'une grande ville.....	50	49	1	100
Une petite ville d'environ 5 000 habitants, éloignée d'une grande agglomération ..	61	38	1	100
Une petite commune du bord de mer ou d'une zone littorale.....	61	38	1	100
Une petite commune de haute montagne.....	89	11	0	100
Une grande station de ski.....	19	80	1	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

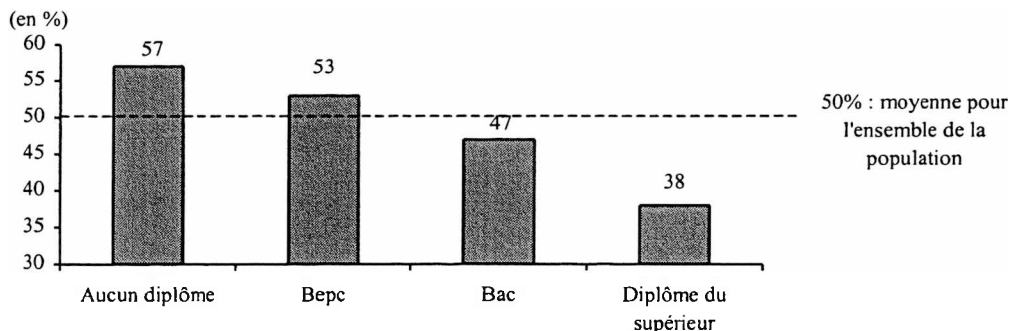
Lecture : 89 % des enquêtés estiment qu'une petite commune de haute montagne fait partie de l'espace rural, contre 11 % qui pensent le contraire.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Dans le détail, les opinions divergent assez sensiblement **suivant le niveau de diplôme** : pour 57 % des non-diplômés (Graphique 18), une petite commune située tout près d'une grande ville appartient quand même à l'espace rural, alors que « seulement » 38 % des diplômés du supérieur le pensent. Comme si, pour ces derniers, c'était **davantage l'éloignement d'une grande ville, que la moindre densité de population, qui constituait le premier critère de définition de l'espace rural.**

Graphique 18
Proportion d'individus considérant qu'une petite commune située tout près d'une grande ville fait partie de l'espace rural

- Analyse en fonction du niveau de diplôme -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

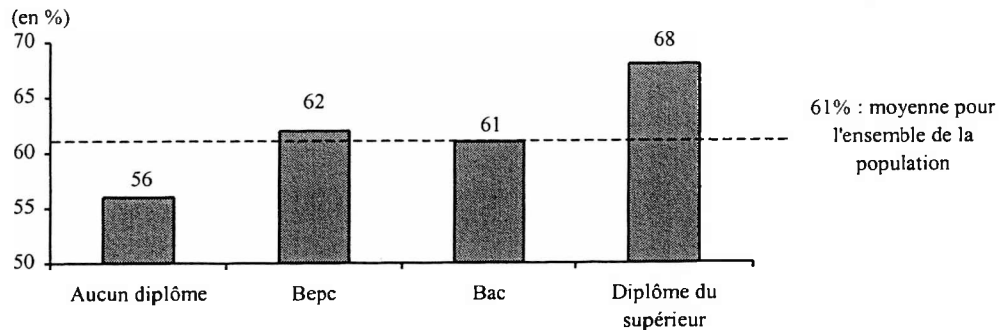
Lecture : 38 % des diplômés du supérieur considèrent qu'une petite commune, située tout près d'une grande ville, fait partie de l'espace rural, contre 50 % de la population en moyenne et 57 % des non-diplômés.

Cela est confirmé au Graphique 19. Chez les non-diplômés, qu'une **petite** commune soit située tout près d'une grande ville ou loin d'une grande agglomération, il n'y a pas de changement : 56 à 57 % la classent dans l'espace rural. Par contre, les diplômés classent à 68 % la

ville de moins de 5 000 habitants dans l'espace rural « si elle est éloignée d'une grande agglomération », tandis que seulement 38 % la classent ainsi « si elle est située tout près d'une grande ville ».

Graphique 19
Proportion d'individus considérant qu'une petite ville d'environ 5 000 habitants, éloignée d'une grande agglomération, fait partie de l'espace rural

- Analyse en fonction du niveau de diplôme -



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 56 % des non diplômés considèrent qu'une petite ville d'environ 5 000 habitants, éloignée d'une grande agglomération, fait partie de l'espace rural, contre 61 % de la population en moyenne et 68 % des diplômés.

En un mot, pour les non-diplômés, c'est la taille de la commune qui fait qu'on la classe dans l'espace rural. Pour les diplômés, c'est son éloignement d'une grande agglomération.

On pourra se reporter aux Tableaux A6-A10 en annexe II pour vérifier qu'aucune autre variation socio-démographique majeure ne vient modifier sensiblement les résultats présentés ici ; ceux-ci sont donc valables pour l'ensemble des différentes composantes du corps social, hors l'effet diplôme déjà mentionné¹³.

¹³ Remarquons que les employés sont également plus attachés à l'idée que c'est la taille de la commune qui joue sur le fait de la classer dans l'espace rural.

Troisième partie - Une fréquentation des zones rurales relativement régulière

Avec quelle régularité les Français se rendent-ils à la campagne ? Comment s'y logent-ils quand ils y vont ? Qu'y font-ils ? Quelles sont les nuisances qu'ils y trouvent ?

Là encore, les réponses traduisent un attachement profond à l'espace rural : nos concitoyens s'y rendent assez souvent ; ils ont l'intention de continuer à y aller et c'est bien le cadre naturel et le calme qu'ils y apprécient le plus.

3.1 La moitié des Français se rend au moins une fois par an à la campagne

Un Français sur deux (49 % exactement) a fait, ces douze derniers mois, au moins un séjour dans une petite commune ou dans une zone rurale (Tableau 25). Un tiers (33 % exactement) y a même effectué plusieurs séjours et, parmi eux, **13 % s'y sont rendus plus de cinq fois**.

Il s'agit, en fait, d'un tourisme très prisé par les urbains : 24 % d'entre eux ont, l'an dernier, effectué au moins trois séjours différents à la campagne. Mais le tourisme vert n'est pas réservé aux urbains : on observe que 44 % des individus habitant en zone rurale ont aussi effectué au moins un séjour à la campagne l'an dernier (Tableau 25). Nous parlons, bien sûr, des séjours effectués hors du domicile habituel.

Tableau 25

Ces douze derniers mois, avez-vous séjourné au moins une fois dans une petite commune ou dans une zone rurale, que ce soit pour des vacances, pour un court séjour ou pour un week-end (hors de votre domicile habituel) ?

(en %)

	Déclare habiter en zone urbaine	Déclare habiter en zone rurale	Ensemble
• Oui, une fois	14	17	16
• Oui, de deux à trois fois	14	14	14
• Oui, de trois à cinq fois	7	4	6
• Oui, cinq fois ou plus	17	8	13
• Non, jamais	47	56	51
• Ne sait pas	1	0	1
Total	100	100	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

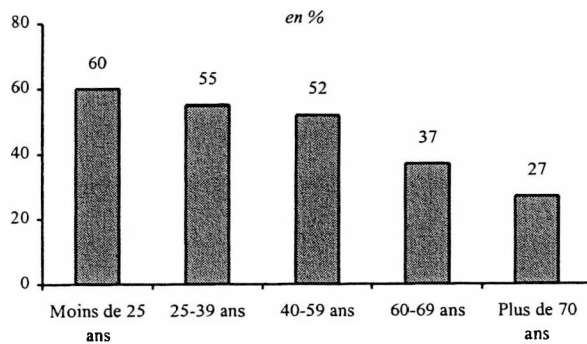
Les personnes ayant séjourné au moins une fois en zone rurale depuis un an sont, *grosso modo*, les mêmes que celles qui partent au moins une fois en vacances dans l'année : elles sont plutôt jeunes (55 à 60 % des moins de 40 ans ont au moins une fois fréquenté l'espace rural ces 12 derniers mois, Tableau 26), diplômées (66 % des bacheliers et 72 % des diplômés du supérieur), ayant des revenus confortables (58 à 75 % des plus de 15 000 F par mois), généralement avec deux enfants (57 %). On y trouve plus de cadres qu'en moyenne (72-74 %), plus d'étudiants (65 %) et d'individus résidant dans les grands pôles urbains (58 %), disposant de plusieurs voitures (59 %).

Sur cette question, ce sont à la fois les effets d'âge, de revenus et de diplôme qui sont déterminants (Graphique 20).

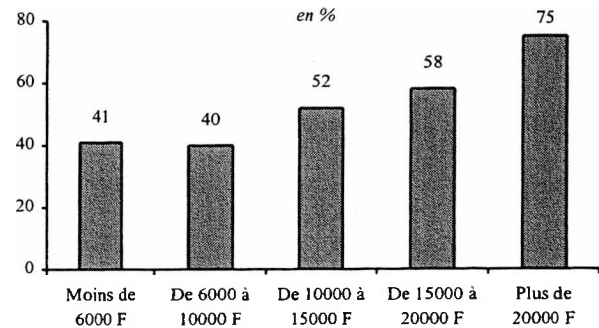
Graphique 20

Proportion d'individus ayant séjourné, au cours des douze derniers mois, au moins une fois dans une petite commune ou dans une zone rurale...

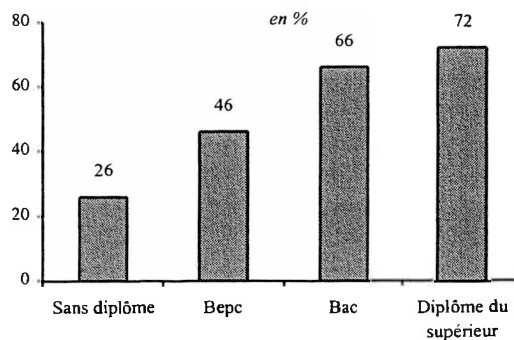
En fonction de l'âge



En fonction des revenus mensuels du foyer



En fonction du niveau de diplôme



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau 26

Ces douze derniers mois, avez-vous séjourné au moins une fois dans une petite commune ou dans une zone rurale, que ce soit pour les vacances, pour un court séjour ou pour un week-end (hors de votre domicile habituel) ?

	Oui	Non	Total (y c. nsp)	Dont : y a effectué au moins 3 séjours
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme	51	48	100	20
• Femme	47	53	100	18
Age				
• Moins de 25 ans	60	39	100	27
• De 25 à 39 ans	55	45	100	21
• De 40 à 59 ans	52	48	100	19
• De 60 à 69 ans	37	63	100	14
• 70 ans et plus	27	73	100	10
Nombre d'enfants				
• Aucun	46	53	100	20
• Un	52	48	100	18
• Deux	57	42	100	18
• trois et plus	49	50	100	17
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	26	74	100	9
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	46	53	100	15
• BAC, technique (niveau Bac)	66	33	100	27
• Diplôme du supérieur	72	28	100	35
Profession exercée				
• Indépendant	53	47	100	16
• Cadre supérieur	74	26	100	40
• Profession intermédiaire	72	28	100	26
• Employé	49	50	100	18
• Ouvrier	39	60	100	14
• Reste au foyer	42	58	100	14
• Retraité	35	64	100	13
• Etudiant	65	34	100	36
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F	41	58	100	18
• De 6 000 à 10 000 F	40	60	100	16
• De 10 000 à 15 000 F	52	47	100	19
• De 15 000 à 20 000 F	58	42	100	24
• 20 000 F et plus	75	25	100	32
Commune de résidence				
• Pôle urbain (offrant plus de 100 000 emplois)	58	41	100	29
• Pôle urbain (offrant moins de 100 000 emplois) .	47	53	100	20
• Commune périurbaine	49	51	100	12
• Rural sous faible influence urbaine	38	61	100	10
• Pôle rural et périphérie	50	46	100	11
• Rural isolé	33	66	100	8
Nombre de voitures dans le foyer				
• Aucune	32	68	100	14
• Une seule	51	49	100	21
• Deux et plus	59	41	100	19
Ensemble	49	51	100	19

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

3.2 Le séjour à la campagne, c'est d'abord un hébergement en maison individuelle

Le mode de logement privilégié pour les séjours à la campagne est, dans six cas sur dix (62 % exactement), la maison individuelle, loin devant l'appartement (11 %), le gîte rural (7 %) ou le camping (7 %). La solution hôtelière ne recueille que 5 % des citations. Les autres modes d'hébergement tels que le *mobil home* ou le village de vacances ne sont que rarement cités (environ 2 % chacun, Tableau 27).

Tableau 27

Vous avez donc séjourné au moins une fois, l'année dernière, dans une petite commune ou dans une zone rurale. Quel a été votre principal mode de logement pour ces séjours en zone rurale ?

- Champ : enquêtés ayant séjourné au moins une fois dans l'année en zone rurale, soit 49 % de la population -

	(en %)
• Une maison individuelle.....	62
• Un appartement	11
• Un gîte rural, une chambre d'hôte.....	7
• Une caravane, un camping-car, une tente de camping	7
• Un hôtel.....	5
• Un <i>mobil home</i> fixe, un cabanon.....	2
• Un village de vacances, un club de vacances	2
• Autre.....	4
• <i>Ne sait pas</i>	-
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

a) Un hébergement pour l'essentiel gratuit, chez des proches

En fait, quand un vacancier allant à la campagne est logé dans une maison individuelle, un appartement ou un cabanon (ou un *mobil home* fixe), c'est très souvent un **hébergement gratuit**. D'abord, parce que pour 14 % des individus concernés, le logement d'accueil est leur bien propre. Ensuite, parce que 74 % sont hébergés par des proches ou des amis y habitant ou ayant prêté leur logement (Tableau 28).

En vérité, la location n'est pratiquée que par 12 % des gens concernés.

C'est donc la gratuité de l'hébergement qui prime. Et cette gratuité traduit indirectement qu'une des principales caractéristiques des séjours à la campagne réside dans le fait qu'on y renoue des relations avec sa famille ou avec des amis.

Tableau 28
Dans quelle situation êtes-vous vis-à-vis de ce logement ?

- Champ : enquêtés logeant en maison, en appartement ou en mobil home fixe quand ils séjournent en zone rurale, soit 37 % de la population -

	(en %)
• Vous en êtes propriétaire par héritage	6
• Vous en êtes propriétaire par achat	8
• Vous étiez hébergé par des parents ou des amis qui y habitaient en même temps que vous	66
• Il vous était prêté par des parents ou des amis qui n'y habitaient pas en même temps que vous	8
• Vous en étiez locataire	12
• Autre cas	1
Total	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Deux éléments viennent confirmer, ou compléter, ce constat :

- D'abord, si on analyse l'ensemble des personnes ayant séjourné au moins une fois, ces douze derniers mois, à la campagne (49 % de la population), on observe que **seulement 22 % ont adopté un hébergement marchand** (hôtel, gîte rural, village de vacances, location)¹⁴. Par ailleurs, 7 % ont pratiqué le camping et 66 % ont utilisé un hébergement « en dur », mais gratuit. Les plus gros utilisateurs de l'hébergement marchand sont les 40-59 ans, les indépendants, les professions intermédiaires, les titulaires de revenus supérieurs à 15 000 F par mois, les périurbains, les habitants du rural sous faible influence urbaine, les résidents du rural isolé, et enfin ceux qui ne se rendent qu'une à trois fois par an en zone rurale¹⁵.
- Ensuite, pour tous ceux ayant résidé, à la campagne, dans une maison, un appartement ou un *mobil home* fixe, même si ce logement leur a été prêté ou même si, dans ce logement, il y a eu cohabitation avec des proches, **la solution adoptée semble leur avoir plu**

¹⁴ Le taux passe à 26 % si on suppose que la réponse « autre » se réfère à des hébergements marchands (cf. Tableau 27).

¹⁵ Voir en annexe le Tableau A11.

(Tableau 29) : 75 % envisagent à l'avenir, soit de s'y rendre autant, soit de s'y rendre davantage, soit d'en faire leur résidence principale.

Tableau 29
A l'avenir, comment pensez-vous utiliser ce logement ?

- Champ : enquêtés logeant en maison, en appartement ou en mobil home fixe quand ils séjournent en zone rurale, soit 37 % de la population -

	(en %)
• Vous vous y rendrez autant	58
• Vous vous y rendrez plus souvent.....	13
• Vous vous y rendrez moins souvent.....	11
• Vous n'irez plus	10
• Vous pensez en faire votre résidence principale.....	4
• Autre cas.....	2
• <i>Ne sait pas</i>	2
Total.....	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

En fait, c'est quand on a choisi **la location** qu'on envisage le plus couramment de ne plus s'y rendre : 46 % des gens concernés pensent ne plus y retourner, contre 10 % en moyenne.

b) Les plus jeunes sont hébergés chez leurs proches

Le Tableau 30 distingue trois profils bien particuliers, suivant que l'on a séjourné à la campagne en tant que propriétaire, en tant que locataire, ou que l'on a été hébergé chez des parents ou des amis :

- Les personnes ayant séjourné en zone rurale dans un logement dont ils sont **propriétaires** sont plutôt des personnes âgées, aux revenus confortables, résidant habituellement dans les grands pôles urbains, où ils sont d'ailleurs déjà propriétaires. Cette résidence secondaire à la campagne les conduit à s'y rendre plus fréquemment qu'en moyenne.
- Ceux qui ont été hébergés à la campagne chez **des parents ou des amis** sont relativement plus jeunes (moins de 40 ans), de condition plus modeste (employé, ouvrier, étudiant, moins de 10 000 F par mois), locataires dans des pôles urbains offrant moins de 100 000 emplois. Cette possibilité dont ils bénéficient d'être logés en zone rurale chez des proches

et des parents, leur permet en fait d'avoir une fréquentation assez élevée de l'espace rural (trois à cinq fois par an).

- Enfin, ceux qui séjournent à la campagne en tant que **locataires** sont eux-mêmes des ruraux assez âgés (sexagénaires) ; ils disposent de revenus plutôt élevés (compris entre 15 000 et 20 000 F par mois). Ce sont plutôt des personnes qui n'ont séjourné qu'une seule fois en zone rurale dans l'année, en dehors de leur résidence principale, bien entendu.

Tableau 30
Dans quelle situation êtes-vous vis-à-vis du logement
dans lequel vous avez séjourné en zone rurale l'an dernier ?

- Champ : enquêtés logeant en maison, en appartement ou en mobil home fixe quand ils séjournent en zone rurale,
soit 37 % de la population -

(en %)

	Propriétaire du logement	Hébergé/prêté par des parents ou amis	Locataire du logement	Total (y c. autre et nsp)
Sexe				
• Homme.....	13	73	13	100
• Femme.....	14	75	11	100
Age				
• Moins de 25 ans	2	90	6	100
• De 25 à 39 ans	7	81	12	100
• De 40 à 59 ans	16	69	14	100
• De 60 à 69 ans	26	57	17	100
• 70 ans et plus.....	38	55	6	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	17	70	13	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	11	75	13	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	11	73	15	100
• Diplôme du supérieur	15	76	8	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	<i>14</i>	64	19	100
• Cadre supérieur	15	75	<i>10</i>	100
• Profession intermédiaire.....	10	78	11	100
• Employé	4	81	13	100
• Ouvrier	6	81	12	100
• Reste au foyer.....	16	72	11	100
• Retraité	32	55	13	100
• Etudiant.....	-	93	7	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	4	89	7	100
• De 6 000 à 10 000 F	8	85	5	100
• De 10 000 à 15 000 F	11	77	12	100
• De 15 000 à 20 000 F	16	67	17	100
• 20 000 F et plus.....	25	60	14	100
Commune de résidence				
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois)	17	74	9	100
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois)	9	81	9	100
• Commune périurbaine.....	11	74	15	100
• Rural sous faible influence urbaine	<i>10</i>	63	23	100
• Pôle rural et périphérie	22	62	<i>16</i>	100
• Rural isolé	6	66	28	100
Statut d'occupation de la résidence principale				
• Accédant à la propriété.....	<i>13</i>	69	17	100
• Propriétaire.....	23	60	15	100
• Locataire.....	7	83	9	100
Nombre de séjours en zone rurale depuis un an				
• Un seul	10	71	18	100
• Deux à trois	12	74	13	100
• Trois à cinq.....	11	83	6	100
• Cinq et plus	19	73	8	100
Ensemble.....	14	74	12	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

3.3 Marche, sport et relations familiales sont les activités préférées des Français quand ils sont à la campagne

La marche, les randonnées et les activités sportives sont citées une fois sur deux en première réponse (51 % exactement) lorsqu'on interroge les Français sur leur principale activité quand ils séjournent dans une zone rurale (Tableau 31). Ils se consacrent ensuite aux **relations familiales** (20 %), puis **aux activités culturelles** (8 %). L'absence d'activités particulières caractérise 7 % des vacanciers. Les tâches d'entretien, que ce soit de la maison (6 %) ou du jardin (4 %), sont peu citées, de même que les pratiques de pêche, de chasse (3 %) ou de cueillette (3 %).

Les deuxièmes réponses confirment **l'importance des relations familiales et amicales lors des séjours à la campagne** (25 %), puis du sport (19 %) à égalité avec les activités culturelles.

Au total, le classement des occupations favorites place donc en tête, de loin, **deux activités** : d'abord la marche et le sport (70 %), ensuite les rencontres avec les parents ou les amis (45 %).

Tableau 31
En général, que faites-vous principalement lorsque vous êtes en vacances ou en week-end dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : enquêtés ayant séjourné au moins une fois dans l'année en zone rurale, soit 49 % de la population -

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse	Ensemble
• Marche, randonnée (à pied, en vélo, à cheval), activités sportives	51	19	70
• Rencontres avec des parents ou des amis	20	25	45
• Activités culturelles, visites de sites, expositions	8	18	26
• Pas d'activité particulière	7	10	17
• Bricolage, entretien de la maison	6	5	11
• Jardinage	4	3	7
• Cueillette de champignons, de fruits sauvages, de fleurs, d'escargots.....	3	9	12
• Pêche, chasse.....	3	5	8
• Autre.....	-	2	2
• Ne va jamais en vacances dans une petite commune ou en zone rurale	-	-	
• <i>Ne sait pas</i>	-	3	
Total	100	100	

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Les deux types d'activités principales concernent des groupes assez différents :

- **Ce sont surtout les jeunes qui rencontrent leurs amis ou leur famille lorsqu'ils se rendent en zone rurale** (les moins de 40 ans pour être exact, Tableau 32) ; ils sont également plus diplômés qu'en moyenne, cadres supérieurs ou étudiants, disposant de revenus encore modestes. Il s'agit plus ou moins des mêmes personnes que celles qui sont hébergées chez des parents ou amis, déjà repérées au Tableau 30 : pour elles, les séjours à la campagne ne sont pas tant la recherche d'un dépaysement que le souhait de garder le contact avec les proches.
- L'espace rural comme **lieu de promenade, de marche ou de randonnée** concerne avant tout les 40-60 ans, les diplômés du supérieur et les cadres supérieurs ou moyens. Mais, en fait, dans **tous** les groupes sociaux (sauf les étudiants), dès lors qu'on se rend à la campagne, la marche, la randonnée et les activités sportives constituent la première des occupations.

Précisons que les individus qui se rendent en zone rurale plus particulièrement pour du tourisme « culturel » (visites de sites, d'expositions, etc.) ressemblent assez à ceux qui y pratiquent la marche ou des activités sportives : 40-70 ans, indépendants, cadres moyens. Ils sont relativement plus nombreux cependant à disposer de revenus élevés.

Tableau 32

En général, que faites-vous principalement lorsque vous êtes en vacances ou en week-end dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

- Champ : personnes ayant séjourné en zone rurale au moins une fois depuis un an, soit 49 % de la population -

(en %)

<i>Activité citée en première ou deuxième réponses (Total différent de 100 %)</i>	Marche, randonnée, activités sportives	Rencontres avec des parents ou des amis	Activités culturelles
Sexe			
• Homme.....	68	41	24
• Femme.....	72	48	28
Age			
• Moins de 25 ans.....	63	57	23
• De 25 à 39 ans.....	72	50	23
• De 40 à 59 ans.....	75	36	32
• De 60 à 69 ans.....	65	38	32
• 70 ans et plus.....	54	39	<i>14</i>
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	57	45	18
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	70	38	29
• BAC, technique (niveau Bac).....	68	48	23
• Diplôme du supérieur.....	76	50	28
Profession exercée			
• Indépendant.....	64	35	33
• Cadre supérieur.....	79	52	27
• Profession intermédiaire.....	77	41	31
• Employé.....	70	48	27
• Ouvrier.....	69	41	19
• Reste au foyer.....	73	42	22
• Retraité.....	61	37	27
• Etudiant.....	64	67	19
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	68	51	20
• De 6 000 à 10 000 F.....	66	44	22
• De 10 000 à 15 000 F.....	71	49	23
• De 15 000 à 20 000 F.....	73	42	29
• 20 000 F et plus.....	73	37	36
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	72	51	20
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	66	42	25
• Commune périurbaine.....	66	45	31
• Rural sous faible influence urbaine.....	79	34	33
• Pôle rural et périphérie.....	70	36	27
• Rural isolé.....	69	33	46
Situation vis-à-vis du logement utilisé pour les séjours en zone rurale			
• Propriétaire.....	60	32	14
• Hébergé/prêté.....	66	55	17
• Locataire.....	81	22	43
Ensemble.....	70	45	26

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 75 % des 40-60 ans qui ont séjourné en zone rurale depuis un an y ont principalement pratiqué la marche ou la randonnée

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

3.4 Le cadre naturel, charme numéro un de l'espace rural

Quand on interroge la population sur ce qu'elle apprécie le plus dans les zones rurales, c'est clairement **le cadre naturel, l'environnement** qui, une nouvelle fois, émergent d'abord (39 % des premières réponses), suivis « **du calme, de l'isolement, de la liberté** » (34 %). A vrai dire, parmi les autres propositions, seules se dégagent ensuite « la vie de village, les relations familiales ou de voisinage » (12 %, Tableau 33).

En fait, le « doublé gagnant » mis en évidence ici nous ramène aux résultats, précédemment évoqués, de la question « ouverte » sur les mots spontanément associés à l'espace rural. Encore convient-il de bien préciser que cette question ouverte avait été soumise aux enquêtés **avant** toute autre interrogation relative au sujet. Autrement dit, les modalités de réponse proposées ici n'ont pu, en aucune manière, influencer sur les choix spontanés.

Tableau 33

Nous allons parler des zones rurales que vous habitez ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre. Quels sont, dans cette liste, les deux éléments que vous y appréciez le plus ?

- Champ : ensemble de la population -

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse	Ensemble
• Le cadre naturel, l'environnement (les paysages, l'eau, le contact avec la nature ou les animaux).....	39	23	62
• Le calme, l'isolement, la liberté	34	24	58
• La vie de village, les relations familiales ou de voisinage ...	12	21	33
• La marche, la randonnée (à pied, en vélo, à cheval), les activités de plein air.....	6	17	23
• La chasse, la pêche, les activités de cueillette (champignons, fruits sauvages).....	3	5	8
• Autre.....	-	1	1
• Ne fréquente jamais de zone rurale	7	7	
• <i>Ne sait pas</i>	-	2	
Total	100	100	

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

On notera que seulement 7 % des enquêtés déclarent, à l'occasion de cette question, ne jamais fréquenter les zones rurales (il s'agit principalement d'urbains et de personnes non-diplômées disposant de faibles revenus, cf. Tableau A12, en annexe II). Ce chiffre très faible rappelle à quel point l'espace rural fait partie intégrante de la vie de nos concitoyens : **nous avons déjà**

noté que seulement 20 % des Français n'avaient jamais vécu à la campagne ; on apprend maintenant que seulement 7 % disent ne jamais fréquenter de zones rurales.

Il peut, par ailleurs, paraître étonnant que la marche et les activités de plein air ne soient ici que peu mises en avant (6 % des premières citations), alors même qu'elles étaient placées au premier rang des activités pratiquées à la campagne (cf. Tableau 31). Certes, ce décalage tient en partie au fait que toute la population est ici interrogée, et non plus seulement les pratiquants du « tourisme vert ». Néanmoins, l'écart est sans doute principalement dû au fait que ce qu'on apprécie le plus dans les zones rurales est précisément le cadre naturel et le calme. **Ce qu'on y fait est finalement second.** Si on y pratique du sport, c'est donc souvent pour mieux goûter ce cadre, cet environnement et sa tranquillité.

3.5 Dans l'espace rural, les nuisances apparaissent relativement diffuses

Interrogée sur les nuisances ou sur les désagréments subis dans les zones rurales, la population apporte des réponses qui peuvent, **en première approche**, faire l'objet de commentaires contradictoires (Tableau 34) :

- D'un côté, **31 % des enquêtés estiment ne subir aucune nuisance ou aucun désagrément**. Quand on sait que, confrontés à une liste très généraliste de désagréments divers, les interviewés ont en général une tendance, disons naturelle, à en citer au moins une, on peut considérer que ce taux est très révélateur : **un tiers des enquêtés voient dans l'espace rural une zone encore relativement préservée**. Et même chez les interviewés ayant cité une nuisance en première réponse, un cinquième n'en évoque ensuite aucune autre. On retrouve, parmi les enquêtés estimant ne subir aucune nuisance, bon nombre d'indépendants, de personnes âgées, d'habitants des pôles ruraux ou de leur périphérie (Tableau 35).
- D'un autre côté, 61 % des enquêtés citent un ou des éléments perturbant leur existence à la campagne. Au premier rang, on trouve **le bruit**, avec 12 % des citations en première réponse, à égalité avec le fait que le lieu de séjour ou d'habitation soit « **éloigné de la ville** ». Viennent ensuite les désagréments liés à la **présence de certaines infrastructures** (11 %).

Bien moins cités sont les préjudices causés par les « odeurs » (6 %), puis par les « problèmes de voisinage » (4 %), de pollution de l'air (4 %) ou de l'eau (3 %) et les risques naturels (4 %).

« **L'éloignement de la ville** » comme problème perturbant la vie dans l'espace rural mérite quelques remarques. Il peut s'agir tout simplement de citations de personnes « réfractaires » à la campagne (le désagrément des zones rurales tiendrait tout simplement dans le fait que celles-ci n'ont pas « les avantages » de la ville). Mais il peut s'agir aussi d'une mauvaise desserte routière, de difficultés d'accès aux réseaux commerciaux, sanitaires ou de communication¹⁶.

¹⁶ Notons bien que cette dimension d'isolement est différente de la critique des nuisances liées à la présence de certaines infrastructures, comme le réseau de transport : il n'est pas rare en effet que des sites ruraux pâtissent des conséquences, par exemple d'un tracé autoroutier, mais sans en bénéficier concrètement en termes de desserte ou d'accessibilité.

En tout état de cause, la sur-représentation, parmi ceux qui évoquent « l'éloignement de la ville », des jeunes (attirés par la vie urbaine), des gens âgés (inquiets de se retrouver isolés), mais surtout des habitants du rural isolé, est particulièrement évocatrice : elle illustre parfaitement que, pour certains, **le monde rural est parfois synonyme de désertification ou de solitude** (Tableau 35).

Tableau 34
Dans les zones rurales que vous habitez, ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre, quels sont les nuisances ou les désagréments qui vous gênent le plus ?

- Champ : ensemble de la population -

	<i>(en %)</i>	
<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse
• Aucune nuisance.....	31	31 ^(*)
• Aucune autre nuisance	-	13
• Le bruit	12	4
• L'éloignement de la ville.....	12	8
• La présence de certaines infrastructures, publiques ou privées (TGV, autoroutes, industrie, agriculture).....	11	7
• Les odeurs.....	6	4
• Les problèmes de voisinage.....	4	5
• La pollution de l'air	4	3
• Les risques naturels (inondations, incendies)	4	5
• La pollution de l'eau.....	3	4
• Les allergies.....	2	2
• La nécessité d'entretenir votre maison ou votre jardin.....	2	2
• Autre.....	1	1
• <i>Ne fréquente jamais de zone rurale</i>	7	7
• <i>Ne sait pas</i>	1	3
Total	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

(*) Les individus ayant choisi « aucune nuisance » en première réponse ne pouvaient évidemment pas fournir de seconde réponse. Nous les avons donc reportés ici.

Quoi qu'il en soit, aucune nuisance n'apparaît véritablement massive et propre à l'espace rural. Il reste que si l'on agrège les premières réponses concernant **la pollution dans son ensemble**, qu'elle soit sonore (12 %), olfactive (6 %), visuelle (11 % citent les infrastructures) ou qu'elle touche les ressources naturelles (pollution de l'air pour 4 % et de l'eau pour 3 %), **plus d'un tiers des Français (36 %) s'en plaignent peu ou prou**. Parmi eux, les périurbains sont sur-représentés, de même que les 40-60 ans (Tableau 35).

Tableau 35
Dans les zones rurales que vous habitez, ou que vous fréquentez le plus régulièrement
pour vos loisirs ou votre temps libre, quels sont les nuisances ou les désagréments qui vous gênent le plus ?

(première réponse)

- Champ : ensemble de la population -

	L'éloignement de la ville	L'ensemble des pollutions (*)	Aucun désagrément	Total (y c. autres et nsp)
<i>(en %)</i>				
Sexe				
• Homme	10	38	31	100
• Femme	13	34	32	100
Age				
• Moins de 25 ans	15	34	19	100
• De 25 à 39 ans.....	11	36	35	100
• De 40 à 59 ans.....	10	41	31	100
• De 60 à 69 ans.....	16	30	31	100
• 70 ans et plus	9	31	36	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	12	33	30	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	10	38	30	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	14	33	36	100
• Diplôme du supérieur.....	13	38	32	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	9	39	41	100
• Cadre supérieur.....	13	38	34	100
• Profession intermédiaire	12	38	33	100
• Employé.....	13	36	29	100
• Ouvrier.....	12	39	27	100
• Reste au foyer	9	38	32	100
• Retraité.....	12	31	33	100
• Etudiant.....	12	36	21	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	10	36	31	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	11	36	27	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	13	37	32	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	15	36	31	100
• 20 000 F et plus.....	11	37	33	100
Commune de résidence				
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois .	12	34	30	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois	11	36	29	100
• Commune périurbaine.....	9	42	32	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	11	35	35	100
• Pôle rural et périphérie.....	10	39	41	100
• Rural isolé.....	18	34	31	100
Ensemble	12	36	31	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

(*) L'ensemble des pollutions regroupe les pollutions sonores, olfactives, visuelles, mais aussi les pollutions de l'air et de l'eau.

3.6 Les responsables des nuisances : les particuliers, autant que les industries ou les agriculteurs

Peut-être est-ce là un signe supplémentaire du fait que les nuisances subies dans les zones rurales ne sont pas toujours très aiguës ? Toujours est-il que, quand on interroge les individus gênés par des nuisances dans les zones rurales, sur les « responsables » de ces désagréments, **une certaine dilution des réponses apparaît** (Tableau 36) :

- D'abord, **un quart des enquêtés concernés (24 %) estiment qu'il n'y a aucun responsable en particulier**. De plus, quand on désigne en première réponse un responsable, dans presque un quart des cas, on n'en voit pas d'autre ensuite, signe que les « pollueurs » ne semblent pas légion, à en croire les enquêtés.
- Ensuite, **trois types de responsables** sont quasiment mis sur le même plan : 17 % désignent **les activités industrielles rurales, les entreprises** (première réponse) ; 17 % considèrent que ces gênes sont dues aux **agriculteurs** : enfin, 12 % désignent les **touristes**, 7 % les **voisins** et 4 %, **les autres habitants des zones rurales**. Autrement dit, 23 % de la population considèrent que les particuliers -hors agriculteurs- sont responsables des nuisances, ce qui les placent **devant** la dénonciation, d'une part des activités agricoles, d'autre part des activités industrielles.

Les « chasseurs » eux-mêmes regroupent 4 % des premières réponses, soit autant que « les élus locaux ».

Il reste que les acteurs politiques et administratifs sont finalement peu souvent rendus responsables des nuisances subies : les élus locaux regroupent 4 % des premières réponses, les villes, 2 % et les services administratifs, 1 %.

Tableau 36
Selon vous, qui est à l'origine des nuisances que vous subissez dans les zones rurales que vous habitez
ou que vous fréquentez le plus régulièrement ?

- Champ : ensemble des enquêtés subissant des nuisances en milieu rural, soit 61 % de la population -

(en %)

<i>(Classement par ordre décroissant de la première réponse)</i>	1 ^{re} réponse	2 ^e réponse
• <i>Aucun responsable en particulier</i>	24	24 ^(*)
• <i>Aucun autre responsable</i>	-	17
• <i>Les entreprises, les industries rurales</i>	17	10
• <i>Les agriculteurs</i>	17	5
• <i>Les touristes</i>	12	7
• <i>Les voisins</i>	7	3
• <i>Les chasseurs</i>	4	6
• <i>La nature elle-même</i>	4	3
• <i>Les autres habitants des zones rurales</i>	4	4
• <i>Les élus locaux</i>	4	4
• <i>Les villes dans leur ensemble</i>	2	5
• <i>Les services administratifs</i>	2	3
• <i>Les associations de défense de l'environnement</i>	-	1
• <i>Autre</i>	3	3
• <i>Ne sait pas</i>	1	6
Total	100	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

(*) Les enquêtés ayant choisi « aucun responsable en particulier » en première réponse ne pouvaient évidemment pas fournir de seconde réponse. Nous les avons donc reportés ici.

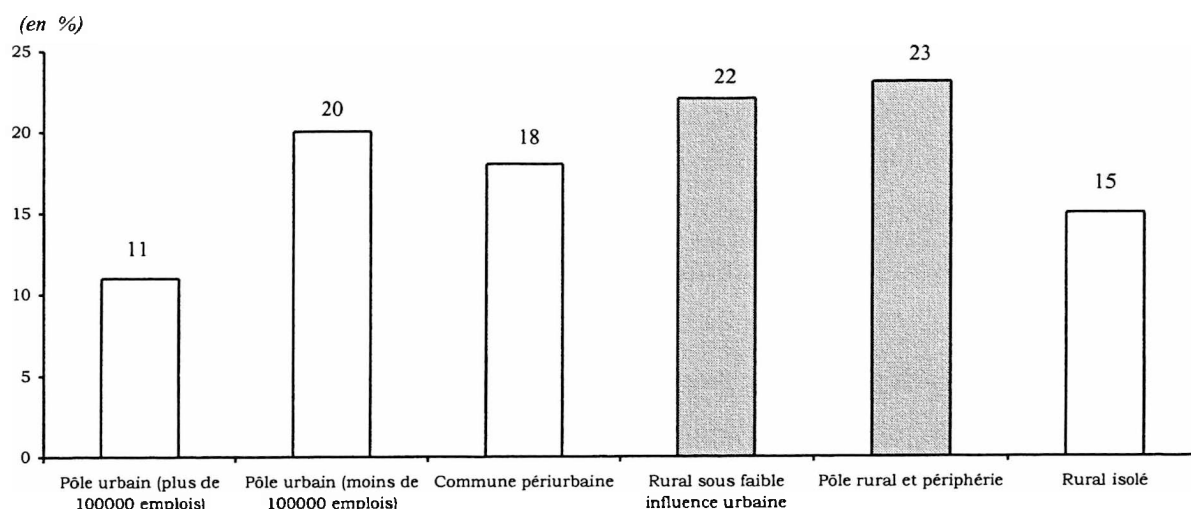
L'analyse socio-démographique n'apporte pas vraiment d'informations nouvelles¹⁷, si ce n'est que les agriculteurs seraient un peu plus souvent pointés du doigt par les habitants de l'espace rural, hors rural isolé (22-23 %, contre 17 % en moyenne). Comment l'interpréter ? Les ruraux sont peut-être bien placés pour repérer les responsables de la pollution à la campagne : ils mesurent peut-être chaque jour certains effets néfastes de l'activité agricole... Mais les différences socio-démographiques sont finalement relativement faibles. Deux remarques cependant :

- Les indépendants (et donc les agriculteurs) mettent d'abord en avant (1^{ère} position), comme responsables des nuisances dans le rural, **les particuliers**. Mais, c'est aussi le cas des moins de 25 ans.
- Les gens les plus âgés estiment plus couramment qu'il n'y a **aucun responsable** aux nuisances évoquées.

¹⁷ On pourra se reporter au Tableau A13 en Annexe II pour analyser en détail les réponses de chaque groupe.

Graphique 21

Le pourcentage d'individus considérant que ce sont les « agriculteurs » qui sont à l'origine des nuisances que l'on subit dans les zones rurales, selon le type de commune de résidence



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 11 % des habitants des pôles urbains offrant plus de 100 000 emplois considèrent que ce sont les agriculteurs qui sont à l'origine des nuisances subies dans les zones rurales, contre 23 % des habitants des pôles ruraux et périphérie.

Evidemment, une autre question vient à l'esprit : qui est responsable de quoi ? Nous n'avons pas directement interrogé les enquêtés sur ce point, mais le recouplement des deux questions précédentes entre elles donne quelques indications. On peut en effet « croiser » les réponses sur les nuisances rencontrées en zone rurale avec celles concernant les responsables de ces désagréments. La succession des deux questions laisse d'ailleurs supposer que les enquêtés ont peut-être désigné, dans la seconde interrogation, les responsables des pollutions qu'ils avaient eux-mêmes dénoncées en réponse à la première interrogation.

C'est ainsi que, si l'on en croit les enquêtés, **les mauvaises odeurs et la pollution de l'eau seraient plus particulièrement imputables aux agriculteurs (Tableau 37). La gêne provoquée par les infrastructures proviendrait plutôt des entreprises et des industries rurales, mais également des touristes, pour lesquels on construit des routes, des voies ferrées, des complexes hôteliers, etc.** Les allergies et les risques naturels sont, bien entendu, imputables à la nature elle-même. Enfin, les entreprises et les industries rurales seraient, quant à elles, responsables en partie de la pollution de l'air : cette association ne surprend pas vraiment, même si on doit la considérer avec précaution, étant donné la faiblesse de l'échantillon sur laquelle elle repose.

Tableau 37
Qui est responsable de quoi ?

(premières réponses)

- Champ : ensemble des enquêtés déclarant subir des nuisances en milieu rural, soit 61 % de la population -

(en %)

Quels sont les nuisances ou les désagréments qui vous gênent le plus dans les zones rurales ?	Selon vous, qui est à l'origine des nuisances que vous subissez dans les zones rurales ?						Total (y c. autres réponses et nsp)
	Aucun responsable	Les agriculteurs	Les entreprises et industries rurales	Les touristes	Les voisins	La nature elle-même	
Le bruit	17	17	20	14	10	1	100
Les odeurs	13	50	12	10	4	1	100
Les allergies	17	11	13	17	-	26	100
La pollution de l'air	28	14	23	9	3	2	100
La pollution de l'eau	6	43	18	13	3	-	100
La présence de certaines infrastructures .	19	6	32	16	1	1	100
Les risques naturels	23	9	16	14	3	19	100
Les problèmes de voisinage	16	9	4	8	44	1	100
La nécessité d'entretenir la maison	52	12	-	6	1	10	100
L'éloignement de la ville	44	11	11	10	3	3	100
Ensemble	24	17	17	12	7	4	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 50 % des individus considérant que ce sont les odeurs qui les dérangent le plus dans les zones rurales désignent les agriculteurs comme responsables des nuisances subies dans le rural.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Quatrième partie - Pratiques sociales et soutien au monde rural

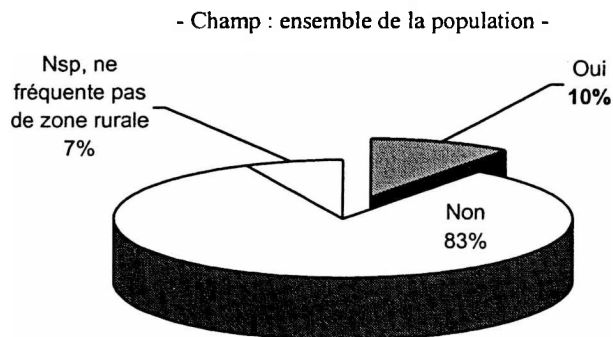
Au-delà de l'image même de l'espace rural, il était également intéressant de tenter de mesurer, par une brève série d'indicateurs, les « liens » effectifs existant entre la population et le monde rural. Diverses questions complémentaires ont donc été insérées dans l'enquête visant à mieux apprécier ces relations : lorsqu'ils séjournent ou vivent à la campagne, nos concitoyens participent-ils aux activités d'une association ? Rencontrent-ils fréquemment des membres de Conseils Municipaux des communes rurales ? Plus largement, les Français sont-ils favorables à un soutien, par l'Etat, des zones rurales, et dans quel but ? Voilà les quelques questions abordées dans cette quatrième partie.

4.1 Une certaine proximité avec les municipalités rurales ... et avec les agriculteurs

a) Les contacts avec les municipalités rurales

Au total, 10 % des Français déclarent participer aux activités d'une municipalité ou d'une association dont le siège social est situé dans une commune rurale (Graphique 22). Ce taux est évidemment bien plus élevé quand on déclare résider en zone rurale : il atteint les 20 %, alors qu'il n'est, assez logiquement, que de 4 % pour les enquêtés déclarant habiter en zone urbaine (Tableau 38).

Graphique 22
Participez-vous régulièrement aux activités d'une municipalité ou d'une association dont le siège social est situé dans une commune rurale ?



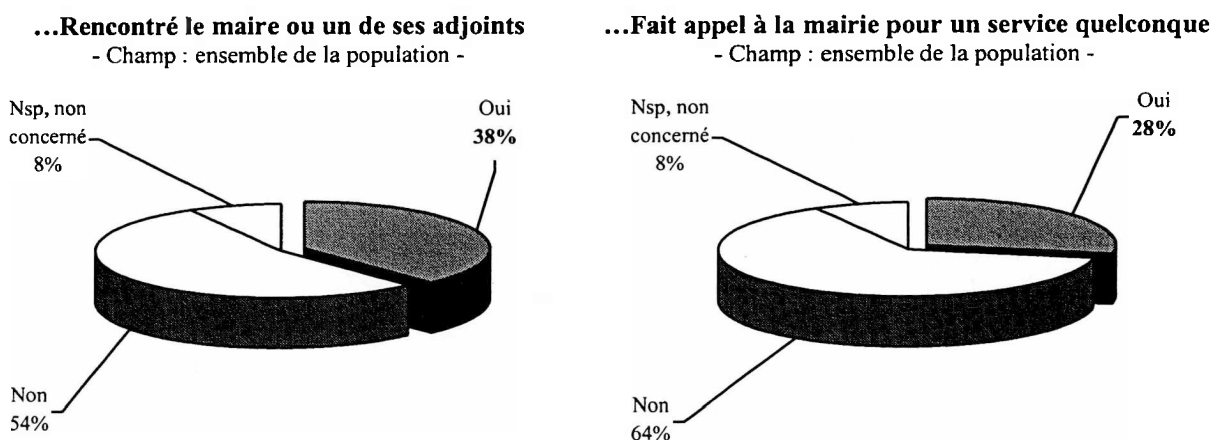
Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Quant aux relations, aux contacts avec les membres du conseil municipal ou le maire, ils sont considérablement plus élevés, révélateurs de l'existence, dans les zones rurales, **d'une vraie « proximité » entre les citoyens et leurs élus** (Graphique 23 et Tableau 38) :

- D'une part, 28 % de la population ont, dans l'année, fait appel à la mairie d'une commune rurale pour un service quelconque. Le taux est de 49 % quand on déclare habiter en zone rurale, mais il n'est pas négligeable pour les gens résidant en ville (13 %).
- D'autre part, presque quatre enquêtés sur dix (38 %) déclarent avoir, dans l'année, rencontré des représentants municipaux de la commune rurale qu'ils habitent ou qu'ils fréquentent régulièrement. Le taux atteint les 63 % chez les habitants de zone rurale, mais aussi 20 % chez les urbains. Autrement dit, **un cinquième des urbains rencontrent couramment le maire (ou un de ses adjoints) de la commune rurale où ils ont l'habitude de se rendre.**

Graphique 23

Dans la commune rurale que vous habitez, ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre, avez-vous au cours des douze derniers mois au moins une fois...



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau 38
Participation associative et contacts avec la municipalité d'une commune rurale,
selon la zone de résidence

- Champ : ensemble de la population -

	Déclare habiter en zone rurale	Déclare habiter en zone urbaine	Ensemble
• Participe aux activités d'une municipalité ou d'une association située dans une commune rurale	20	4	10
• A, dans les 12 derniers mois, rencontré le maire ou un de ses adjoints (commune rurale)	63	20	38
• A, dans les 12 derniers mois, fait appel à la mairie d'une commune rurale, pour un service quelconque.....	49	13	28

(en %)

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 20 % des habitants des zones rurales participent aux activités d'une municipalité ou d'une association située dans une commune rurale, contre 10 % de l'ensemble de la population en moyenne.

Notons que, **sur ces différents aspects des pratiques sociales, les périurbains tendent plutôt à se rapprocher des habitants de l'espace rural.** Bien que résidant dans l'espace à dominante urbaine, ils participent trois fois plus souvent que les habitants des pôles urbains aux activités d'une municipalité ou d'une association « rurale » (17 %, contre 4-6 %, Tableau 39) ; ils ont rencontré le maire ou un des ses adjoints deux à trois fois plus souvent (59 %, contre 21-25 %) ; ils ont fait appel à la mairie d'une commune rurale trois fois plus souvent (49 %, contre 15-17 %)¹⁸.

Les indépendants, comme les individus qui exercent leur activité à la campagne, sont aussi amenés, plus souvent qu'en moyenne, à rencontrer le maire, l'un de ses adjoints, ou tout simplement à faire appel à la mairie d'une commune rurale. Les personnes âgées et les retraités semblent également relativement plus proches des services municipaux concernés : on sait bien que **les seniors affectionnent les échanges et les relations de convivialité dans leur vie quotidienne** (fréquentation des commerces de proximité, du bureau de Poste, du guichet à la banque, etc.).

¹⁸ Il est vrai que nous n'avons pas défini le terme « commune rurale » dans la question posée (cf. Graphiques 22 et 23). Encore une fois, une partie des périurbains s'y sont donc spontanément retrouvés.

Tableau 39
Les contacts avec la municipalité de la commune rurale que l'on fréquente ou dans laquelle on réside

- Champ : ensemble de la population -

(en %)

	Participe aux activités de la municipalité ou d'une association	A rencontré le maire ou un de ses adjoints	A fait appel à la mairie pour un service quelconque
Sexe			
• Homme.....	10	39	27
• Femme.....	10	38	30
Age			
• Moins de 25 ans	9	30	21
• De 25 à 39 ans	10	36	30
• De 40 à 59 ans	11	41	32
• De 60 à 69 ans	11	37	22
• 70 ans et plus.....	11	46	28
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	9	39	24
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	11	38	31
• BAC, technique (niveau Bac).....	14	41	33
• Diplôme du supérieur	9	36	26
Profession exercée			
• Indépendant.....	16	65	47
• Cadre supérieur	8	25	20
• Profession intermédiaire.....	11	36	29
• Employé	10	34	28
• Ouvrier	12	37	28
• Reste au foyer.....	8	35	26
• Retraité.....	11	43	27
• Etudiant	7	32	26
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	9	30	21
• De 6 000 à 10 000 F.....	8	36	25
• De 10 000 à 15 000 F.....	12	44	30
• De 15 000 à 20 000 F.....	12	42	36
• 20 000 F et plus.....	10	44	32
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	4	21	15
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois....	6	25	17
• Commune périurbaine.....	17	59	49
• Rural sous faible influence urbaine.....	18	62	46
• Pôle rural et périphérie	16	62	47
• Rural isolé	24	67	48
Lieu déclaré d'exercice de l'activité professionnelle			
• En ville	8	29	22
• A la campagne.....	26	73	58
Ensemble.....	10	38	28

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 46 % des plus de 70 ans ont rencontré le maire ou un des adjoints d'une commune rurale dans les 12 derniers mois, contre 38 % de la population en moyenne.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

b) *Les contacts avec les agriculteurs sont fréquents*

Les « contacts » avec le monde agricole apparaissent également relativement courants : la moitié de nos concitoyens (49 %) ont, dans les douze derniers mois, acheté des produits alimentaires directement à des agriculteurs ; 51 % ont discuté avec un agriculteur de son travail ; et 20 % ont été jusqu'à faire appel à un agriculteur pour tel ou tel service (Tableau 40).

Tableau 40
Au cours des douze derniers mois, avez-vous :

- Champ : ensemble de la population -

	(en %)		
	Oui	Non	Total (y c. nsp)
• Acheté des produits alimentaires (y compris du vin) directement à des agriculteurs.....	49	51	100
• Discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité.....	51	49	100
• Fait appel à un agriculteur pour un service quelconque (conseils, transport ou fourniture de matériaux, etc.).....	20	79	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Le plus intéressant est peut-être que ces taux sont également assez élevés chez les individus qui déclarent résider en ville (Tableau 41) : 45 % d'entre eux ont, dans l'année, acheté des produits directement à un paysan ; 40 % ont discuté avec lui de son activité ou de son travail.

Tableau 41
Les contacts avec les agriculteurs, selon la zone d'habitat

	(en %)		
	Déclare habiter en zone rurale	Déclare habite en zone urbaine	Ensemble
• A acheté des produits alimentaires directement à des agriculteurs.....	54	45	49
• A discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité.....	64	40	51
• A fait appel à un agriculteur pour un service quelconque.....	32	12	20

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 45 % des habitants des zones urbaines ont, dans les 12 derniers mois, acheté des produits alimentaires directement à un agriculteur, contre 49 % de la population en moyenne.

En un mot, le monde agricole est loin d'être un univers inconnu pour une bonne partie de la population, y compris la population urbaine.

C'est dans la période de vie active (entre 25 et 60 ans, mais surtout de 40 à 60 ans) que l'on a le plus de contacts avec les agriculteurs (Tableau 42). On note également une plus grande propension à communiquer avec eux chez les diplômés et les gens aisés : on peut donc parler **d'une sorte d'attraction des « élites » pour le monde agricole, et plus particulièrement pour ceux qui font vivre la campagne**. Serait-ce là en partie la manifestation de ce fameux retour aux sources, de ce besoin de se rapprocher du « terroir », qui anime une partie du corps social, et en particulier les « initiateurs » des nouveaux modes de vie ?

En tout état de cause, on remarque encore que **ce sont les périurbains qui sont proportionnellement les plus nombreux à acheter directement aux agriculteurs des produits alimentaires, devant les habitants des pôles urbains, mais également devant les habitants de l'espace à dominante rurale** (58 % d'entre eux le font, contre 49 % des Français en moyenne). Rappelons que les périurbains sont issus, bien souvent, des pôles urbains ; ils ont décidé de s'installer, selon leurs dires, « à la campagne », notamment pour profiter de conditions de vie plus agréables ; l'achat des produits alimentaires directement chez les agriculteurs s'inscrit certainement dans cette démarche de mieux vivre.

Tableau 42
Les contacts avec les agriculteurs, les 12 derniers mois

- Champ : ensemble de la population -

(en %)

	A acheté des produits alimentaires directement à des agriculteurs	A discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité	A fait appel à un agriculteur pour un service quelconque
Sexe			
• Homme	49	55	22
• Femme	48	47	19
Age			
• Moins de 25 ans	40	42	19
• De 25 à 39 ans	51	49	22
• De 40 à 59 ans	55	56	22
• De 60 à 69 ans	47	55	23
• 70 ans et plus	36	43	11
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP) ...	31	40	14
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	49	50	21
• BAC, technique (niveau Bac).....	58	56	23
• Diplôme du supérieur	64	61	25
Profession exercée			
• Indépendant	65	80	47
• Cadre supérieur	65	55	21
• Profession intermédiaire.....	61	57	19
• Employé	47	43	20
• Ouvrier	43	46	20
• Reste au foyer.....	43	45	16
• Retraité	42	50	17
• Etudiant	49	45	17
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	37	46	19
• De 6 000 à 10 000 F	44	45	18
• De 10 000 à 15 000 F	48	54	21
• De 15 000 à 20 000 F	61	57	21
• 20 000 F et plus	67	61	25
Commune de résidence			
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois)	45	41	12
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois)	47	41	13
• Commune périurbaine	58	60	28
• Rural sous faible influence urbaine	53	68	31
• Pôle rural et périphérie	44	58	29
• Rural isolé	49	73	41
Lieu déclaré d'exercice de l'activité professionnelle			
• A la ville.....	50	46	17
• A la campagne.....	63	79	50
Ensemble.....	49	51	20

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 55 % des 40-59 ans ont, dans les 12 derniers mois, acheté des produits alimentaires directement à des agriculteurs, contre 49 % de la population en moyenne.

4.2 Une forte volonté de soutien aux activités rurales

a) 90 % de la population souhaite que l'Etat intervienne pour soutenir l'activité rurale

Cette proximité avec la « ruralité », et avec les hommes qui la représentent, le désir de préserver le cadre de vie local, se retrouvent dans la volonté affichée par **une quasi-unanimité** de la population de voir l'Etat soutenir les activités dans les zones rurales (Tableau 43) : **90 % de la population y adhèrent, qu'il s'agisse d'habitants de zones urbaines ou de zones rurales**. Comme bien souvent lorsque qu'une question recueille un tel plébiscite, on n'observe pas de différences significatives selon les différents groupes socio-démographiques¹⁹ : en particulier, dans aucune catégorie, le taux d'accord au soutien étatique des activités rurales ne passe au dessous des 84 % (cas des cadres supérieurs).

Tableau 43
Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :
« Il est normal que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales » ?

- Champ : ensemble de la population -

	<i>(en %)</i>		
	Déclare habiter en zone rurale	Déclare habiter en zone urbaine	Ensemble
Plutôt d'accord	90	89	89
Plutôt pas d'accord	8	10	9
Ne sait pas	1	1	1
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Le taux est encore plus élevé chez les jeunes (93 %) et les chargés de familles nombreuses (95 %).

b) *Maintenir les activités et préserver l'environnement*

C'est d'abord pour **préserver l'environnement rural** (24 %) que l'opinion est favorable au soutien public des activités dans les zones de campagne (Tableau 44). Sont évoquées ensuite **l'aide aux agriculteurs** (21 %) et **la lutte contre l'exode rural** (19 %). La protection de la

¹⁹ On pourra le vérifier dans le Tableau A14 en Annexe II.

nature (12 %) et l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes (12 %) viennent après.

En fait, **deux tendances fortes** s'expriment dans ces réponses qui, finalement, varient assez peu entre ruraux et citadins (Tableau 44) :

- Si l'on regroupe les réponses exprimant une **demande de maintien de l'activité rurale dans sa globalité**, ce sont près de deux tiers (64 %) des personnes interrogées qui y sont favorables (aide aux agriculteurs, ralentissement des départs, amélioration des conditions de vie dans les campagnes, incitation à l'implantation, permanence du service public). Les ruraux eux-mêmes sont un peu plus sensibles à ce maintien local de l'activité, surtout à l'aide aux agriculteurs et à l'amélioration des conditions de vie dans les campagnes.
- La tendance visant à **la préservation de la nature** (préservation de l'environnement rural, protection de la nature), rassemble, quant à elle, plus d'un tiers des réponses (36 %). Celle-ci est un peu plus développée chez les urbains (40 %, contre 32 % chez les ruraux).

Tableau 44
Pour quelle raison principale, parmi celles-ci, faudrait-il, selon vous,
soutenir les activités dans les zones rurales ?

- Champ : enquêtés favorables à un soutien public des activités dans les zones rurales, soit 89 % de la population -

	<i>(en %)</i>		
	Déclare habiter en zone rurale	Déclare habiter en zone urbaine	Ensemble
• Pour préserver l'environnement rural.....	21	<i>27</i>	<i>24</i>
• Pour aider les agriculteurs	<i>23</i>	20	<i>21</i>
• Pour ralentir les départs des ruraux vers la ville	18	19	<i>19</i>
• Pour protéger la nature	11	13	<i>12</i>
• Pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes	<i>15</i>	10	<i>12</i>
• Pour favoriser l'installation des citadins à la campagne	6	7	<i>6</i>
• Pour qu'on trouve des services publics partout	6	5	<i>6</i>
• <i>Ne sait pas</i>	-	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Ce regroupement en deux types de motivations est complètement validé par l'analyse socio-démographique. Deux groupes bien distincts défendent l'une ou l'autre de ces options (Tableau 45) :

- Les personnes qui vivent dans l'espace rural, celles qui y travaillent (notamment les indépendants) et les gens âgés sont encore plus favorables aux mesures visant à **maintenir l'activité rurale**. On les comprend, ils ne tiennent pas à ce que leur milieu se désertifie progressivement ; ils veulent préserver de la vie, de l'animation dans leur « espace », tout en espérant que la campagne ne se dépeuplera pas. En particulier, les plus de 70 ans, les non-diplômés, les indépendants, les titulaires de moins de 6 000 F par mois, les habitants des pôles ruraux, mais également les périurbains souhaitent, un peu plus qu'en moyenne, que l'on aide les agriculteurs.
- Les jeunes (et les étudiants), les diplômés, les cadres supérieurs et en définitive ceux qui résident plutôt en ville tiennent un peu plus à ce qu'on préserve la nature. Pour eux, on l'a déjà dit, la campagne est un paysage protégé qui permet de se détendre et de se ressourcer, et cet espace doit être préservé des agressions de l'activité humaine, des agressions qu'on peut précisément observer quotidiennement dans les zones urbaines.

Il reste que les variations socio-démographiques sont finalement assez faibles : dans tous les groupes, c'est la nécessité de maintenir l'activité rurale qui domine.

Tableau 45
Les raisons principales pour lesquelles il faudrait soutenir les activités dans les zones rurales

- Champ : enquêtés favorables à un soutien public des activités dans les zones rurales, soit 89 % de la population -

(en %)

	Le maintien de l'activité rurale (1)	La préservation de la nature (2)	Total (y c. nsp)	Dont : « pour aider les agriculteurs »
Sexe				
• Homme.....	62	38	100	21
• Femme	65	35	100	21
Age				
• Moins de 25 ans	58	41	100	25
• De 25 à 39 ans.....	65	35	100	20
• De 40 à 59 ans.....	62	38	100	18
• De 60 à 69 ans.....	64	36	100	22
• 70 ans et plus.....	68	31	100	26
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	65	35	100	26
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	65	35	100	21
• BAC, technique (niveau Bac)	62	38	100	17
• Diplôme du supérieur.....	60	40	100	18
Profession exercée				
• Indépendant.....	72	28	100	28
• Cadre supérieur	55	45	100	14
• Profession intermédiaire	62	38	100	11
• Employé.....	64	36	100	23
• Ouvrier.....	62	38	100	20
• Reste au foyer	65	35	100	24
• Retraité.....	67	33	100	23
• Etudiant.....	53	46	100	21
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F	64	36	100	31
• De 6 000 à 10 000 F.....	64	36	100	19
• De 10 000 à 15 000 F	61	39	100	22
• De 15 000 à 20 000 F	64	36	100	15
• 20 000 F et plus.....	65	35	100	15
Commune de résidence				
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	62	38	100	24
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	60	40	100	14
• Commune périurbaine.....	67	33	100	28
• Rural sous faible influence urbaine.....	64	36	100	19
• Pôle rural et périphérie.....	74	26	100	27
• Rural isolé	69	31	100	17
Lieu déclaré d'exercice de l'activité professionnelle				
• A la ville.....	61	39	100	19
• A la campagne.....	70	30	100	24
Ensemble.....	64	36	100	21

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

(1) **Le maintien de l'activité rurale** comprend les modalités suivantes : pour aider les agriculteurs, pour ralentir les départs des ruraux vers la ville, pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes, pour favoriser l'installation des citadins à la campagne, pour qu'on trouve des services publics partout.

(2) **La préservation de la nature** comprend les modalités suivantes : pour préserver l'environnement rural et pour protéger la nature.

Cet attachement à **un environnement rural préservé** se retrouve indirectement dans les résultats des deux autres interrogations soumises aux enquêtés. Ils montrent combien la population est sensible à **la protection des espèces, à la préservation d'un environnement que chacun sent de plus en plus menacé** (Tableau 46) :

- 86 % des enquêtés sont favorables à l'idée de constituer « plus de réserves naturelles », plus de « zones naturelles » qu'il n'y en a actuellement.
- 80 % estiment qu'on devrait réintroduire, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares.

Tableau 46
En ce qui concerne l'environnement au sens large,
êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

- Champ : ensemble de la population -

	<i>(en %)</i>			
	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	<i>nsp</i>	Total
• On devrait constituer plus de réserves naturelles, plus de zones naturelles	86	13	1	100
• On devrait réintroduire, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares	80	19	1	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Ce double souci est, en fait, **quasiment partagé de la même façon par les ruraux et par les urbains** : l'accroissement des réserves naturelles est souhaité par 87 % des urbains et 85 % des ruraux ; la réintroduction de plantes et d'animaux rares l'est par 82 % des urbains et 78 % des ruraux.

En vérité, on est frappé par l'**unanimité** obtenue sur ces deux sujets : la création de zones naturelles est souhaitée par au moins 82 % des enquêtés, quelle que soit leur catégorie socio-démographique d'appartenance ; la réintroduction d'espèces rares est demandée par au moins 70 % des enquêtés, quelle que soit leur situation (Tableau 47).

On peut simplement apporter un « bémol » à ce constat unanime : quelques variations – toutes relatives – apparaissent **en fonction de l'âge**. Ainsi, les jeunes sont encore plus préoccupés par ces questions que les personnes les plus âgées (Graphique 24). De fait, près de neuf jeunes sur dix (88 % des moins de 25 ans) souhaitent que l'on réintroduise, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares, contre 70 % des plus de 70 ans ; des écarts un peu inférieurs apparaissent sur le sujet de la création de davantage de zones naturelles.

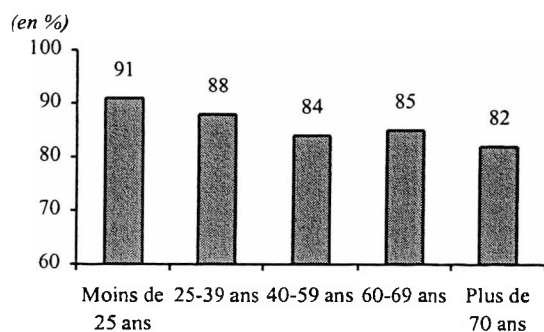
Bien entendu, sur ces thèmes, la préoccupation vis-à-vis des problèmes d'environnement joue un rôle certain : 90% de ceux qui se disent très sensibles à l'environnement aimeraient que l'on constitue davantage de réserves naturelles, contre 76% de ceux qui y sont « peu ou pas sensibles »

En fait, la réintroduction, dans certaines régions, des plantes ou animaux rares, suscite un peu moins d'avis favorables, surtout chez les gens âgés.

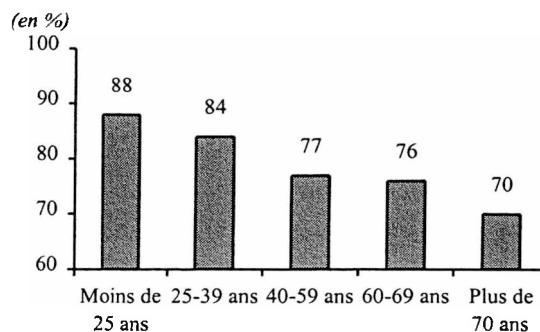
Graphique 24

Les nouvelles générations sont encore davantage préoccupées par la préservation de l'espace rural

On devrait constituer plus de réserves naturelles, plus de zones naturelles



On devrait réintroduire, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau 47
Proportion d'individus plutôt d'accord avec les affirmations suivantes :

- Champ : ensemble de la population -

(en %)

	On devrait constituer plus de réserves naturelles, plus de zones naturelles	On devrait réintroduire, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares
Sexe		
• Homme.....	84	79
• Femme.....	87	81
Age		
• Moins de 25 ans	91	88
• De 25 à 39 ans	88	84
• De 40 à 59 ans	84	77
• De 60 à 69 ans	85	76
• 70 ans et plus	82	70
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	86	79
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	85	79
• BAC, technique (niveau Bac).....	87	85
• Diplôme du supérieur	87	80
Profession exercée		
• Indépendant	76	70
• Cadre supérieur	83	78
• Profession intermédiaire.....	87	84
• Employé	90	84
• Ouvrier	85	83
• Reste au foyer.....	89	82
• Retraité	83	74
• Etudiant	91	85
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6000 F.....	85	85
• De 6 000 à 10 000 F	84	80
• De 10 000 à 15 000 F	87	77
• De 15 000 à 20 000 F	87	81
• 20 000 F et plus	87	76
Commune de résidence		
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	85	82
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	87	79
• Commune périurbaine.....	84	76
• Rural sous faible influence urbaine	90	85
• Pôle rural et périphérie	86	84
• Rural isolé	83	78
Lieu déclaré d'exercice de l'activité professionnelle		
• En ville	86	83
• A la campagne.....	82	73
Se déclare* :		
• « Très sensible » à l'environnement.....	90	83
• « Assez sensible » à l'environnement	85	80
• « Peu ou pas du tout sensible » à l'environnement.	76	73
Ensemble.....	86	80

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

* Question financée par l'IFEN.

Cinquième partie – En guise de conclusion

Au terme de cette étude, qui visait à mieux connaître l'image de l'espace rural dans la société et à quantifier les relations de chacun avec le « monde de la campagne », il nous a paru intéressant de compléter l'analyse, à titre exploratoire, sur deux aspects importants :

- **Le premier est relatif au « découpage » de l'espace territorial entre zones à dominante urbaine et zones à dominante rurale.** Dans ce contexte, les habitants de communes dites **périurbaines** occupent une place particulière : la plupart d'entre eux se considèrent en effet comme des ruraux, alors même qu'ils sont classés comme appartenant à l'espace à dominante urbaine. Nous allons donc chercher à vérifier si les périurbains se rapprochent, par leur profil socio-démographique, leurs modes de vie, leurs opinions et attitudes, des ruraux ou des urbains. Pour ce faire, nous avons mobilisé toute une série de données de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ».
- **Le second vise à apprécier l'effet, sur les attitudes et les opinions concernant l'espace rural, du fait d'y avoir passé son enfance.** En vérité, avoir passé les 10 premières années de sa vie à la campagne semble avoir un fort impact, toutes choses égales par ailleurs, sur la perception que l'on a de l'espace rural, même si on réside aujourd'hui à la ville.

5.1 La proximité entre les périurbains et les habitants de l'espace à dominante rurale

Tout au long de l'étude, les **périurbains** sont donc apparus comme une population aux caractéristiques un peu particulières. La principale surprise tient au fait que **85% d'entre eux estiment vivre en zone rurale**, alors que, suivant la nomenclature proposée dans la première partie de l'étude, ils sont considérés comme appartenant à l'espace à dominante urbaine. Nous avons donc tenté d'y voir plus clair, en étudiant le profil socio-démographique des périurbains, leurs modes de vie, leurs opinions, et les relations qu'ils entretiennent avec l'espace rural.

Plus précisément, sur chacun de ces aspects, notre objectif est de tenter d'apprécier si les périurbains se rapprochent plutôt des habitants des pôles urbains, ou plutôt des résidents de

l'espace à dominante rurale. L'analyse a été conduite à partir de **quatre grands thèmes**, tirés de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », eux-mêmes décomposés en plusieurs sous-domaines :

1. Profil socio-démographique

- Sexe
- Age
- Diplôme
- Profession exercée
- Revenus mensuels du foyer

2. Modes de vie

- Caractéristiques du logement principal
- Equipement du logement
- Patrimoine
- Loisirs et vacances
- Santé
- Cadre de vie
- Sociabilité
- Famille

3. Opinions et aspirations

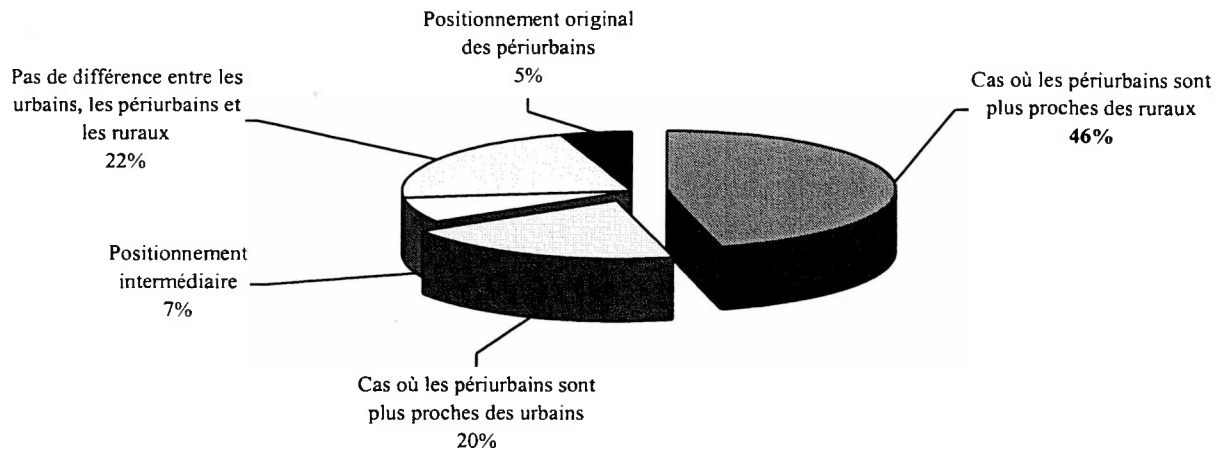
- Traditionalisme en matière de mœurs
- Optimisme économique
- Opinion vis-à-vis du progrès technique
- Sentiment d'inquiétude
- Sensibilité à l'environnement
- Valeurs de solidarité

4. Relations avec l'espace rural

- Lieux de résidence et d'activité
- Image de l'espace rural
- Séjours en zone rurale
- Nuisances et désagréments en zone rurale
- Contacts avec le monde rural
- Intervention de l'Etat en zone rurale

Au total, **114 questions** ont été traitées. Les résultats montrent que **les périurbains se rapprochent deux fois plus souvent des ruraux que des urbains** (dans 46% des cas, contre 20%, Graphique 25) ; le reste du temps, soit ils adoptent une situation intermédiaire (7%), soit ils se distinguent sans qu'on puisse les rattacher aux uns ou aux autres (5%) ; pour 22% des questions, nous n'avons pas observé de différences significatives suivant le lieu de résidence.

Graphique 25
Le positionnement des périurbains par rapport aux habitants des pôles urbains
et par rapport aux habitants de l'espace rural (traitement de 114 questions)



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Quels que soient les thèmes abordés, **les périurbains se rapprochent toujours plus souvent des ruraux que des urbains** (Tableau 48), mais les écarts sont les plus manifestes dans les relations que les individus entretiennent avec l'espace rural, ainsi qu'en matière de modes de vie :

1. Du point de vue des relations avec l'espace rural, les périurbains sont, comme les ruraux, et par rapport aux résidents des pôles urbains, plus nombreux à : considérer habiter en zone rurale, avoir passé leur enfance à la campagne, exercer leur activité en milieu rural, évoquer l'espace rural en termes positifs, participer aux associations des communes rurales, rencontrer le maire des communes rurales, discuter avec un agriculteur...(voir le Tableau récapitulatif 49).
2. Les périurbains se rapprochent aussi des ruraux en matière de modes de vie. Comme eux, ils habitent plus souvent dans une maison individuelle, avec un jardin et un grand nombre de pièces (ils sont d'ailleurs habituellement propriétaires ou accédants à la propriété). Ils disposent généralement d'une voiture, d'équipements ménagers encombrants (lave-vaisselle, congélateur). Ils se rendent plus rarement au cinéma que les urbains, mais sont davantage investis dans la vie associative. Ils sont également bien plus satisfaits de leur cadre de vie et de l'état de l'environnement dans leur région.

Il n'empêche que les zones périurbaines accueillent une population hétérogène d'un point de vue socio-démographique : comme en zone rurale, on y trouve moins de jeunes, moins de diplômés du supérieur, moins de cadres supérieurs et plus d'ouvriers ; comme dans les pôles urbains, on y trouve moins de non-diplômés, plus d'employés, moins de retraités, plus de revenus élevés. C'est peut-être de ce point de vue (socio-démographique) que les périurbains se présentent vraiment comme une population à part : ni vraiment ruraux, ni vraiment urbains.

Enfin, les opinions et aspirations des périurbains semblent plus souvent comparables à celles des ruraux, même si le rapprochement n'est pas aussi flagrant que pour les modes de vie ou les relations avec l'espace rural. Comme les ruraux, les périurbains sembleraient plus traditionalistes en matière de mœurs, plus pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie, moins attirés par les produits comportant une innovation technologique, moins favorables à la diffusion de l'informatique ; ils se sentiraient plus en sécurité dans leur vie quotidienne, mais plus craintifs du risque d'accident de la route. D'un autre côté, comme les urbains, ils sont plus inquiets du risque d'une agression dans la rue et du risque de maladie grave ; ils sont également plus sensibles aux problèmes d'environnement.

Tableau 48
La proximité des périurbains avec les urbains ou les ruraux, selon les thèmes
(traitement de 114 questions)

Type de questions :	Nombre de cas où les périurbains se rapprochent des ruraux	Nombre de cas où les périurbains se rapprochent des urbains	Autre cas	Total
Contours socio-démographiques.....	6	5	13	24
Modes de vie.....	20	12	6	38
Opinions et aspirations.....	8	4	8	20
Relations avec l'espace rural.....	16	2	14	32
Ensemble des thèmes	50	23	41	114

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

En définitive, les périurbains se présentent comme une population assez particulière, ni vraiment urbaine, ni complètement rurale. Le plus frappant réside sans doute dans ce sentiment qu'ils ont d'appartenir à l'espace rural, sentiment largement justifié au regard de l'étroite relation qu'ils entretiennent avec la campagne et le monde rural, ainsi que des modes de vie très largement semblables.

Bien entendu, une grande partie des périurbains travaillent en ville ; leur profil socio-démographique se rapproche d'ailleurs assez souvent de celui des urbains eux-mêmes. Mais force est de constater que cela ne fait pas d'eux des urbains.

Pour eux, l'espace rural semble surtout se définir par la faible densité de population : c'est le fait de résider dans une commune de moins de 2 000 habitants qui les conduit à se déclarer ruraux, indépendamment des allers et retours qu'ils peuvent effectuer pour aller travailler dans les pôles urbains.

D'ailleurs, s'ils viennent habiter « à la campagne », c'est pour le calme, pour se retrouver à l'écart de la vie urbaine trépidante, et parfois pour offrir à leurs enfants un cadre de vie plus agréable. **Le choix de venir s'installer en dehors des pôles urbains traduit un peu cette volonté de séparer la vie active de la vie de famille. L'ambivalence des périurbains pourrait n'être en fait que le reflet de cette partition.**

Le Tableau 49 récapitule les principaux points communs des périurbains avec les ruraux ou avec les urbains. Il est tiré des tableaux détaillés 50 à 53 que l'on trouvera ci-après. Ces tableaux permettent aussi plus largement de comparer les situations des trois groupes (les habitants de pôles urbains, les périurbains, les habitants de l'espace à dominante rurale) sur toute une série de sujets abordés dans l'enquête.

Tableau 49
Tableau récapitulatif :

Le positionnement des périurbains par rapport aux ruraux et par rapport aux habitants des pôles urbains

Points communs entre les périurbains et les habitants de l'espace rural	Points communs entre les périurbains et les habitants des pôles urbains
Profil socio-démographique	Profil socio-démographique
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de jeunes de moins de 25 ans ▪ Plus de diplômés d'un niveau Bepc ▪ Moins de diplômés du supérieur ▪ Moins de cadres supérieurs ▪ Plus d'ouvriers ▪ Moins d'étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de non-diplômés ▪ Plus d'employés ▪ Moins de retraités ▪ Moins de revenus moyens ▪ Plus de revenus élevés
Modes de vie	Modes de vie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitent plus souvent dans une maison individuelle ▪ Sont plus souvent propriétaires ou accédants ▪ Disposent plus souvent d'un jardin individuel ▪ Disposent plus souvent d'au moins quatre pièces ▪ Possèdent plus souvent des biens fonciers ▪ Possèdent plus souvent des produits d'assurance vie ▪ Moins souvent équipés en téléphone mobile ▪ Plus souvent équipés en télévision couleur ▪ Plus souvent équipés en congélateur ▪ Plus souvent équipés en lave-vaisselle ▪ Disposent plus souvent d'une voiture ▪ Participent plus souvent à une association ▪ Fréquentent moins souvent un cinéma ▪ Plus souvent satisfaits de leur cadre de vie et de l'état de l'environnement dans leur région ▪ Plus souvent en couple avec des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus souvent équipés d'un micro-ordinateur ▪ Plus souvent connectés à Internet à domicile ▪ Moins souvent équipés d'un four à micro-ondes ▪ Fréquentent plus souvent un équipement sportif ▪ Fréquentent plus souvent une bibliothèque ▪ Regardent moins souvent la télévision ▪ Partent plus souvent en vacances ▪ Souffrent plus souvent de nervosité, d'insomnies ▪ Pensent plus souvent que leur état de santé est satisfaisant ▪ Rencontrent moins régulièrement leur famille proche ▪ Reçoivent moins fréquemment des relations ou des amis
Opinions et aspirations	Opinions et aspirations
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un peu plus traditionalistes ▪ Un peu plus pessimistes ▪ Moins attirés par les produits comportant une innovation technologique ▪ Moins favorables à la diffusion de l'informatique ▪ Pensent moins souvent que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne ▪ Se sentent plus souvent en sécurité dans leur vie quotidienne ▪ Plus inquiets d'un accident de la route 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus inquiets des risques d'une agression dans la rue ▪ Plus inquiets d'une maladie grave ▪ Plus sensibles aux problèmes d'environnement ▪ Pensent plus souvent que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir
Relations avec l'espace rural	Relations avec l'espace rural
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Considèrent habiter en zone rurale ▪ Ont plus souvent passé leur enfance à la campagne ▪ Exercent plus souvent leur activité en zone rurale ▪ Evoquent plus souvent l'espace rural en termes positifs, notamment en parlant du calme ▪ Mettent plus souvent le bruit en avant comme nuisance à la campagne ▪ Mettent en cause plus souvent les agriculteurs et moins souvent les touristes dans les nuisances ▪ Sont beaucoup plus souvent en contact avec le monde rural : participation associative, rencontre avec le maire, demandes à la mairie, rencontre avec des agriculteurs, etc. ▪ Pensent plus souvent que l'Etat doit intervenir pour maintenir l'activité dans le monde rural, plutôt que pour préserver la nature 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pensent plus souvent qu'une petite commune, éloignée d'une grande agglomération, appartient à l'espace rural ▪ Pensent un peu moins souvent que l'Etat doit intervenir pour soutenir les activités dans les zones rurales

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau 50
Caractéristiques socio-démographiques des urbains, des périurbains et des ruraux

	Pôles urbains	Commune périurbaine	Espace à do- minante rurale	Ensemble
<i>(en%)</i>				
Sexe				
• Homme.....	47	46	48	47
• Femme.....	53	54	52	53
Age				
• Moins de 25 ans	15	11 ← → 11	11	13
• De 25 à 39 ans	30	32	33	31
• De 40 à 59 ans	31	34	31	32
• De 60 à 69 ans	12	12	13	13
• 70 ans et plus.....	12	10	13	12
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	24 ← → 25	25	31	26
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	37	44 ← → 42	42	39
• BAC, technique (niveau Bac).....	16	13	15	15
• Diplôme du supérieur.....	23	18 ← → 12	12	20
Profession exercée				
• Indépendant.....	4	9	13	7
• Cadre supérieur	9	3 ← → 2	2	6
• Profession intermédiaire.....	12	11	10	11
• Employé.....	17 ← → 18	18	13	16
• Ouvrier	15	20 ← → 19	19	16
• Reste au foyer.....	13	15	14	14
• Retraité.....	22 ← → 21	21	25	23
• Etudiant.....	8	4 ← → 3	3	6
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	17	14	12	15
• De 6 000 à 10 000 F	22	19	22	22
• De 10 000 à 15 000 F	19 ← → 20	20	24	20
• De 15 000 à 20 000 F	13	19	12	14
• 20 000 F et plus.....	12 ← → 13	13	9	11

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 47 % des habitants des pôles urbains sont des hommes, contre 46 % des périurbains.

Tableau 51
Comparaison des conditions de vie et des modes de vie des urbains, des périurbains et des ruraux

(en%)	Pôles urbains	Commune périurbaine	Espace à dominante rurale	Ensemble
Logement principal				
• Habite une maison individuelle	41	85 ← → 76		56
• Propriétaire ou accédant à la propriété	37	62 ← → 57		45
• Dispose d'au moins 4 pièces d'habitation	51	75 ← → 75		59
• Dispose d'un jardin individuel	40	78 ← → 74		54
Equipped du logement				
• Micro-ordinateur	35 ← → 39		28	33
• Connexion à Internet	17 ← → 17		11	15
• Téléphone mobile	61	54 ← → 51		58
• Magnétoscope	78	81	81	79
• Télévision couleur	95	98 ← → 99		96
• Lave vaisselle	35	53 ← → 43		39
• Congélateur	45	68 ← → 72		55
• Four à micro-ondes	73 ← → 73		77	74
• Voiture	72	89 ← → 85		78
Patrimoine				
• A l'usage d'une résidence secondaire	10	4 ← → 5		8
• Possède des biens immobiliers	7	7	7	7
• Possède des biens fonciers	5	15 ← → 18		10
• Possède des valeurs mobilières	17	19	14	17
• Possède au moins un produit d'assurance-vie	39	45 ← → 43		41
• Possède au moins un produit d'épargne liquide	68	67	63	67
Loisirs et vacances				
• Fréquente un équipement sportif régulièrement ..	22 ← → 21		18	21
• Fréquente une bibliothèque régulièrement	18 ← → 16		10	16
• Fréquente un cinéma régulièrement	28	17 ← → 14		23
• Regarde la télévision tous les jours	70 ← → 72		80	73
• Est parti en vacances ces 12 derniers mois	57 ← → 57		45	54
Santé				
• Souffre de maux de tête, migraines	34	31	28	32
• Souffre de mal de dos	49	44 ← → 45		47
• Souffre de nervosité	42 ← → 39		34	40
• Souffre de dépression (état dépressif)	14	12	9	13
• Souffre d'insomnies	30 ← → 28		23	28
• Pense que son état de santé par rapport aux autres est satisfaisant ou très satisfaisant	86 ← → 87		91	87
Cadre de vie				
• Qualifie d'excellent ou de bon l'état de l'environnement dans sa région	37	54 ← → 54		43
• Est satisfait de son cadre de vie	80	90 ← → 90		84
Sociabilité				
• Participe à au moins une association	40	44 ← → 44		41
• Rencontre régulièrement des membres de sa famille proche	85 ← → 83		91	86
• Reçoit chez lui amis ou relations au moins une fois par semaine	45 ← → 45		48	46
Famille				
• Marié(e) ou concubin(e)	53	71 ← → 67		59
• Enfant(s) de moins de 20 ans dans le foyer	30	44 ← → 37		35
• Vit seul	30	14 ← → 18		25

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 41 % des habitants des pôles urbains résident dans une maison individuelle, contre 85 % des périurbains.

Tableau 52
Opinions et aspirations comparées des urbains, des périurbains et des ruraux

	(en%)			
	Pôles urbains	Commune périurbaine	Espace à dominante rurale	Ensemble
Traditionalisme en matière de mœurs				
• Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu	57	69 ← → 77		64
• Pense que le mariage est une union indissoluble .	21	21	22	21
• Pense que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge.....	20	22	24	21
Optimisme économique				
• Pense que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis une dizaine d'années.....	36	44	34	36
• Pense que ses conditions de vie personnelles vont s'améliorer dans les cinq prochaines années.....	45	41 ← → 40		43
• Pense que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche	24	27	24	25
Opinion vis-à-vis du progrès technique				
• Attiré par les produits comportant une innovation technologique.....	53	41 ← → 43		48
• Pense que les découvertes scientifiques améliorent la vie quotidienne.....	90	82 ← → 84		88
• Est favorable à la diffusion de l'informatique.....	38	32 ← → 30		35
Sentiment d'inquiétude				
• S'inquiète du risque d'une agression dans la rue	61 ← → 61		52	59
• S'inquiète du risque d'une maladie grave	82 ← → 84		80	82
• S'inquiète du risque d'un accident de centrale nucléaire.....	48	38	50	47
• S'inquiète du risque d'un accident de la route	73	79 ← → 80		75
• Se sent peu ou pas du tout en sécurité dans sa vie quotidienne.....	23	8 ← → 11		17
Sensibilité à l'environnement				
• A régulièrement utilisé cette année les transports en commun, plutôt que sa voiture, afin de préserver l'environnement.....	13	6 ← → 7		10
• Est très sensible aux problèmes d'environnement	35 ← → 34		31	34
• Est prêt à accepter une baisse de son niveau de vie pour préserver l'environnement	26	21	25	25
Valeurs de solidarité				
• Pense que les personnes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas eu de chance	64	71	60	64
• Pense que tous les chômeurs devraient être indemnisés	60	58	57	59
• Estime que le RMI donne le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir	49 ← → 47		36	45

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 53 % des habitants des pôles urbains se disent attirés par les produits comportant une innovation technologique, contre 41 % des périurbains.

Tableau 53
Les relations avec l'espace rural, chez les urbains, les périurbains et les ruraux

(en%)	Pôles urbains	Commune périurbaine	Espace à dominante rurale	Ensemble
Les lieux de résidence et d'activité				
• A passé les 10 premières années de sa vie à la campagne	23	50 ← → 59	59	36
• Considère habiter en zone rurale.....	12	85 ← → 89	89	42
• Exerce son activité professionnelle à la campagne	2	21 ← → 25	25	10
• Met moins de 15 minutes pour aller travailler	23	26	22	24
• Travaille à domicile	3	8 ← → 10	10	6
L'image de l'espace rural				
• Une petite commune près d'une ville appartient à l'espace rural.....	48	51	55	50
• Une petite commune éloignée d'une grande agglomération appartient à l'espace rural	63 ← → 63	63	56	61
• Les premiers mots pour parler de l'espace rural : La campagne	34	29 ← → 25	25	31
• Les premiers mots pour parler de l'espace rural : Le calme	18	24 ← → 24	24	20
• Jugements spontanés positifs sur l'espace rural.....	36	46 ← → 49	49	41
• Jugements spontanés négatifs sur l'espace rural.....	12	7	10	11
Les séjours en zone rurale				
• A séjourné au moins une fois en zone rurale depuis un an ...	53	49	38	49
• Occupation lors des séjours en zone rurale : activités sportives.....	37	33	28	34
• Occupation lors des séjours en zone rurale : rencontres des parents et amis	25	22	13	22
• Occupation lors des séjours en zone rurale : activités culturelles.....	12	15	14	13
Les nuisances ou désagréments en zone rurale				
• Principal désagrément : le bruit	9	19 ← → 15	15	12
• Principal désagrément : l'éloignement de la ville	12	9	14	12
• Principal désagrément : la présence de certaines infrastructures.....	12	10	8	11
• Responsable des nuisances : les entreprises rurales.....	12	10	8	10
• Responsable des nuisances : les agriculteurs	9	12 ← → 12	12	10
• Responsable des nuisances : les touristes.....	9	6 ← → 5	5	7
Les contacts avec le monde rural				
• Fait partie d'une association dont le siège se situe dans une commune rurale	5	17 ← → 20	20	10
• A rencontré au moins une fois le maire d'une commune rurale depuis un an.....	23	59 ← → 64	64	38
• A fait appel au moins une fois à la mairie d'une commune rurale depuis un an.....	16	49 ← → 47	47	28
• A acheté des produits alimentaires directement à un agriculteur au cours des 12 derniers mois.....	46	58 ← → 50	50	49
• A discuté avec un agriculteur au cours des 12 derniers mois	41	60 ← → 68	68	50
• A fait appel aux services d'un agriculteur au cours des 12 derniers mois.....	13	28 ← → 34	34	20
L'intervention de l'Etat en zone rurale				
• Pense que l'Etat doit soutenir les activités dans les zones rurales	88 ← → 88	88	93	89
- pour maintenir l'activité rurale dans sa globalité.....	54	59 ← → 63	63	57
- pour préserver la nature	34	29 ← → 30	30	33
• Pense qu'on devrait constituer plus de réserves naturelles ...	86	84	87	86
• Pense qu'on devrait réintroduire des plantes et des animaux rares.....	80	76	82	80

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 23 % des habitants des pôles urbains ont passé les dix premières années de leur vie à la campagne, contre 50 % des périurbains.

5.2 Avoir passé les dix premières années de sa vie à la campagne détermine la perception que l'on a de l'espace rural

Dans un récent rapport du CREDOC²⁰, nous avons cherché à mesurer l'influence du lieu de résidence sur la formation des opinions. Il en ressort que la taille de l'agglomération dans laquelle on réside est un facteur déterminant de la distribution des opinions, aussi déterminant que le niveau de formation ou l'âge. Mieux : alors que l'âge et les revenus ont, en vingt ans, perdu de leur influence pour expliquer les disparités d'attitudes, le lieu de résidence est aujourd'hui aussi discriminant qu'en 1982 pour les expliquer.

Mais si le lieu de résidence est une variable explicative clé des aspirations et des modes de vie de nos concitoyens, on peut se demander si, par extension, le fait d'avoir grandi à la campagne n'est pas également déterminant des relations que chacun entretient avec l'espace rural. Autrement dit, on peut se demander si un « enfant de la ville » a la même perception de l'espace rural qu'un « enfant de la campagne ». Là aussi, nous avons tenté de répondre à cette question en mobilisant plusieurs des sujets abordés dans notre enquête. L'intérêt était évidemment de raisonner « toutes choses égales par ailleurs ».

En effet, pour estimer l'impact réel d'une variable (ici le lieu où l'on a passé son enfance), il faut soigneusement éviter de commenter des effets de structures qui peuvent masquer les vrais facteurs déterminants. C'est pourquoi nous avons effectué des **régressions logistiques**, permettant notamment d'isoler l'influence propre du lieu où l'on réside actuellement. On sait en effet que l'endroit où l'on a passé les dix premières années de sa vie est fortement corrélé avec le type de commune où l'on réside : on doit donc introduire ces deux paramètres en **parallèle** pour estimer l'influence respective de chacun. De même, nous avons introduit dans l'analyse les principales variables socio-démographiques, afin de neutraliser les autres éventuels effets de structure²¹.

²⁰ R. BIGOT et L. ORTALDA, sous la direction de G. HATCHUEL, *L'influence du lieu de résidence sur les opinions*, Cahier de recherche n°151, CREDOC, décembre 2000.

²¹ Voir l'annexe III.

Parmi les différentes données disponibles dans l'enquête, nous avons retenu **14 questions** relatives aux relations et aux perceptions que les individus entretiennent avec l'espace rural (cf. Graphique 26). Il s'agit de questions commentées dans les quatre premiers chapitres du rapport. Voici les principaux résultats de cette analyse :

- **Le fait de résider dans une commune appartenant à l'espace à dominante rurale est effectivement déterminant de la perception que l'on a de l'espace rural ou des relations qu'on a avec la ruralité.** Cela apparaît 10 fois sur 14 (Graphique 26). L'influence de cette variable est tout à fait significative, comme nous nous y attendions : ces résultats corroborent notre étude antérieure.
- Tout aussi intéressant : **dans la plupart des cas (12 fois sur 14), le fait d'avoir passé son enfance à la campagne joue également.** Cette variable semble donc également très pertinente pour expliquer les attitudes et les représentations individuelles vis-à-vis de l'espace rural. Rappelons que cet effet est mesuré, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire quel que soit l'endroit où l'on réside effectivement aujourd'hui.
- Pour chaque question, l'impact respectif de l'enfance à la campagne et de la résidence actuelle en zone rurale sont, *grosso modo*, équivalents. Ces deux facteurs peuvent même expliquer parfois plus de 50% de la réponse des enquêtés. D'ailleurs, il y a toujours au moins un des deux facteurs qui est explicatif, quel que soit le sujet abordé.

En définitive, **le fait d'avoir passé son enfance à la campagne joue profondément sur la perception que l'on a de l'espace rural.** Un individu élevé dans l'espace rural y noue des relations tout à fait différentes de celles d'une personne qui a grandi en ville : il séjourne plus souvent en zone rurale pendant ses vacances ou en week-ends, il achète plus souvent des produits alimentaires directement aux agriculteurs, avec qui il discute plus souvent de leur activité, et à qui il fait plus souvent appel pour demander de l'aide ; il habite plus souvent à la campagne ; lorsqu'il vit en ville, il a plus souvent l'intention de s'installer bientôt dans le rural ; il fait plus souvent appel à la municipalité d'une commune rurale, travaille plus souvent à la campagne, participe plus souvent à une association d'une petite commune, etc.

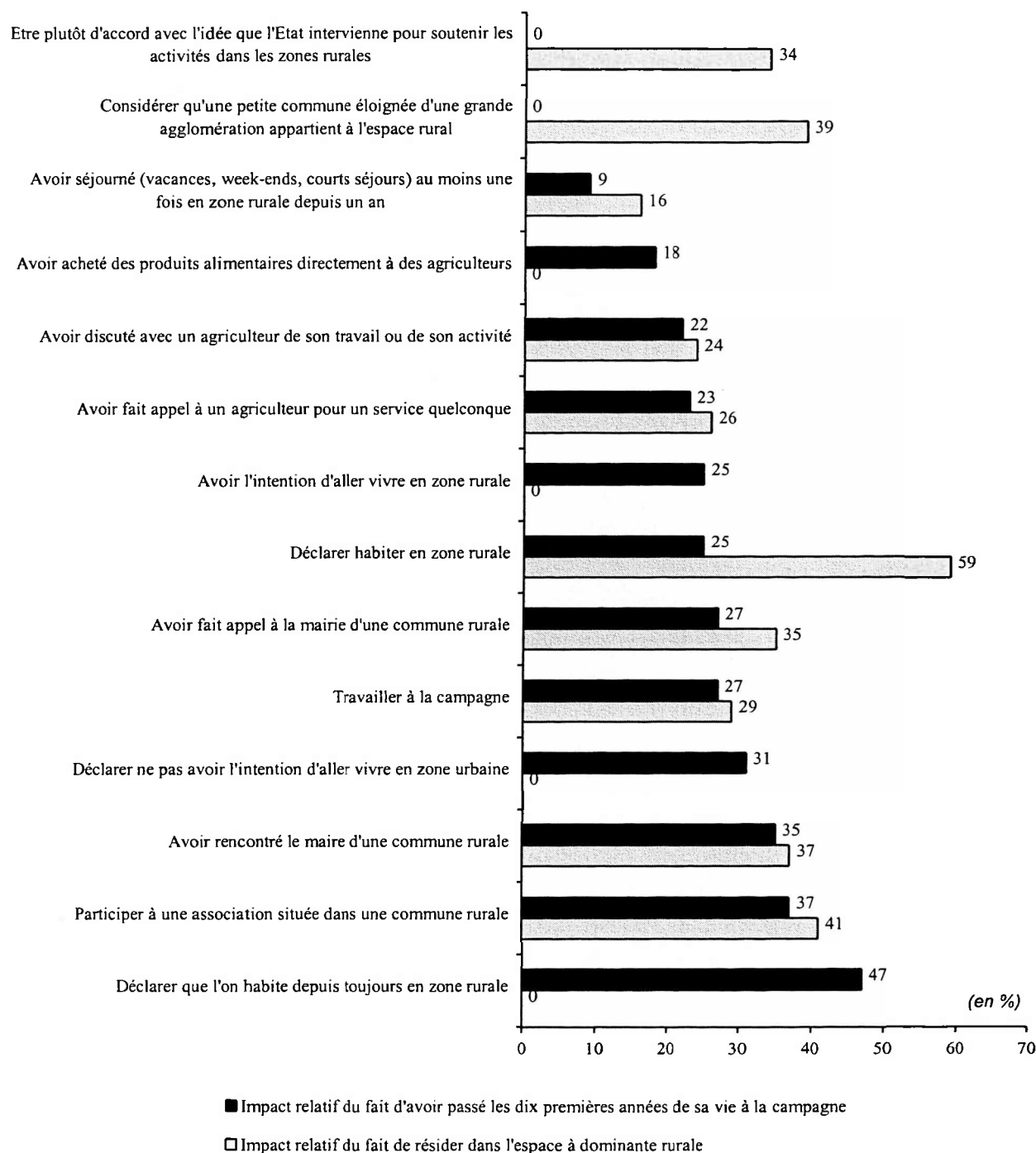
En vérité, il n'est pas exagéré de parler d'un véritable **rapport affectif** de nos concitoyens avec l'espace rural. Non seulement le lieu de résidence est influent, mais plus encore, le fait

d'y avoir passé son enfance est une variable-clé pour comprendre la perception que l'on a de cet espace.

Le Graphique 26 ci-après résume **les résultats des régressions logistiques effectués** (voir annexe III).

Le Tableau 54 permet, enfin, de comparer, pour les 14 questions retenues, les réponses des gens élevés à la campagne et de ceux élevés en ville.

Graphique 26
L'impact relatif du lieu de résidence actuel et du lieu où l'on a passé les dix premières années de sa vie, sur les relations qu'on a avec l'espace rural



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : Le fait d'avoir passé les dix premières années de sa vie à la campagne explique 9% de la propension à séjourner en zone rurale (pour les vacances, les week-ends) ; résider actuellement dans une commune de l'espace à dominante rurale explique 16% de ce comportement. Ces résultats sont valables toutes choses égales par ailleurs (à sexe, âge, profession, diplôme et revenu constants) : voir, en annexe, la méthode utilisée.

Note : les résultats détaillés des régressions figurent à l'annexe III.

Tableau 54
Proportion d'individus plutôt d'accord avec les affirmations suivantes :

- Champ : ensemble de la population -

(en %)

	A passé ses dix premières années à la campagne	A passé ses dix premières années en ville	Ensemble
• Etre plutôt d'accord avec l'idée que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales	91	89	89
• Considérer qu'une petite commune éloignée d'une grande agglomération appartient à l'espace rural.....	59	63	61
• Avoir séjourné (vacances, week-ends, courts séjours) au moins une fois en zone rurale depuis un an.....	49	49	49
• Avoir acheté des produits alimentaires directement à des agriculteurs.....	54	46	49
• Avoir discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité.....	65	42	50
• Avoir fait appel à un agriculteur pour un service quelconque.....	30	15	20
• Avoir l'intention d'aller vivre en zone rurale.....	35	24	27
• Déclarer habiter en zone rurale	66	30	42
• Avoir fait appel à la mairie d'une commune rurale.....	41	21	28
• Travailler à la campagne	42	11	21
• Déclarer ne pas avoir l'intention d'aller vivre en zone urbaine.....	93	87	90
• Avoir rencontré le maire d'une commune rurale	58	28	38
• Participer à une association située dans une commune rurale	17	7	10
• Déclarer que l'on habite depuis toujours en zone rurale ...	42	10	28

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Lecture : 91 % des individus qui ont passé leurs dix premières années à la campagne sont plutôt d'accord avec l'idée que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales, contre 89 % des individus ayant passé leurs dix premières en ville.

Annexes

Annexe I

La typologie communale retenue

Afin de permettre une étude plus fine de l'espace à dominante rurale, une « nouvelle » **typologie communale** a été élaborée par des chercheurs de l'INRA et de l'INSEE²², visant à constituer un complément au zonage en aires urbaines (ZAU), réalisé par l'INSEE.

L'ENESAD a demandé au CREDOC d'introduire cette typologie communale dans son enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* ». Une nouvelle variable de composition de l'échantillon a donc été élaborée pour la première fois cette année, tenant compte du type de communes où réside chaque enquêté. Les résultats figurent au Tableau A1. Ils permettent de rendre compte de la bonne représentativité des données de l'enquête du CREDOC, en comparaison de la répartition réelle de la population (Recensement de 1990).

Tableau A1
L'échantillon enquêté, selon la nouvelle nomenclature du type de communes

	Données de l'enquête CREDOC		Pour comparaison : répartition de la population au recensement de 1990 (en %)
	Effectifs	Répartition (en %)	
• Pôles urbains.....	1204	60,2	60,7
• Couronnes périurbaines	253	12,6	12,2
• Communes multipolarisées.....	49	2,5	3,5
• Rural sous faible influence urbaine	225	11,3	8,9
• Pôles ruraux	41	2,1	3,7
• Périphérie des pôles ruraux.....	45	2,2	2,0
• Rural isolé.....	183	9,1	8,9
Total	2000	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001 et note déjà citée.

²² Voir : « Note de présentation du « complément rural » réalisée à la suite du Zonage en Aires Urbaines », Mai 1997, multi-graphiée, 13 pages, INRA-ESR-Dijon, INSEE-DSER.

Pour information (Tableau A2), nous présentons également la répartition des effectifs de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » selon la typologie proposée par l'ENESAD, tenant compte de la taille de la commune et du nombre d'emplois dans ces communes.

Tableau A2
Répartition des effectifs de l'enquête CREDOC selon le type de communes et le nombre d'emplois

(en milliers)

	Communes rurales	Moins de 20 000 emplois	De 20 000 à 100 000 emplois	Plus de 100 000 emplois	Total
• Pôles urbains	-	190	376	638	1204
• Couronnes périurbaines	-	19	118	116	253
• Communes multipolarisées	-	29	15	5	49
• Rural sous faible influence urbaine	-	82	97	46	225
• Pôles ruraux.....	41	-	-	-	41
• Périphérie des pôles ruraux	45	-	-	-	45
• Rural isolé	183	-	-	-	183
Total	269	320	606	805	2000

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Compte tenu des effectifs présents dans chacun des groupes, nous avons bâti **une nomenclature en six postes ainsi composée** (Tableau A3) :

Tableau A3
L'échantillon enquêté, selon la nomenclature retenue pour l'exploitation

	Données de l'enquête CREDOC		Pour comparaison : répartition de la population au recensement de 1990 <i>(en %)</i>
	Effectifs	Répartition <i>(en %)</i>	
• Pôles urbains (offrants plus de 100 000 emplois).....	638	31,9	34,4
• Pôles urbains (offrant moins de 100 000 emplois)	566	28,3	26,3
• Communes périurbaines (y c. multipolarisées).....	302	15,1	15,7
• Rural sous faible influence urbaine	225	11,2	8,9
• Pôles ruraux et périphérie.....	86	4,3	5,7
• Rural isolé.....	183	9,1	8,9
Total	2000	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Annexe II

Tableaux complémentaires

Tableau A4

La taille de la commune où l'on réside, selon le sentiment que l'on a d'habiter en zone rurale ou urbaine

(en %)

Commune de résidence :	A le sentiment d'habiter :	
	en zone urbaine	en zone rurale
• Pôle urbain (plus de 100 000 emplois)	52	4
• Pôle urbain (moins de 100 000 emplois)	39	14
• Commune périurbaine	4	30
• Rural sous faible influence urbaine.....	3	23
• Pôle rural, périphérie et rural isolé.....	2	29
Total.....	100	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2001.

Tableau A5
Intentions de changer de zone de résidence (rurale ou urbaine),
selon quelques critères socio-démographiques

(en %)

	Souhaite rester dans la zone habitée actuellement	Souhaite s'installer dans une autre zone	<i>nsp</i>	Total
Sexe				
• Homme.....	77	19	4	100
• Femme.....	79	18	3	100
Age				
• Moins de 25 ans	60	34	5	100
• De 25 à 39 ans.....	74	22	4	100
• De 40 à 59 ans.....	79	18	4	100
• De 60 à 69 ans.....	90	9	<i>1</i>	100
• 70 ans et plus.....	95	4	<i>1</i>	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	85	13	2	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	77	19	4	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	74	22	5	100
• Diplôme du supérieur.....	74	23	3	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	86	10	<i>4</i>	100
• Cadre supérieur.....	69	27	<i>4</i>	100
• Profession intermédiaire.....	73	23	4	100
• Employé.....	73	22	4	100
• Ouvrier.....	74	22	4	100
• Reste au foyer.....	77	21	2	100
• Retraité.....	93	6	<i>1</i>	100
• Etudiant.....	58	35	7	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	75	22	3	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	76	20	4	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	75	22	3	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	80	17	3	100
• 20 000 F et plus.....	83	15	2	100
Commune de résidence				
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	67	29	5	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	76	20	3	100
• Commune périurbaine.....	88	11	<i>0</i>	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	91	7	2	100
• Pôle rural et périphérie.....	83	12	5	100
• Rural isolé.....	88	9	3	100
Région d'habitation				
• Région parisienne.....	70	27	4	100
• Nord.....	79	17	4	100
• Est.....	82	15	2	100
• Bassin parisien.....	83	13	4	100
• Ouest.....	82	14	4	100
• Sud-Ouest.....	81	17	2	100
• Centre-Est.....	76	23	<i>1</i>	100
• Méditerranée.....	73	23	4	100
Ensemble.....	78	18	3	100

Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Tableau A6

Considérez-vous qu'une petite commune située tout près d'une grande ville fait partie de l'espace rural ?

(en %)

	Oui	Non	Total (y c. nsp)
Sexe			
• Homme.....	47	52	100
• Femme.....	53	46	100
Age			
• Moins de 25 ans	49	51	100
• De 25 à 39 ans	51	48	100
• De 40 à 59 ans	48	51	100
• De 60 à 69 ans	52	47	100
• 70 ans et plus.....	53	45	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant.....	50	49	100
• Un enfant.....	49	50	100
• 2 enfants	54	46	100
• Trois enfants et plus	46	54	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	57	41	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	53	46	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	47	51	100
• Diplôme du supérieur	38	62	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	46	53	100
• Cadre supérieur	35	65	100
• Profession intermédiaire.....	41	59	100
• Employé	58	42	100
• Ouvrier	54	45	100
• Reste au foyer.....	52	46	100
• Retraité	53	45	100
• Etudiant.....	42	57	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	46	53	100
• De 6 000 à 10 000 F	54	45	100
• De 10 000 à 15 000 F	52	47	100
• De 15 000 à 20 000 F	48	52	100
• 20 000 F et plus.....	45	55	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	44	55	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	52	47	100
• Commune périurbaine.....	51	47	100
• Rural sous faible influence urbaine	55	45	100
• Pôle rural et périphérie	61	36	100
• Rural isolé	51	48	100
Ensemble.....	50	49	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau A7
Considérez-vous qu'une petite ville d'environ 5 000 habitants, éloignée d'une grande agglomération, fait partie de l'espace rural ?

(en %)

	Oui	Non	Total (y c. nsp)
Sexe			
• Homme.....	64	35	100
• Femme.....	59	41	100
Age			
• Moins de 25 ans	60	40	100
• De 25 à 39 ans.....	61	38	100
• De 40 à 59 ans.....	64	36	100
• De 60 à 69 ans.....	61	38	100
• 70 ans et plus.....	57	41	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant.....	62	37	100
• Un enfant.....	61	38	100
• 2 enfants.....	59	40	100
• Trois enfants et plus.....	57	43	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	56	42	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	62	38	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	61	39	100
• Diplôme du supérieur.....	68	32	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	62	38	100
• Cadre supérieur.....	70	30	100
• Profession intermédiaire.....	69	31	100
• Employé.....	58	42	100
• Ouvrier.....	62	37	100
• Reste au foyer.....	59	41	100
• Retraité.....	59	40	100
• Etudiant.....	58	42	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	65	35	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	61	39	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	59	40	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	59	41	100
• 20 000 F et plus.....	67	33	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	61	38	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	65	35	100
• Commune périurbaine.....	63	36	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	56	44	100
• Pôle rural et périphérie.....	60	38	100
• Rural isolé.....	53	46	100
Ensemble.....	61	38	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau A8
Considérez-vous qu'une petite commune du bord de mer ou d'une zone littorale
fait partie de l'espace rural ?

(en %)

	Oui	Non	Total (y c. nsp)
Sexe			
• Homme.....	64	36	100
• Femme.....	59	40	100
Age			
• Moins de 25 ans	60	39	100
• De 25 à 39 ans	64	35	100
• De 40 à 59 ans	61	38	100
• De 60 à 69 ans	58	39	100
• 70 ans et plus.....	55	42	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant	61	38	100
• Un enfant.....	58	41	100
• 2 enfants	65	35	100
• Trois enfants et plus	58	42	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP)	60	38	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	61	38	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	62	38	100
• Diplôme du supérieur	62	38	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	58	42	100
• Cadre supérieur	64	36	100
• Profession intermédiaire.....	62	38	100
• Employé	62	38	100
• Ouvrier	65	35	100
• Reste au foyer.....	57	41	100
• Retraité	59	39	100
• Etudiant	63	36	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	64	35	100
• De 6 000 à 10 000 F	61	38	100
• De 10 000 à 15 000 F	62	38	100
• De 15 000 à 20 000 F	58	42	100
• 20 000 F et plus	61	39	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	59	40	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	61	39	100
• Commune périurbaine	65	34	100
• Rural sous faible influence urbaine	56	43	100
• Pôle rural et périphérie	66	33	100
• Rural isolé	68	30	100
Ensemble.....	61	38	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau A9
Considérez-vous qu'une petite commune de haute montagne fait partie de l'espace rural ?

	Oui	Non	Total (y c. nsp)
<i>(en %)</i>			
Sexe			
• Homme.....	90	10	100
• Femme.....	87	12	100
Age			
• Moins de 25 ans	86	14	100
• De 25 à 39 ans.....	86	13	100
• De 40 à 59 ans.....	91	9	100
• De 60 à 69 ans.....	90	9	100
• 70 ans et plus.....	89	11	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant.....	90	10	100
• Un enfant.....	85	15	100
• 2 enfants.....	89	11	100
• Trois enfants et plus.....	85	14	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	85	14	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	88	11	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	92	8	100
• Diplôme du supérieur.....	91	9	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	91	9	100
• Cadre supérieur.....	94	<i>6</i>	100
• Profession intermédiaire.....	92	8	100
• Employé.....	86	14	100
• Ouvrier.....	87	13	100
• Reste au foyer.....	84	15	100
• Retraité.....	90	9	100
• Etudiant.....	89	11	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	87	12	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	89	11	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	86	13	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	91	9	100
• 20 000 F et plus.....	92	8	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	85	14	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	89	11	100
• Commune périurbaine.....	93	7	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	89	11	100
• Pôle rural et périphérie.....	87	13	100
• Rural isolé.....	91	8	100
Ensemble.....	89	11	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Tableau A10
Considérez-vous qu'une grande station de ski fait partie de l'espace rural ?

	Oui	Non	Total (y c. nsp)
<i>(en %)</i>			
Sexe			
• Homme.....	20	80	100
• Femme.....	19	79	100
Age			
• Moins de 25 ans.....	22	77	100
• De 25 à 39 ans.....	20	79	100
• De 40 à 59 ans.....	18	81	100
• De 60 à 69 ans.....	19	80	100
• 70 ans et plus.....	16	80	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant.....	20	79	100
• Un enfant.....	16	83	100
• 2 enfants.....	17	82	100
• Trois enfants et plus.....	22	78	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	20	77	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	20	79	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	19	81	100
• Diplôme du supérieur.....	16	83	100
Profession exercée			
• Indépendant.....	16	84	100
• Cadre supérieur.....	19	81	100
• Profession intermédiaire.....	15	85	100
• Employé.....	19	80	100
• Ouvrier.....	21	78	100
• Reste au foyer.....	22	76	100
• Retraité.....	19	79	100
• Etudiant.....	22	77	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	20	78	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	20	79	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	22	77	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	20	80	100
• 20 000 F et plus.....	18	82	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	21	78	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois.....	19	79	100
• Commune périurbaine.....	18	81	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	19	80	100
• Pôle rural et périphérie.....	12	88	100
• Rural isolé.....	20	79	100
Ensemble.....	19	80	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Tableau A11
Les solutions d'hébergement adoptées quand on réside dans une zone rurale
pour des vacances ou pour un week-end

- Champ : enquêtés ayant séjourné au moins une fois dans l'année en zone rurale, soit 49 % de la population -

(en %)

	Hébergement marchand	Hébergement non marchand	Camping	Total (y c. autre et nsp)
Sexe				
• Homme.....	26	63	6	100
• Femme.....	19	69	8	100
Age				
• Moins de 25 ans.....	9	76	11	100
• De 25 à 39 ans.....	23	65	8	100
• De 40 à 59 ans.....	29	59	7	100
• De 60 à 69 ans.....	24	69	2	100
• 70 ans et plus.....	<i>14</i>	82	2	100
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	16	71	7	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	24	63	9	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	24	64	8	100
• Diplôme du supérieur.....	23	69	4	100
Profession exercée				
• Indépendant.....	28	62	7	100
• Cadre supérieur.....	24	71	2	100
• Profession intermédiaire.....	29	59	5	100
• Employé.....	24	66	8	100
• Ouvrier.....	22	58	16	100
• Reste au foyer.....	19	68	8	100
• Retraité.....	21	72	3	100
• Etudiant.....	8	80	<i>10</i>	100
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	15	75	6	100
• De 6 000 à 10 000 F.....	17	71	8	100
• De 10 000 à 15 000 F.....	19	65	12	100
• De 15 000 à 20 000 F.....	29	63	3	100
• 20 000 F et plus.....	29	62	6	100
Commune de résidence				
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois.....	18	74	5	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois..	19	71	4	100
• Commune périurbaine.....	29	59	12	100
• Rural sous faible influence urbaine.....	34	43	15	100
• Pôle rural et périphérie.....	24	64	9	100
• Rural isolé.....	32	52	<i>11</i>	100
Nombre de séjours en zone rurale				
• Un.....	30	55	10	100
• Deux à trois.....	27	62	7	100
• Trois à cinq.....	12	80	4	100
• Cinq et plus.....	14	78	5	100
Résidence secondaire				
• A une résidence secondaire.....	17	79	4	100
• N'a pas de résidence secondaire.....	23	65	8	100
Dispose ou non d'une voiture				
• Dispose d'une voiture.....	25	64	8	100
• Ne dispose pas d'une voiture.....	9	81	3	100
Ensemble.....	22	66	7	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Tableau A12
A propos des zones rurales que vous habitez ou fréquentez,
quels sont dans cette liste les deux éléments que vous appréciez le plus ?

(en %)

	Total des deux réponses citées			Ne va jamais en zone rurale
	Le cadre naturel	Le calme	La vie de village	
Sexe				
• Homme.....	62	57	30	8
• Femme.....	62	57	34	7
Age				
• Moins de 25 ans	61	61	29	11
• De 25 à 39 ans	64	56	33	5
• De 40 à 59 ans	63	57	30	6
• De 60 à 69 ans	60	53	35	11
• 70 ans et plus	58	58	36	10
Nombre d'enfants				
• Aucun enfant	63	56	31	9
• Un enfant	61	58	33	6
• 2 enfants	58	61	38	3
• Trois enfants et plus	65	53	30	6
Diplôme				
• Aucun diplôme (ou seulement CEP) ...	56	58	34	11
• BEPC, technique (inférieur au Bac)	61	57	31	7
• BAC, technique (niveau Bac).....	65	57	36	4
• Diplôme du supérieur	71	55	29	5
Profession exercée				
• Indépendant.....	75	56	36	2
• Cadre supérieur	66	54	31	8
• Profession intermédiaire.....	67	60	30	3
• Employé	62	61	28	7
• Ouvrier	59	56	28	8
• Reste au foyer.....	57	55	36	8
• Retraité	59	56	36	10
• Etudiant	64	58	32	10
Revenu mensuel du foyer				
• Moins de 6000 F.....	64	55	29	12
• De 6 000 à 10 000 F	63	55	31	10
• De 10 000 à 15 000 F	60	60	34	4
• De 15 000 à 20 000 F	60	51	36	5
• 20 000 F et plus	64	60	33	3
Commune de résidence				
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois)	60	48	30	11
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois)	57	59	31	12
• Commune périurbaine.....	68	68	34	1
• Rural sous faible influence urbaine.....	69	57	35	2
• Pôle rural et périphérie	69	60	31	1
• Rural isolé	64	62	39	-
Nombre de séjours en zone rurale depuis un an				
• Un seul	66	60	35	0
• Deux à trois	70	58	34	0
• Trois à cinq.....	61	60	38	-
• Cinq et plus	65	63	35	0
• Aucun	58	54	29	14
Ensemble.....	62	58	33	7

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Tableau A13

Selon vous, qui est à l'origine des nuisances que vous subissez dans les zones rurales que vous habitez ou que vous fréquentez le plus régulièrement ?

- Champ : personnes subissant des nuisances, soit 61 % de la population -

	1 ^{ère} réponse				Total (y c. autres et nsp)
	Les entreprises et les industries rurales	Les agriculteurs	Les particuliers (*)	Aucun responsable	
Sexe					
• Homme.....	18	18	20	25	100
• Femme.....	16	15	25	23	100
Age					
• Moins de 25 ans	14	12	29	22	100
• De 25 à 39 ans	20	15	23	21	100
• De 40 à 59 ans	20	17	23	21	100
• De 60 à 69 ans	11	20	16	36	100
• 70 ans et plus.....	11	20	20	29	100
Diplôme					
• Aucun diplôme (ou seulement CEP) ..	16	20	21	27	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac) ...	16	18	23	23	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	19	14	24	26	100
• Diplôme du supérieur	19	13	23	21	100
Profession exercée					
• Indépendant.....	18	16	28	20	100
• Cadre supérieur	21	18	18	18	100
• Profession intermédiaire.....	19	10	25	21	100
• Employé	25	15	23	22	100
• Ouvrier	15	17	26	22	100
• Reste au foyer.....	15	20	22	23	100
• Retraité	12	20	19	33	100
• Etudiant	16	15	23	21	100
Revenu mensuel du foyer					
• Moins de 6000 F.....	19	14	25	20	100
• De 6 000 à 10 000 F	18	14	22	24	100
• De 10 000 à 15 000 F	16	20	21	25	100
• De 15 000 à 20 000 F	19	25	23	19	100
• 20 000 F et plus.....	14	14	23	24	100
Commune de résidence					
• Pôle urbain (+ de 100 000 emplois) ...	19	11	23	25	100
• Pôle urbain (- de 100 000 emplois) ...	20	20	23	19	100
• Commune périurbaine.....	14	18	24	22	100
• Rural sous faible influence urbaine	7	22	20	32	100
• Pôle rural et périphérie	13	23	23	18	100
• Rural isolé	20	15	21	29	100
Ensemble.....	17	17	23	24	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

(*) Les particuliers regroupent les touristes, les voisins et les autres habitants des zones rurales (les agriculteurs sont exclus de ce regroupement).

Tableau A14

Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales »

- Champ : ensemble de la population -

(en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total (y c. nsp)
Sexe			
• Homme.....	89	10	100
• Femme.....	90	9	100
Age			
• Moins de 25 ans	93	7	100
• De 25 à 39 ans	93	7	100
• De 40 à 59 ans	87	12	100
• De 60 à 69 ans	87	12	100
• 70 ans et plus	86	10	100
Nombre d'enfants			
• Aucun enfant	88	10	100
• Un enfant.....	90	8	100
• 2 enfants	92	8	100
• Trois enfants et plus	95	4	100
Diplôme			
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	86	11	100
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	90	10	100
• BAC, technique (niveau Bac).....	89	10	100
• Diplôme du supérieur	93	6	100
Profession exercée			
• Indépendant	85	14	100
• Cadre supérieur	84	14	100
• Profession intermédiaire.....	93	6	100
• Employé	90	9	100
• Ouvrier	90	10	100
• Reste au foyer.....	92	6	100
• Retraité	86	11	100
• Etudiant	96	3	100
Revenu mensuel du foyer			
• Moins de 6000 F.....	89	10	100
• De 6 000 à 10 000 F	88	12	100
• De 10 000 à 15 000 F	92	7	100
• De 15 000 à 20 000 F	91	8	100
• 20 000 F et plus	89	10	100
Commune de résidence			
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois	88	11	100
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois..	89	10	100
• Commune périurbaine	88	11	100
• Rural sous faible influence urbaine	94	6	100
• Pôle rural et périphérie	92	7	100
• Rural isolé	92	4	100
Ensemble.....	89	9	100

Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Note : les chiffres en italiques reposent sur des effectifs assez faibles, ils sont donnés à titre indicatif.

Annexe III

Résultats détaillés des régressions logistiques

La régression logistique

La régression logistique permet d'isoler l'effet propre d'un facteur – par exemple l'âge, le revenu du foyer, le niveau de diplôme – sur une caractéristique précise, par exemple, le fait de travailler à la campagne. Pour tenter d'isoler l'effet spécifique d'un facteur, « toutes choses égales par ailleurs », il faut faire des hypothèses et postuler des régularités statistiques. Dans le cas de comportements ou d'attitudes de nature discrète, qualitative, on recourt traditionnellement au modèle de régression logistique, encore appelé modèle Logit.

Première régression

Dans le Tableau A15, nous avons présenté les *odds ratio* (ou les rapports de probabilité) ainsi que les seuils de significativité associés, issus d'une régression logistique multinomiale. Dans ce type de régression, les coefficients estimés sont toujours relatifs à une situation de référence. Cette référence est définie arbitrairement, sans que ce choix interfère sur l'interprétation des résultats.

Deuxième série de régressions

Dans les graphiques A1-A16, nous avons présenté les coefficients *relatifs* de plusieurs régressions logistiques binaires. Ainsi, nous avons dichotomisé les facteurs explicatifs potentiels dont on attendait un impact significatif et positif sur la variable expliquée. Nous avons ensuite comparé les coefficients estimés des facteurs significatifs entre eux, afin d'établir une hiérarchie des impacts propres à chacun.

Tableau A15

Effets des différentes variables socio-démographiques sur le sentiment des urbains d'habiter en zone rurale

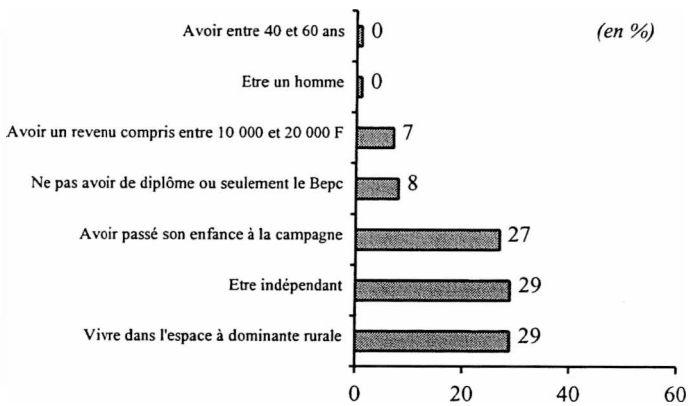
-Champ : individus résidant dans l'espace à dominante urbaine-

	Odds ratio	Significativité (en %)
• Constante	0	0
Sexe		
• Homme	0,8	31
• Femme	1,0	Ref.
Age		
• Moins de 25 ans	0,8	46
• De 25 à 39 ans.....	1,1	71
• De 40 à 59 ans.....	1,0	Ref.
• De 60 à 69 ans.....	1,1	78
• 70 ans et plus	1,6	30
Diplôme		
• Aucun diplôme (ou seulement CEP).....	1,4	31
• BEPC, technique (inférieur au Bac).....	1,2	58
• BAC, technique (niveau Bac)	1,0	Ref.
• Diplôme du supérieur	1,0	89
Profession exercée		
• Indépendant	1,2	63
• Cadre supérieur.....	0,5	13
• Profession intermédiaire	0,9	67
• Employé.....	1,0	Ref.
• Ouvrier.....	1,4	25
• Reste au foyer	1,1	85
• Retraité.....	1,2	70
• Etudiant.....	1,4	49
Revenu mensuel du foyer		
• Moins de 6000 F	0,6	8
• De 6 000 à 10 000 F.....	0,8	50
• De 10 000 à 15 000 F.....	1,0	Ref.
• De 15 000 à 20 000 F.....	1,3	35
• 20 000 F et plus.....	1,0	94
Commune de résidence		
• Pôle urbain offrant plus de 100 000 emplois	1,0	Ref.
• Pôle urbain offrant moins de 100 000 emplois	3,3	0
• Commune périurbaine	7,4	0
Taille de l'agglomération de résidence		
• Moins de 2 000 habitants	54,2	0
• De 2 000 à 20 000 habitants.....	10,6	0
• De 20 000 à 100 000 habitants.....	1,8	39
• 100 000 habitants et plus	1,0	95
• Paris et agglomération parisienne	1,0	Ref.
Région d'habitation		
• Région parisienne	1,5	40
• Nord.....	1,6	23
• Est.....	1,1	81
• Bassin parisien	0,3	0
• Ouest.....	0,5	3
• Sud-Ouest	0,7	43
• Centre-Est	2,0	5
• Méditerranée	1,0	Ref.

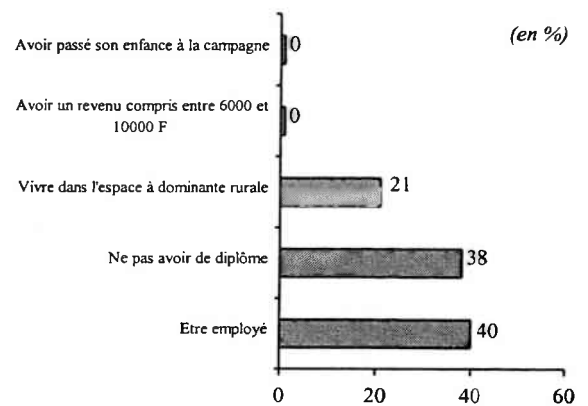
Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Graphiques A1-A16
Régressions logistiques utilisées pour le Graphique 26

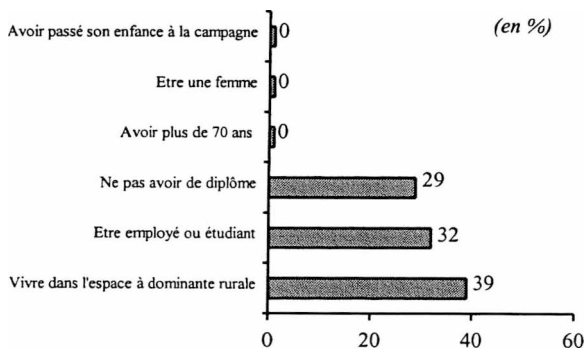
Graphique A1 - Les facteurs explicatifs du fait de travailler à la campagne



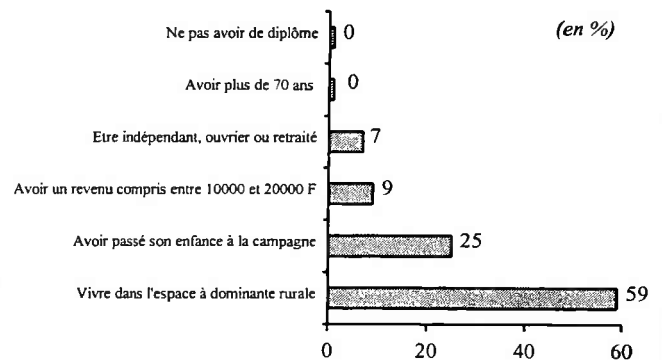
Graphique A2 - Les facteurs explicatifs du fait de considérer qu'une petite commune située tout près d'une grande ville appartient à l'espace rural



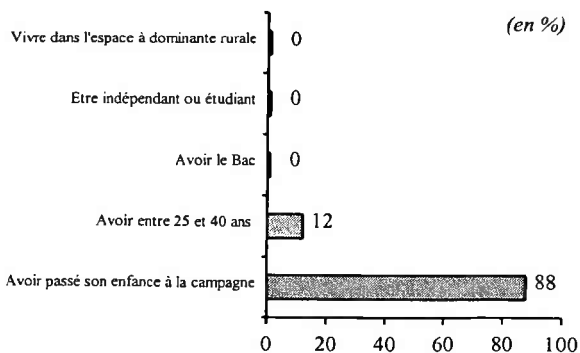
Graphique A3 - Les facteurs explicatifs du fait de considérer qu'une petite commune éloignée d'une grande agglomération n'appartient pas à l'espace rural



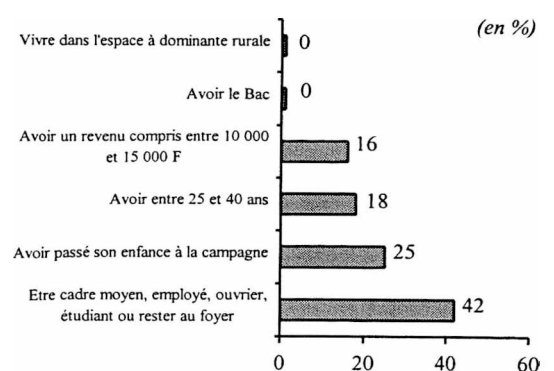
Graphique A4 - Les facteurs explicatifs du fait de déclarer habiter en zone rurale



Graphique A5 - Les facteurs explicatifs du fait de déclarer ne pas avoir toujours habité en zone urbaine

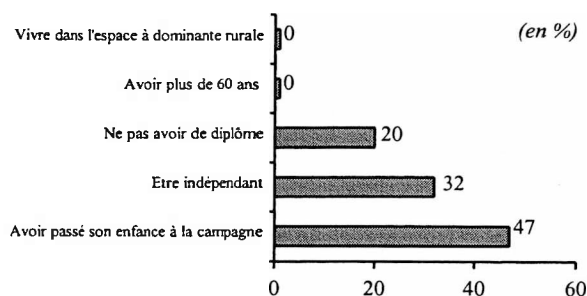
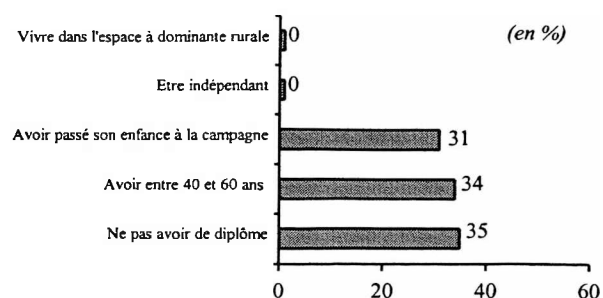
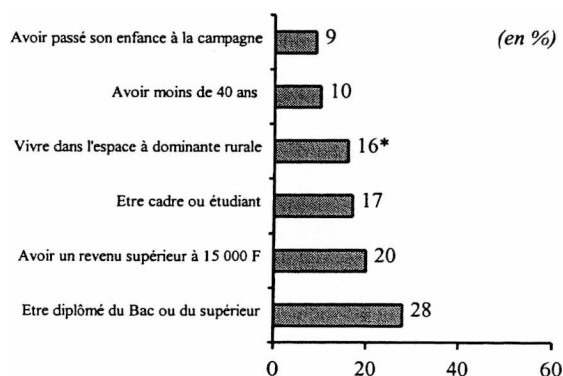


Graphique A6 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir l'intention d'aller vivre en zone rurale

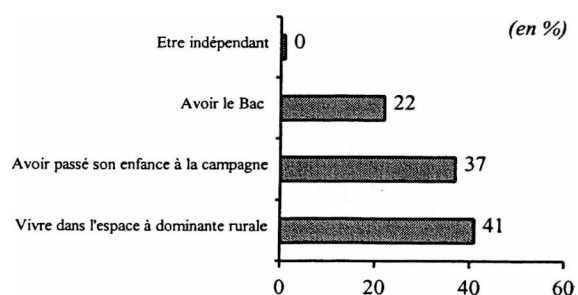
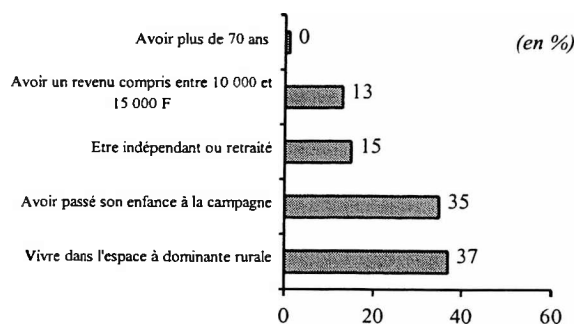
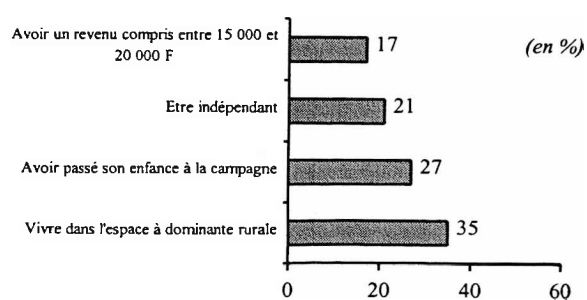


Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

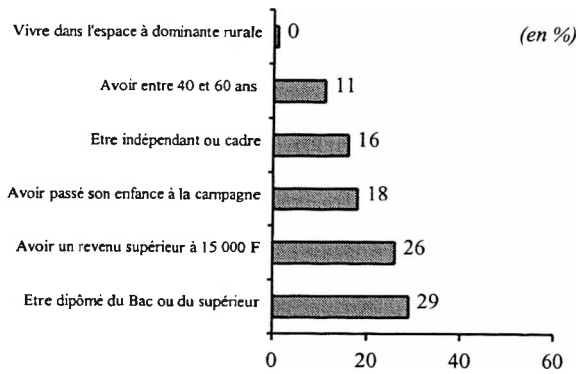
Lecture (pour le graphique A1) : Vivre dans l'espace à dominante rurale explique 29 % du fait de travailler à la campagne.

Graphique A7 - Les facteurs explicatifs du fait de déclarer habiter depuis toujours en zone rurale**Graphique A8 - Les facteurs explicatifs du fait de ne pas avoir l'intention d'aller vivre en zone urbaine****Graphique A9 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir séjourné au moins une fois depuis un an en zone rurale (hors domicile)**

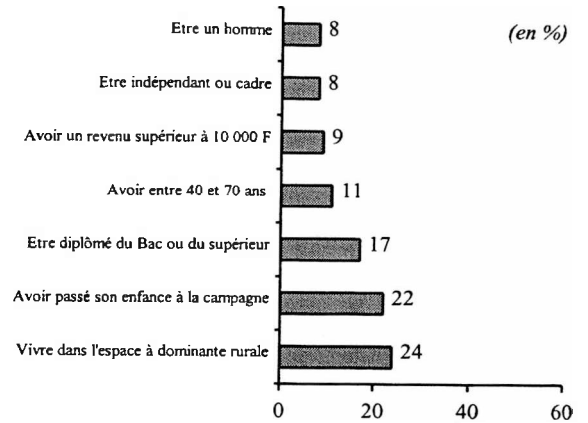
*coefficient négatif

Graphique A10 - Les facteurs explicatifs du fait de participer régulièrement aux activités d'une municipalité ou d'une association dont le siège est situé dans une commune rurale**Graphique A11 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir rencontré le maire ou un de ses adjoints de la commune rurale habitée ou fréquentée, pour les loisirs ou le temps libre, au cours des 12 derniers mois****Graphique A12 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir fait appel, pour un service quelconque, à la mairie de la commune rurale habitée ou fréquentée, pour les loisirs ou le temps libre, au cours des 12 derniers mois**

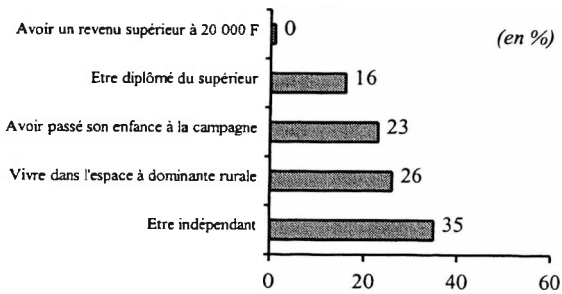
Graphique A13 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir acheté des produits alimentaires directement à un agriculteur au cours des 12 derniers mois



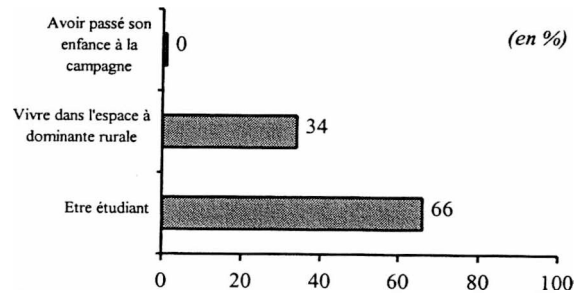
Graphique A14 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité au cours des 12 derniers mois



Graphique A15 - Les facteurs explicatifs du fait d'avoir fait appel à un agriculteur pour un service quelconque au cours des 12 derniers mois



Graphique A16 - Les facteurs explicatifs du fait d'être plutôt d'accord que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales



Source : CREDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Annexe IV

Libellé des questions posées

(Enquête : « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC, vague de janvier 2001)

L'ESPACE RURAL : SA DEFINITION, SA PRATIQUE

Q1 - Si l'on vous demande de parler de l'espace rural, quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

(Enquêteur : notez les mots utilisés en clair)

--	--

Q2 - Et plus précisément, est-ce que, selon vous, les lieux suivants font partie de l'espace rural ?

(Citez un à un – une réponse par ligne)

- . Une petite commune située tout près d'une grande ville ?
- . Une petite ville d'environ 5 000 habitants, éloignée d'une grande agglomération ?
- . Une petite commune du bord de mer ou d'une zone littorale ?
- . Une petite commune de haute montagne ?
- . Une grande station de ski ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q3 - Vous-même, diriez-vous qu'aujourd'hui vous habitez plutôt dans une zone urbaine ou dans une zone rurale ?

(Enumérez : une seule réponse)

- . Plutôt dans une zone urbaine ou en ville 1
 . Plutôt dans une zone rurale ou dans une petite commune (à la campagne, à la montagne ou au bord de mer) 2

Passez à Q7

Q4 - Depuis combien de temps habitez-vous dans une zone urbaine, en ville ?

(Présentez la liste)

- . Moins de 5 ans 1
 . 5 à 10 ans 2
 . 10 à 20 ans 3
 . 20 à 30 ans 4
 . Plus de 30 ans 5
 . Depuis toujours 6
 . Ne sait pas 7

Q5 - Avez-vous l'intention, dans les prochaines années, d'aller habiter dans une petite commune (à la campagne, au bord de mer ou à la montagne) ou dans une zone rurale ?

- . Oui 1
 . Non 2
 . Ne sait pas 3

Passez à Q10

Q6 - Pour quelle raison principale, avez-vous l'intention d'aller habiter dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

(Présentez la liste – classez les deux premières réponses)

- . Les locations sont moins chères
 . Pour pouvoir accéder à la propriété
 . L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs
 . Moi (ou mon conjoint) sommes originaires du milieu rural
 . Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants
 . Pour la famille, les amis
 . Pour le travail
 . Pour la retraite
 . Autre
 . Ne sait pas

1^{ère} réponse 2^{ème} réponse

- | | |
|----|----|
| 1 | 1 |
| 2 | 2 |
| 3 | 3 |
| 4 | 4 |
| 5 | 5 |
| 6 | 6 |
| 7 | 7 |
| 8 | 8 |
| 9 | 9 |
| 10 | 10 |

Passez à Q10

Q7 - Depuis combien de temps habitez-vous dans une petite commune ou dans une zone rurale ?

(Présentez la liste)

. Moins de 5 ans	1	
. 5 à 10 ans	2	
. 10 à 20 ans	3	
. 20 à 30 ans	4	
. Plus de 30 ans	5	
. Depuis toujours	6	Passez à Q9
. <i>Ne sait pas</i>	7	

Q8 - Pour quelle raison principale vous êtes-vous installé dans une petite commune ou une zone rurale ?

(Présentez la liste – classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Les locations sont moins chères	1	1
. Pour pouvoir accéder à la propriété	2	2
. L'environnement et le cadre de vie y sont meilleurs	3	3
. Moi (ou mon conjoint) sommes originaires du milieu rural	4	4
. Pour les conditions de vie et l'éducation des enfants	5	5
. Pour la famille, les amis.....	6	6
. Pour le travail.....	7	7
. Pour la retraite	8	8
. Autre	9	9
. <i>Ne sait pas</i>	10	10

Q9 - Avez-vous l'intention, dans les prochaines années, d'aller habiter dans une grande ville ou dans une zone urbaine ?

. Oui	1
. Non	2
. <i>Ne sait pas</i>	3

TEMPS LIBRE A LA CAMPAGNE

Q10 - Ces douze derniers mois, avez-vous séjourné au moins une fois dans une petite commune ou dans une zone rurale, que ce soit pour des vacances, pour un court séjour ou pour un week-end (hors de votre domicile habituel) ?

(Enumérez – une seule réponse)

- | | |
|-----------------------------------|---|
| . Oui, une fois | 1 |
| . Oui, de deux à trois fois | 2 |
| . Oui, de trois à cinq fois | 3 |
| . Oui, cinq fois et plus | 4 |
| . Non, jamais | 5 |
| . Ne sait pas | 6 |

Passez à Q15

Q11 - Vous avez donc séjourné au moins une fois, l'année dernière, dans une petite commune ou dans une zone rurale. Quel a été votre principal mode de logement pour ces séjours en zone rurale ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Une maison individuelle | 1 |
| . Un appartement | 2 |
| . Un mobil home fixe, un cabanon | 3 |
| . Un hôtel | 4 |
| . Un gîte rural, une chambre d'hôte | 5 |
| . Un village de vacances, un club de vacances | 6 |
| . Une caravane, un camping-car, une tente de camping | 7 |
| . Autre | 8 |
| . Ne sait pas | 9 |

Passez à Q14

Q12 - Dans quelle situation êtes-vous vis-à-vis de ce logement ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- | | |
|---|---|
| . Vous en êtes propriétaire par héritage | 1 |
| . Vous en êtes propriétaire par achat | 2 |
| . Vous étiez hébergé par des parents ou des amis, qui y habitaient en même temps que vous | 3 |
| . Il vous était prêté par des parents ou des amis qui n'y habitaient pas en même temps que vous | 4 |
| . Vous en étiez locataire | 5 |
| . Autre cas | 6 |
| . Ne sait pas | 7 |

Q13 - A l'avenir, comment pensez-vous utiliser ce logement ?*(Présentez la liste – une seule réponse)*

. Vous vous y rendrez autant	1
. Vous vous y rendrez plus souvent	2
. Vous vous y rendrez moins souvent	3
. Vous n'irez plus	4
. Vous pensez en faire votre résidence principale	5
. Autre cas	6
. Ne sait pas	7

Q14 - En général, que faites-vous principalement lorsque vous êtes en vacances ou en week-end dans une petite commune ou dans une zone rurale ?*(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)*

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Marche, randonnée (à pied, en vélo, à cheval ...), activités sportives ...	1	1
. Jardinage	2	2
. Bricolage, entretien de la maison	3	3
. Cueillette de champignons, de fruits sauvages, de fleurs, d'escargots ..	4	4
. Pêche, chasse	5	5
. Activités culturelles, visites de sites, expositions	6	6
. Rencontres avec des parents ou des amis	7	7
. Pas d'activité particulière	8	8
. Ne va jamais en vacances dans une petite commune ou dans une zone rurale	9	9
. Autre	10	10
. Ne sait pas	11	11

CAMPAGNE, ENVIRONNEMENT, NATURE**Q15 - Nous allons parler des zones rurales que vous habitez ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre. Quels sont, dans cette liste, les deux éléments que vous y appréciez le plus ?***(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)*

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Le cadre naturel, l'environnement (les paysages, l'eau, le contact avec la nature ou les animaux)	1	1
. Le calme, l'isolement, la liberté.....	2	2
. La vie de village, les relations familiales ou de voisinage	3	3
. La chasse, la pêche, les activités de cueillette (champignons, fruits sauvages)	4	4
. La marche, la randonnée (à pied, en vélo, à cheval ...), les activités de plein air	5	5
. Autre	6	6
. Ne fréquente jamais de zone rurale	7	Passez à Q20
. Ne sait pas	8	8

Q16 - Dans les zones rurales que vous habitez, ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre, quels sont les nuisances ou les désagréments qui vous gênent le plus ?

(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Le bruit	1	1
. Les odeurs	2	2
. Les allergies	3	3
. La pollution de l'air	4	4
. La pollution de l'eau	5	5
. La présence de certaines infrastructures, publiques ou privées (TGV, autoroutes, industrie, agriculture ...)	6	6
. Les risques naturels (inondations, incendies)	7	7
. Les problèmes de voisinage	8	8
. La nécessité d'entretenir votre maison ou votre jardin	9	9
. L'éloignement de la ville	10	10
. Autre	11	11
. Aucune nuisance	12	Passer à Q18
. Ne sait pas	13	13

Q17 - Selon vous, qui est à l'origine des nuisances que vous subissez dans les zones rurales que vous habitez ou que vous fréquentez le plus régulièrement ?

(Présentez la liste – Classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse
. Les agriculteurs	1	1
. Les autres habitants des zones rurales	2	2
. Les touristes	3	3
. Les élus locaux	4	4
. Les entreprises, les industries rurales	5	5
. Les services administratifs.....	6	6
. Les villes dans leur ensemble	7	7
. Les voisins	8	8
. Les associations de défense de l'environnement	9	9
. Les chasseurs	10	10
. La nature elle-même	11	11
. Autre	12	12
. Aucun responsable en particulier	13	13
. Ne sait pas	14	14

Q18 - Participez-vous régulièrement aux activités d'une association ou d'une municipalité dont le siège social est situé dans une commune rurale ?

- . Oui 1
 . Non 2
 . Ne sait pas 3

Q19 - Dans la commune rurale que vous habitez, ou que vous fréquentez le plus régulièrement pour vos loisirs ou votre temps libre, avez-vous, au cours des douze derniers mois au moins une fois ...

(Citez un à un – une réponse par ligne)

- . Rencontré le maire ou un de ses adjoints ?
 . Fait appel à la mairie pour un service quelconque ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3

Q20 - En ce qui concerne l'environnement au sens large, êtes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les affirmations suivantes ?

(Citez un à un – une réponse par ligne)

- . On devrait constituer plus de réserves naturelles, plus de zones naturelles
 . On devrait réintroduire, dans certaines régions, des plantes et des animaux rares

Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	NSP
1	2	3
1	2	3

Q21 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous :

(Citez une à une – une réponse par ligne)

- . Acheté des produits alimentaires (y compris du vin) directement à des agriculteurs ?
 . Discuté avec un agriculteur de son travail ou de son activité ?
 . Fait appel à un agriculteur pour un service quelconque (conseils ; transport ou fourniture de matériaux, etc.) ?

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3

Q22 - Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante : « Il est normal que l'Etat intervienne pour soutenir les activités dans les zones rurales » ?

- . Plutôt d'accord
 . Plutôt pas d'accord
 . Ne sait pas

1	
2	
3	Passer à Q24

Q23 - Pour quelle raison principale, parmi celles-ci, faudrait-il, selon vous, soutenir les activités dans les zones rurales ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- | | |
|--|---|
| . Pour aider les agriculteurs | 1 |
| . Pour préserver l'environnement rural | 2 |
| . Pour favoriser l'installation des citadins à la campagne | 3 |
| . Pour protéger la nature | 4 |
| . Pour améliorer les conditions de vie dans les campagnes | 5 |
| . Pour ralentir les départs des ruraux vers la ville | 6 |
| . Pour qu'on trouve des services publics partout | 7 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 8 |

AUTRES QUESTIONS

Dans la partie « Activité professionnelle »

(Questions à poser aux personnes qui exercent actuellement une activité professionnelle)

Q24 - Où exercez-vous habituellement votre activité professionnelle ?

(Présentez la liste)

- | | |
|---|---|
| . Dans une grande ville (plus de 100 000 habitants) | 1 |
| . Dans une ville moyenne (de 20 000 à 100 000 habitants) | 2 |
| . Dans une petite ville (moins de 20 000 habitants) | 3 |
| . A la campagne ou dans une petite commune, près d'une ville | 4 |
| . A la campagne ou dans une petite commune, loin d'une ville | 5 |
| . Travail itinérant | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 7 |

6	Passer à Q26
---	---------------------

Q25 - Combien de temps, en minutes, mettez-vous pour vous rendre de votre domicile à votre lieu de travail ?

			minutes
--	--	--	---------

Si travaille à domicile, cocher ici et passer à Q26 →

Dans d'autres parties du questionnaire

Q26 - Les dix premières années de votre vie, dans quel endroit les avez-vous principalement passées ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

- | | |
|---|---|
| . Dans une grande ville (plus de 100 000 habitants) | 1 |
| . Dans une ville moyenne (de 20 000 à 100 000 habitants) | 2 |
| . Dans une petite ville (moins de 20 000 habitants) | 3 |
| . A la campagne ou dans une petite commune, près d'une ville | 4 |
| . A la campagne ou dans une petite commune, loin d'une ville | 5 |
| . A l'étranger | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 7 |

* * *

*

Crudo
Español



Crudo